



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

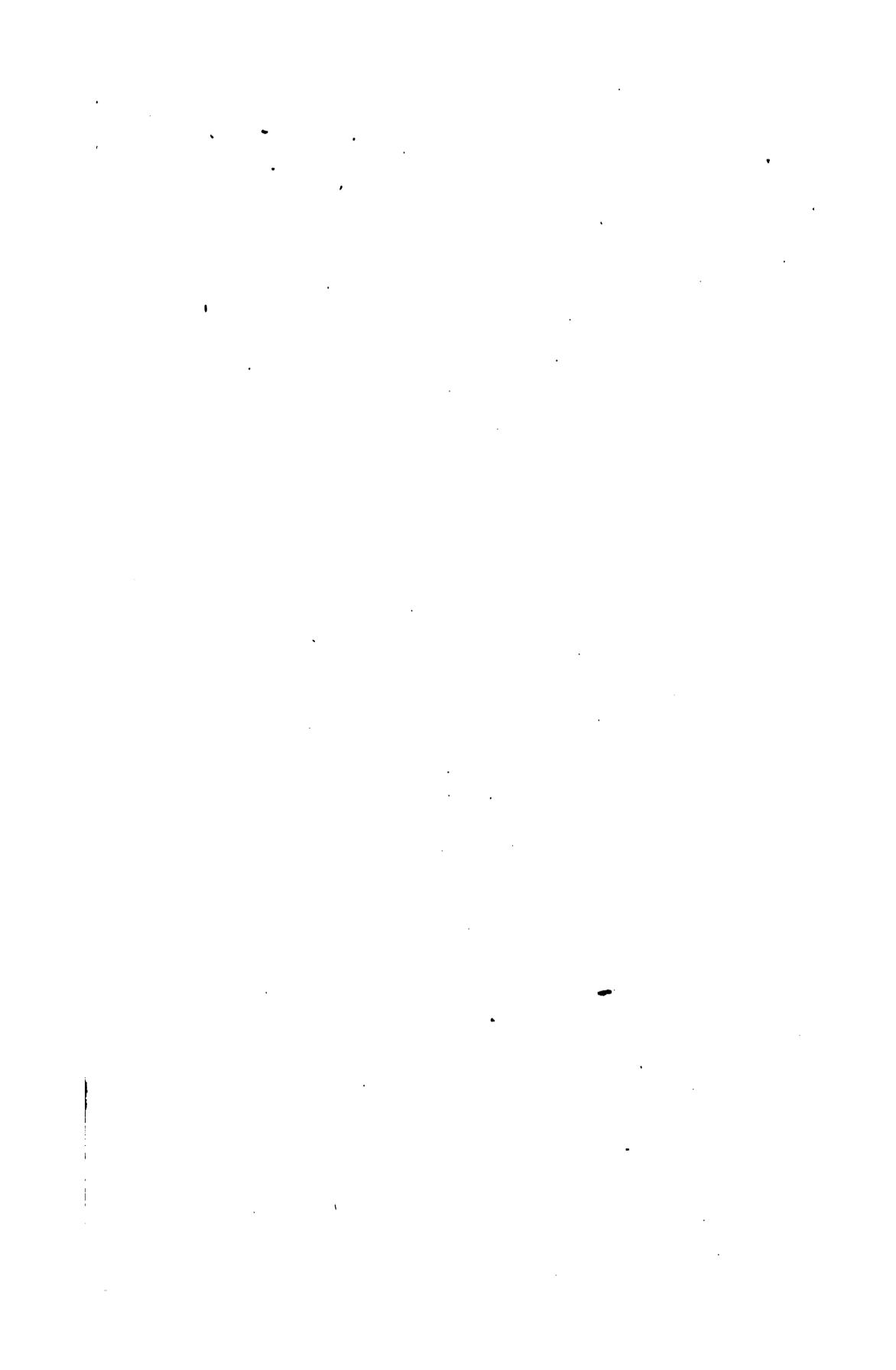


~~24. f. 2~~

UN5 108 d 40











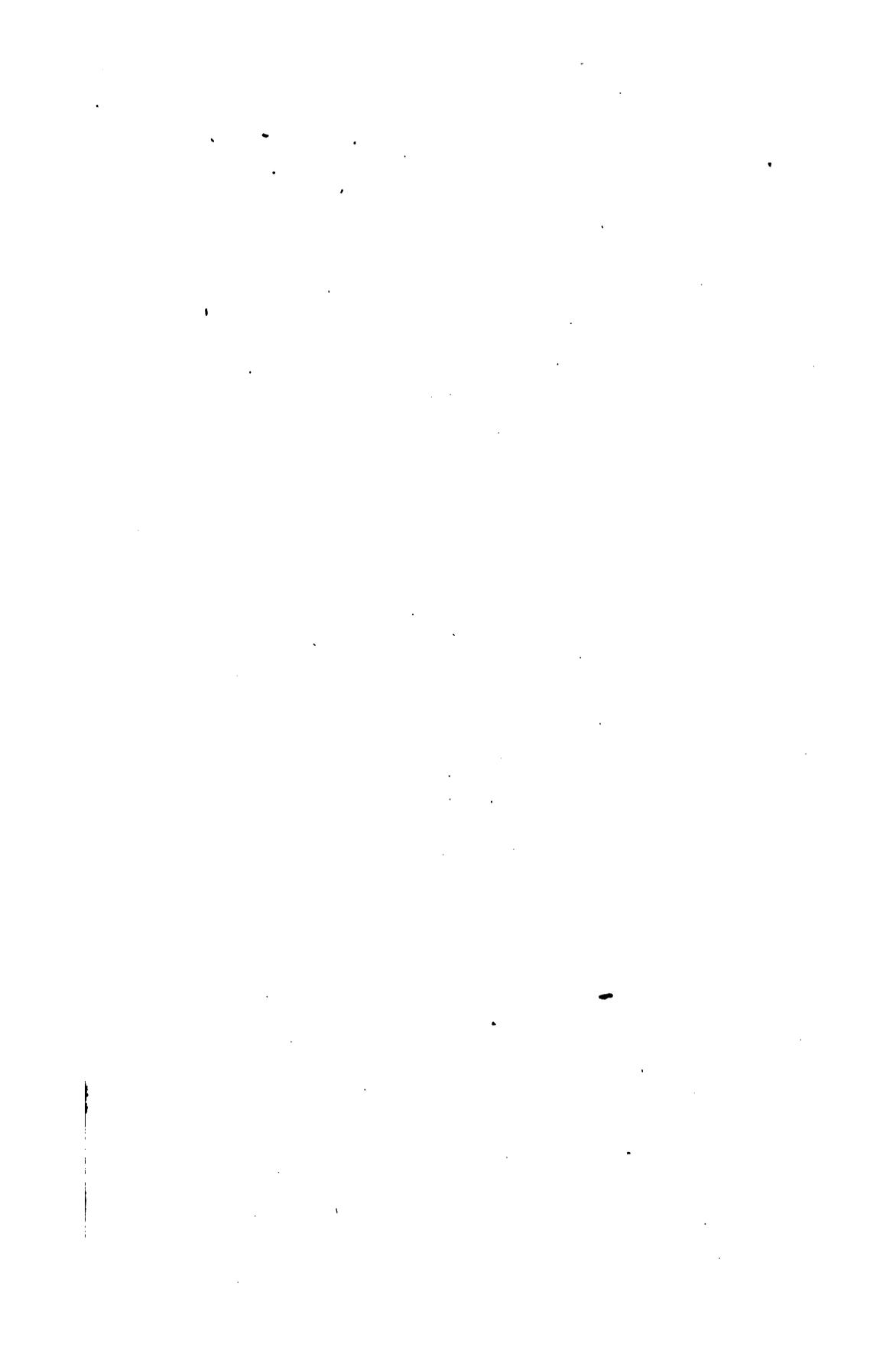
LES CROISADES  
DE  
SAINT LOUIS

~~24. f. 2~~

UN5 108 d 40











LES CROISADES  
DE  
SAINT LOUIS

117

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. GLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7.

LES CROISADES  
DE  
SAINT LOUIS

PAR  
ERNEST GERVAIS



PARIS  
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS  
RUE VIVIENNE, 2 BIS  
1860

Tous droits réservés.



## **CHAPITRE PREMIER**

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is crucial for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. This includes the use of surveys, interviews, and focus groups to gather qualitative information, as well as the application of statistical software for quantitative analysis.

3. The third part details the process of identifying and measuring key performance indicators (KPIs). It explains how these indicators are selected based on the organization's strategic goals and how they are used to monitor progress and performance over time.

4. The fourth part discusses the challenges and limitations of data collection and analysis. It highlights issues such as data quality, bias, and the complexity of interpreting results, and offers strategies to mitigate these challenges.

5. The fifth part provides a summary of the findings and conclusions drawn from the research. It reiterates the importance of a systematic and rigorous approach to data collection and analysis, and offers recommendations for future research and practice.

## CHAPITRE PREMIER

### LE VŒU DU ROI

C'était au fort de la querelle entre Innocent IV et Frédéric II.

Les nations consternées considéraient en silence cette grande lutte de la force morale contre la force matérielle, de la justice faible contre la violence puissante, de l'esprit contre la matière, du pape contre l'empereur.

Groupée autour de ce grand fait, l'Europe atten-

tive et frémissante semblait oublier les périls, sans cesse renaissants, des chrétiens de l'Asie, quand un jour le bruit se répand que les kharismiens viennent d'écraser les chrétiens à Gaza, puis qu'ils sont entrés à Jérusalem, dont les rues sont inondées du sang des fidèles ; et l'Europe détourna un moment ses regards ; un même frisson parcourut l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et la France ; chacun entendit la voix de ces éloquentes infortunes, et des flammes d'enthousiasme volèrent vers l'Orient.

« Après ces choses dessus dictes, avint ainsi comme Dieu vout que un grant maladie prist le Roy à Paris, dont il fu à tel meschief, si comme il le disoit que l'une des dames qui le gardoit le vouloit traire le drap sur le visage ; et disoit que il estoit mort. Et une autre dame qui estoit à l'autre part du lict ne le souffri mie ; ainçois disoit que il avoit encore l'âme au corps. Comment que il vist le descort de ces deux dames, nostre seigneur ouvra en li, et li envoya santé tantost, car il estoit esnuys et ne povoit parler. Il requist que en li donnast la

croix et se fist-on. Lors, la Reyne, sa mère, oy dire que la parole li estoit revenue, et elle en fist si grant joie comme elle pot plus, et quant elle tot que il fu croisié, ainsi comme il meisme le contoit, elle mena aussi grant deul comme se elle le veist mort (Joinville). »

Ainsi, c'était du trône de France que partaient l'exemple et le signal. C'était au sommet de la nation que se dressait la croix, signe céleste autour duquel vinrent se rallier, et les princes du sang, et les plus obscurs d'entre les sujets. Ç'a toujours été parmi nous le privilège éclatant de la royauté, de donner l'impulsion aux magnanimes entreprises, et de marcher à la tête des mouvements héroïques. L'âme du peuple paraît et se montre dans l'âme du roi ; car, le roi, c'est le peuple fait homme, c'est le représentant légitime et naturel des besoins, des intérêts et des vœux du royaume entier ; et le traître au roi, c'est le traître à la patrie.

Nulle part, mieux que sur cette généreuse terre

de France, on ne savait chérir les intrépides défenseurs de la Palestine; nulle part ceux-ci n'avaient laissé de plus profonds et de plus persistants souvenirs; nulle part, aussi, le terrible cri d'angoisse de Gaza ne retentit avec la même force et le même accent douloureux.

Le roi s'empressa d'envoyer quelques troupes et quelque argent à ceux qu'il comptait bientôt aller secourir en personne, et, dès ce jour, commencèrent les préparatifs de la sainte expédition.

Sur ces entrefaites, s'assembla le concile de Lyon (26 juin 1245). L'empereur refusa d'y comparaître en personne, et s'y fit représenter par un de ses légistes, Taddée de Suessa. L'excommunication fut lancée contre lui, il fut déclaré déchu du trône, et ses sujets déliés du serment de fidélité (16 juillet 1245).

« Après cela, le seigneur pape s'occupant de la réclamation de la Terre Sainte et de l'affaire de la

croisade, jugea à propos de prendre, dans le concile, les décisions qui suivent :

« Affligé de cœur à cause des déplorables dangers de la Terre Sainte, et surtout à cause des malheurs qui sont récemment arrivés aux fidèles établis dans ladite terre, nous aspirons de tous nos vœux à la délivrer des mains des impies avec l'aide de Dieu. Or, nous décidons, avec l'approbation du sacré concile, que les croisés doivent se tenir prêts, de manière qu'à une époque opportune, qui sera ultérieurement fixée à tous les fidèles par les prédicateurs et nos nonces spéciaux, tous ceux qui se proposent de passer la mer se réunissent à cet effet dans des lieux convenables, pour partir de là au secours de la même Terre Sainte, avec la bénédiction divine et apostolique. Les prêtres et les autres clercs, tant sujets que prélats qui se trouveront dans l'armée chrétienne, devront s'occuper activement d'oraisons et d'exhortations, instruisant les fidèles par leurs paroles et par leurs exemples à avoir toujours devant les yeux la crainte et l'amour

du Seigneur, à ne rien dire ou faire qui puisse offenser la majesté du roi éternel. Si les croisés viennent à tomber dans le péché, qu'ils s'en relèvent au plus vite par une vraie pénitence ; qu'ils soient humbles de cœur et de corps ; qu'ils observent la modération tant dans leur nourriture que dans leurs habits ; qu'ils s'abstiennent de dissensions et de jalousies ; qu'ils écartent tout à fait de leur âme l'envie et le ressentiment, afin que, munis des armes spirituelles aussi bien que des armes matérielles ils combattent avec plus de sécurité les ennemis de la foi, sans compter avec présomption sur leur propre puissance, mais en espérant dans la vertu divine. Que les nobles et les puissants de l'armée et tous ceux qui abondent en richesses et en ressources soient déterminés par les pieux avis et les exhortations des prélats à s'abstenir, en vue du Dieu crucifié pour lequel ils ont pris la croix, de dépenses inutiles et superflues, mais surtout de celles qui ont lieu pour des banquets et des festins trop fréquents et trop somptueux, et à faire profiter de ce superflu les personnes qui peuvent faire

prosperer les affaires de Dieu. Qu'à ceux qui font un pareil usage de leurs biens, indulgence de leurs péchés soit accordée, selon que les prélats eux-mêmes en jugeront. Nous accordons aux clercs susdits le privilège de percevoir intégralement les revenus de leurs bénéfices pendant huit ans, aussi bien que s'ils résidaient dans les églises. Nous leur permettons aussi, en cas de besoin, de les mettre en gage pendant le même temps. Et pour que cette sainte entreprise ne puisse être empêchée ni retardée, nous enjoignons formellement à tous les prélats des églises, d'engager, chacun en son lieu, ceux qui ont déposé le signe de la croix, à le reprendre, d'animer et d'encourager tant ceux-là que les autres croisés, ainsi que ceux à qui il arriverait de se croiser encore, à s'acquitter de leurs vœux envers le Seigneur; et, en cas de besoin, de les y forcer, toute tergiversation cessant, par sentence d'interdit sur leurs terres.

« De plus, pour que rien ne soit omis de ce qui peut contribuer au succès de l'affaire de Notre Sei-

gneur Jésus-Christ, nous voulons et commandons que les patriarches, archevêques, évêques, abbés et autres qui sont chargés du soin des âmes, exposent avec vigilance, au peuple qui leur est confié, la parole de la croix, suppliant, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, les rois, ducs, princes, marquis, comtes, barons et autres seigneurs, ainsi que les communes des cités, villes et bourgs, afin que ceux qui ne se rendront pas en personne au secours de la Terre Sainte, fournissent un nombre convenable de guerriers avec l'argent nécessaire pour huit ans, selon les propres moyens, et pour obtenir la rémission de leurs péchés.

« Nous voulons aussi que cette rémission des péchés s'étende à ceux qui non-seulement fournissent en cette occasion leurs propres ressources, mais même qui travaillent à fabriquer des vaisseaux pour cette expédition. Quant à ceux qui refuseront, si tant est qu'il se trouve des gens aussi ingrats envers le Seigneur notre Dieu, que les prélats les menacent fortement au nom du saint siège

apostolique, afin qu'ils sachent qu'au jour rigoureux du dernier jugement, ils auront à venir répondre de ce refus devant le siège terrible. Toutefois qu'ils considèrent d'abord avec quelle sécurité de conscience ils pourront comparaître devant Notre Seigneur Jésus-Christ le Fils unique de Dieu, à qui le père a mis tout pouvoir en mains, quand ils auront refusé de le servir en cette affaire qui l'intéresse pour ainsi dire, en propre, lui qui a été crucifié pour les pécheurs, lui dont ils tiennent la vie, dont les bienfaits pourvoient à leurs besoins, dont, enfin, le sang les a rachetés. »

Au reste, d'après l'approbation commune du Concile, nous statuons que tous les clercs sans exception, tant sujets que prélats, verseront intégralement, pour venir en aide à la Terre Sainte, le vingtième des provenances ecclésiastiques pendant huit ans, entre les mains de ceux qui auront été désignés par la prudence apostolique. Sont exceptés toutefois certains religieux qui doivent justement être exemptés de cette contribution,

ainsi que ceux qui, ayant pris ou devant prendre la Croix, partiront en personnes. Quant à nous et à nos frères les cardinaux de la sainte Église romaine, nous paierons pleinement le dixième. Que tous sachent qu'ils sont tenus d'observer fidèlement cela sous peine d'excommunication ; en suite, que ceux qui auront sciemment commis quelque fraude à cet égard, auront dès lors encouru sentence d'excommunication.

Comme il est juste et convenable que ceux qui s'attachent au service de l'Empereur céleste jouissent d'une prérogative spéciale, les croisés seront exemptés des collectes, tailles et autres charges, ceux dont nous recevons, sous la protection du bienheureux saint Pierre et sous la nôtre les personnes et les biens du moment où ils ont pris la Croix. Nous statuons donc que leurs biens seront placés sous la garde des archevêques, évêques, et de tous les prélats de l'Église de Dieu, sans préjudice des autres défenseurs particuliers qui devront être désignés à cet effet, en sorte que ces

biens soient à l'abri de diminution et de réclamation jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles certaines du retour ou de la mort des propriétaires. Et si quelqu'un se permet d'aller à l'encontre, qu'il soit arrêté par la censure ecclésiastique.

Si quelques-uns de ceux qui doivent partir pour la Terre Sainte sont tenus par serment à des paiements d'intérêts, nous ordonnons que les créanciers seront obligés sous peine de la même censure de leur remettre le serment prêté, et de renoncer à réclamer les intérêts. S'il arrive que quelque créancier les ait forcés au paiement des intérêts, nous voulons qu'on oblige le créancier, sous peine du même châtement, à la restitution des intérêts. Nous ordonnons aussi que les Juifs soient forcés, par le premier séculier, à la remise des usures, et que, jusqu'à ce qu'ils les aient remises, toute communication avec les fidèles du Christ leur soit absolument interdite par sentence d'excommunication (excommunication toute séculière, qui les mettait en dehors de la société civile).

Quant à ceux qui ne peuvent payer dès à présent les dettes contractées envers les Juifs, que les princes séculiers leur fassent accorder un délai utile, de telle façon que les intérêts ne courent pas à leur charge, jusqu'au moment où l'on aura des nouvelles certaines du retour ou de la mort des débiteurs, et que les Juifs soient forcés de regarder comme à-compte sur le principal, déduction faite des dépenses nécessaires, les provenances de gages, lesquelles ils auraient perçues pendant leur absence. Or, un privilège de cette nature ne doit pas être considéré comme entraînant grand dommage, puisqu'il ne fait que proroger le paiement, mais sans anéantir la dette. Que les prélats des églises qui se sont montrés négligents à rendre justice aux croisés et à leurs hommes, sachent qu'ils seront gravement punis.

De plus, comme les corsaires et les pirates mettent surtout obstacle aux secours portés en Terre Sainte, en faisant prisonniers ceux qui s'y rendent ou ceux qui en reviennent, nous enve-

loppons dans les liens de l'excommunication eux et leurs principaux fauteurs et complices ; défendons sous menace d'anathème, à qui que ce soit, de communiquer sciemment avec eux dans aucun contrat de vente ou d'achat, et enjoignons aux gouvernements des villes et autres lieux qui leur sont soumis, d'empêcher ce commerce inique. S'ils ne le font pas, comme ne pas vouloir troubler les méchants revient à favoriser leur méchanceté, et comme ceux qui manquent de s'opposer à un attentat manifeste ne sont pas exempts du soupçon de complicité secrète, nous voulons et ordonnons que les prélats des églises exercent la sévérité ecclésiastique sur les personnes et sur les terres de ces gouvernements. Nous excommunions, en outre, et anathématisons ces faux et impies chrétiens qui, au détriment du Christ et du peuple chrétien fournissent aux Sarrasins des armes, du fer et des bois de construction pour les galères, ceux aussi qui leur vendent des galères ou des vaisseaux, tous ceux qui exercent les fonctions de pilote sur les vaisseaux sarrasins destinés à la

piraterie, tous ceux qui, soit dans la construction des machines, soit de toute autre façon, leur donnent conseil ou aide au grand dommage de la Terre Sainte. Nous pensons que ces gens-là doivent être punis par la privation de leurs biens, et devenir les serfs de ceux qui les prendront. Nous ordonnons que dans toutes les villes maritimes, cette sentence soit publiquement renouvelée chaque jour de dimanche et de fête. Le sein de l'Église ne doit s'ouvrir à eux que quand ils auront donné satisfaction au service de la Terre Sainte sur ce qu'auront pu leur procurer d'aussi damnables rapports, et autant sur leurs propres biens, afin que, par un juste jugement ils soient punis par où ils ont péché. S'il arrivait que cette peine pécuniaire ne pût être acquittée par eux, que l'attentat de ces gens-là soit puni selon les lois ordinaires, de manière que leur châtement interdise aux autres l'audace de tenter pareille chose. Nous défendons de plus à tous les chrétiens, et nous leur interdisons sous peine d'anathème d'envoyer ou de faire passer leurs vaisseaux pendant quatre ans dans la terre

des Sarrasins qui habitent le pays d'Orient, afin que tous ceux qui voudront aller au secours de la Terre Sainte trouvent ainsi préparés des moyens plus nombreux de transports, et que les Sarrasins susdits soient privés de l'assistance fructueuse qu'ils retirent ordinairement de ces voyages. Bien que les tournois aient été généralement interdits dans divers Conciles sous une certaine peine, comme en ce temps de croisade ils peuvent nuire surtout aux intérêts de l'expédition, nous défendons formellement et sous peine d'excommunication qu'il y en ait aucun de célébré pendant trois ans. Comme il est principalement nécessaire à l'accomplissement de cette entreprise que les princes et les peuples chrétiens observent la paix les uns envers les autres selon la décision du saint synode universel, nous statuons que la paix sera généralement observée dans l'univers chrétien au moins pendant quatre ans ; ensuite, que par intervention des prélats des églises ceux qui sont en discorde soient amenés à une paix complète ou à une trêve formelle qui devra être observée inviolablement.

S'il arrive que quelques-uns refusent de s'accorder, qu'ils y soient forcés de très-près par sentence d'excommunication contre leurs personnes, et sentence d'interdit sur leurs terres; à moins que les injures réciproques soient telles qu'on ne puisse raisonnablement espérer la paix. S'ils venaient à ne tenir nul compte de l'autorité ecclésiastique, ils pourront redouter à juste titre que l'autorité de l'Église ne soulève contre eux le pouvoir séculier comme apportant le trouble dans l'affaire de la croisade. Nous donc, qui sommes investi par la miséricorde du Dieu tout-puissant, de l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, d'après le permis de lier et de délier que Dieu nous a concédé, tout indigne que nous en sommes, accordons à tous ceux qui prendront part à cette expédition, dans leurs personnes et dans leurs biens, pour leurs péchés dont ils seront sincèrement contrits de cœur, et dont ils se seront confessés de bouche, et nous leur promettons une part au salut éternel dans la rétribution des justes. Quant à ceux qui n'y auront point pris part dans

leurs propres personnes, mais seulement dans leurs biens, en y envoyant, selon la proportion et la quantité de leur fortune, des hommes convenables, ou à ceux qui, bien qu'aux frais d'autrui y contribueront de leurs propres personnes, nous leur accordons semblablement rémission de tous leurs péchés. Nous voulons aussi et concédons que tous ceux qui donneront portion quelconque de leurs biens pour subvenir à la Terre Sainte, participent à cette rémission selon la mesure des secours qu'ils fourniront, et l'ardeur de leur dévotion, ainsi que ceux qui donneront en cette occasion aide ou conseil opportun. Enfin, à tous ceux qui partent pieusement pour cette sainte expédition, le sacré synode accorde le suffrage de ses oraisons et de ses bonnes œuvres, pour que cela serve à leur salut. (Mathieu Pâris, traduit par M. Huillard Breholles.)

La croisade était donc proclamée; elle avait sa charte émanée du successeur de saint Pierre et la sanction d'en haut paraissait désormais sur elle.

Le concile, après avoir accompli sa grande œuvre, se dissout (18 juillet). Mais entre le pape et l'empereur l'inimitié n'avait fait que s'accroître.

Dans ce grand débat qui affligeait la chrétienté, saint Louis se trouvait être un médiateur naturel. Il résolut de s'interposer entre Innocent et Frédéric, et le pontife de Rome vint jusqu'à Cluny pour s'entretenir avec le roi très-chrétien. L'entrevue resta secrète, et n'eut d'autre témoin que la reine mère, à qui la tendresse et la vénération d'un fils avaient conservé tous les droits de la régente.

Rien ne transpira donc au dehors de ce qui s'était passé dans cette conférence, et sans doute rien n'y fut conclu. Le pontife et le roi se séparèrent après être convenus de se retrouver à Cluny l'année suivante pendant la quinzaine de Pâques. L'empereur devait assister à cette nouvelle entrevue.

Dès lors, saint Louis s'occupa activement des préparatifs de la croisade. Il convoqua pour l'octave de la Saint-Denis (mi-octobre 1245), toute la noblesse de son royaume. Là, poussés par un même courant d'héroïsme et de piété, se croisèrent Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis, le duc de Bourgogne, le duc de Brabant, la comtesse de Flandre avec ses deux fils, Pierre Mauclerc, comte de Dreux avec son fils, le comte de Bretagne, les comtes de Bar, de Soissons, de Rethel, de Saint-Pol, de La Marche, de Montfort, les archevêques de Reims, de Sens et de Bourges, les évêques de Beauvais, de Laon et d'Orléans.

Ainsi, l'élan donné par le souverain emportait la France. Elle ira seule, cette fois, vers la terre d'Orient. Seule elle y soutiendra des luttes inégales; elle y souffrira, mais saura rester patiente et forte dans les douleurs comme son roi qui l'anime et la conduit.

Par un pieux stratagème, Louis accrut encore le nombre des seigneurs enrôlés sous la sainte bannière.

C'était un usage aux fêtes de Noël que le roi fit distribuer à ses courtisans des vêtements d'hiver. Louis fit coudre des croix d'or sur les capes dont il comptait faire largesse à ses fidèles; puis il voulut que de grand matin il l'accompagnassent à la messe revêtus de ses dons. Dès que le jour pénétra dans la chapelle, chacun aperçut, sur l'épaule de son voisin, le signe révérend de la rédemption. La surprise se propagea rapidement, et, comme il eût été honteux et indigne de déposer la croix, ils acceptèrent un engagement pris à leur insu, et eux aussi se préparèrent à la croisade.

En Angleterre, la prédication de la guerre sainte fut loin d'avoir le même succès. L'évêque de Beryte, envoyé comme légat par le souverain pontife, chercha vainement à jeter dans les cœurs cette soudaine étincelle dont tout un peuple est aussitôt em-

brasé. Henri III déclara formellement qu'il ne laisserait point son royaume s'épuiser ainsi d'hommes et d'argent. En guerre ouverte avec le prince de Galles, inquiet sur les intentions du roi d'Écosse, il tenait à réserver pour lui-même toutes les ressources du pays.

D'ailleurs, Henri se flattait de reconquérir les vieilles possessions anglaises du continent. Sa pensée était d'exploiter la croisade, non de l'alimenter. Sur la France affaiblie par ses gloires, il voulait faire peser l'Angleterre forte de toutes les forces que lui conserverait son inaction.

Or, en ce moment même, saint Louis reconnaissait les intentions perfides de l'ambitieux Anglais par un acte d'éclatante magnanimité. Innocent IV avait offert le royaume d'Angleterre au roi de France, et le roi de France avait refusé le royaume d'Angleterre. Ce n'étaient pas de brillantes et de riches conquêtes qu'il lui fallait, mais des conquêtes

profitables à la religion. Ce n'étaient pas de faciles triomphes, mais des périls à braver pour la cause de Dieu.

Pour preuve de ses dispositions pacifiques, il offrit à Henri de changer la trêve de Bordeaux en paix définitive (janvier 1246).

Les conditions proposées restèrent secrètes. Cependant, l'opinion générale fut que Louis consentait à rendre la Guyenne à l'héritier des Plantagenets, si celui-ci, de son côté, voulait renoncer à toute prétention sur la Normandie. Henri refusa d'échanger contre une solide réalité de chimériques espérances. Les deux rois n'ayant pu s'entendre, se bornèrent à prolonger la trêve.

En même temps, Henri se réconcilia avec le souverain pontife. Jusqu'alors, il s'était refusé à laisser percevoir les redevances ecclésiastiques par les officiers du saint-siège. Il avait même assemblé un parlement qui lui prêtait son appui dans cette

lutte d'ailleurs toute pacifique. Il cessa pourtant de résister, et consentit à reconnaître les droits de la cour de Rome. Ainsi tombèrent les derniers obstacles qui, de ce côté, s'élevaient contre la croisade.

Mais une autre barrière restait debout. Frédéric était à la fois roi de Sicile et roi de Jérusalem. C'est dans ses États que devaient s'embarquer les croisés pour débarquer dans ses États. Il avait un vice-roi dans la Terre Sainte. En combinant ses forces avec celles du vice-roi, l'expédition pouvait obtenir d'heureux et rapides succès. Mais l'anathème ayant frappé Frédéric avait frappé ses lieutenants. Ils n'avaient pas le droit de combattre pour le Christ, ceux que le vicaire du Christ avait retranchés du corps des fidèles. La croisade se trouvait privée ainsi d'utiles auxiliaires.

Saint Louis comprenait parfaitement cette situation, aussi employait-il tous ses efforts à rapprocher Innocent et Frédéric. Ainsi qu'il avait été

convenu, une nouvelle conférence eut lieu à Cluny. Cette fois encore l'empereur s'abstint d'y paraître, et chargea le roi de France de transmettre ses offres au successeur de saint Pierre. Il consentait à s'en aller en Terre Sainte pour y combattre jusqu'à la fin de ses jours, et reconquérir à la foi les lieux où le sang du Christ avait coulé. A ces conditions, il demandait la survivance du trône impérial pour son fils; pour lui-même, une indulgence plénière effaçant tous ses péchés, et le relevant de l'anathème encouru.

C'étaient là, certes, des offres brillantes, en admettant qu'elles fussent sincères. Dans les stipulations mêmes qu'il faisait à son profit, Frédéric semblait rendre hommage à cette souveraineté d'en haut devant qui s'inclinent toutes les puissances de la terre.

Toutefois, la nature de ces stipulations était un obstacle à ce qu'elles fussent consenties par le saint-siège. Le chef de la chrétienté ne pouvait,

sans une étrange confusion du temporel et du spirituel, insérer dans les clauses du traité, comme on met un poids dans la balance, une absolution et une indulgence plénière, faire de la distribution des grâces divines l'appoint d'une transaction politique, et lever une excommunication en quelque sorte par contrat. D'ailleurs, l'empereur avait tant de fois trahi sa parole, qu'il n'y avait guère à compter sur ses nouveaux serments.

Innocent refusa donc des propositions dont rien ne garantissait la sincérité; puis il regagna la ville éternelle, tout espoir de réconciliation étant désormais évanoui.

Le roi de France fut plus heureux dans les efforts qu'il fit pour rapprocher les Dampierre et les d'Avesnes, dont la rivalité déchirait alors les Flandres. La comtesse Marguerite, mariée en premières noces à Bouchard d'Avesnes, avait, après son veuvage, épousé Guillaume de Dampierre. Arbitre couronné, saint Louis attribua le comté

de Flandres aux enfants du premier lit; à ceux du second, le comté du Hainaut. En même temps, il conquérait à la croisade le comte Raymond de Toulouse, avec plusieurs chevaliers languedociens, entre autres Olivier de Termes et Trencavel. Ce dernier, moyennant une rente de 500,000 livres, abandonna toutes ses prétentions sur les fiefs de son père, le vicomte Roger de Béziers.

Cette même année (1247) fut signalée par une solennité pieuse et bien appropriée à l'entreprise qui se préparait. La Sainte-Chapelle fut consacrée, et saint Louis, avec son frère, le comte d'Artois, y transportèrent, pieds nus, les vénérables reliques rapportées d'Orient par l'empereur Baudouin, entre autres un morceau de la vraie croix, et la couronne d'épines dont les Juifs avaient ceint le front divin du Sauveur; diadème de douleur et de dérision, d'où la vérité rayonna sur le monde. Ainsi, la nef nouvelle élevée à la gloire du Seigneur recevait sous ses hautes ogives les douloureux témoignages de l'incomparable sacrifice. Ce

n'était pas assez : ce bois qu'avait teint le sang du Messie, ces pointes qui s'étaient enfoncées dans sa chair, ne suffisaient pas à la France ; il lui fallait le sol même qu'avait sanctifié le mystère de la croix. La Sainte-Chapelle lui donnait vue sur le Calvaire.

Un port manquait encore à la croisade, et sur la Méditerranée, la France ne possédait que la côte du Languedoc. Immédiatement, et par l'ordre du roi, des ouvriers se rendent à Aigues-Mortes, creusent le sol, et donnent accès aux flots qui pénètrent au cœur de la ville, en se distribuant dans les bassins qui leur sont destinés. C'est de là que, l'année suivante, la flotte devait cingler vers l'Égypte.

Cependant, Henri III avait cessé de s'opposer à la prédication de la croisade, et le zèle de ses sujets put enfin se manifester. Deux cents seigneurs de ce pays prirent la croix, entre autres Guillaume Longue-Épée, comte de Salisbury, avec Robert de Vair, son porte-étendard.

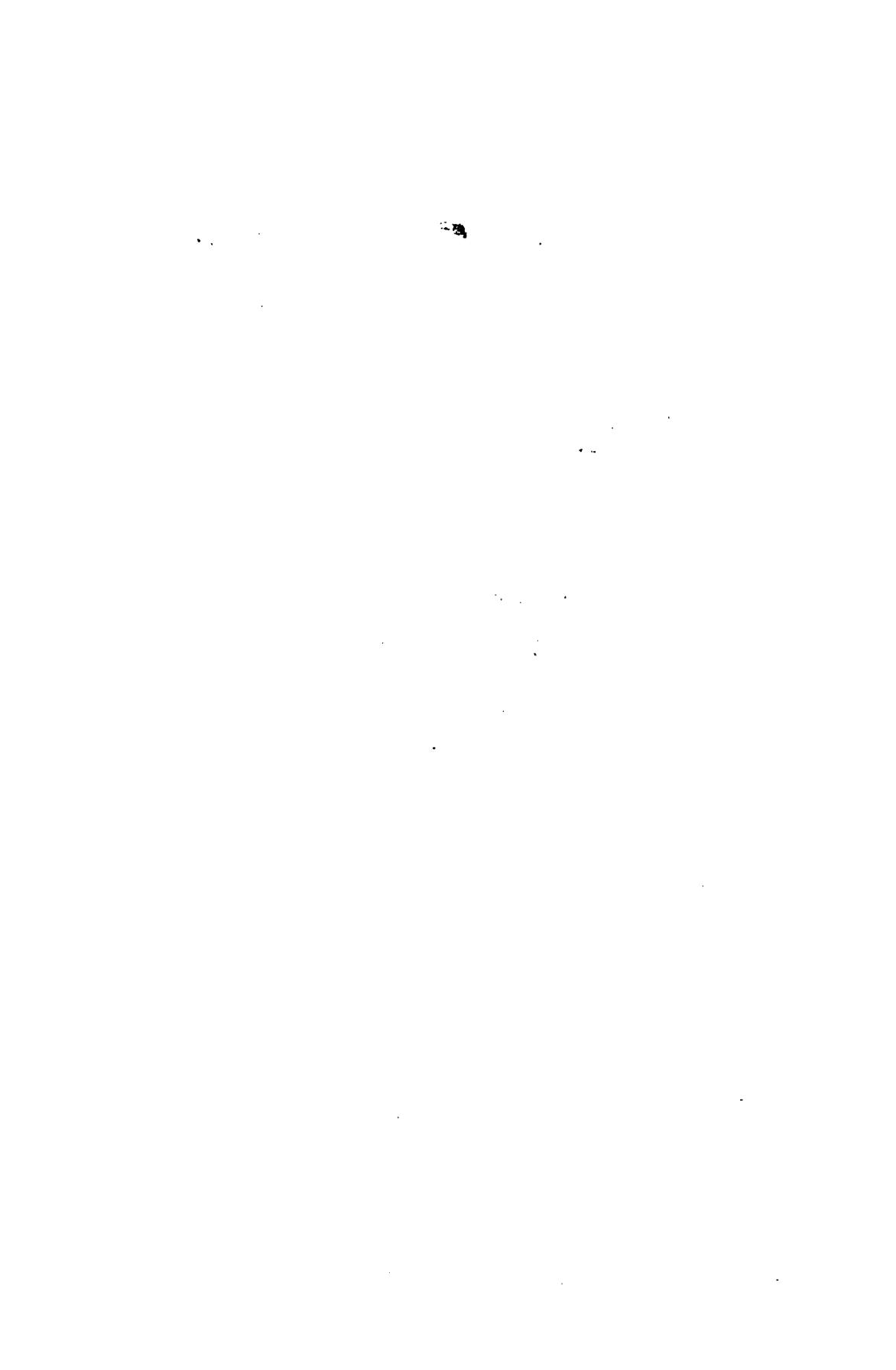
Le roi de Norvège, Hacon, avait, lui aussi, fait vœu d'aller en Terre Sainte; mais bientôt, regrettant l'obligation prise, il obtint du pape une dispense, à la condition de combattre les populations païennes voisines de ses États.

La reine mère, et généralement tous ceux qui entouraient saint Louis, profitèrent de cet exemple pour détourner le roi de la croisade. Un jour, l'évêque de Paris et la reine Blanche redoublaient d'instances et de prières, en représentant au roi qu'il avait agi sous l'empire de la fièvre, et au moment où la maladie lui avait presque fait perdre connaissance. « Tu es excusé suffisamment, mon fils, par l'infirmité que tu as éprouvée dans ta maladie, par cette privation de raison, cet affaiblissement de tous tes sens qui était ou la mort même, ou une aliénation d'esprit. »

Le roi, grandement troublé de ces paroles, répondit : « Vous prétendez que l'aliénation de mon esprit a été la cause que j'ai pris la croix. Eh bien !

comme vous le désirez et me le conseillez, voici que je dépose la croix ; voici que je vous la remets. » Alors, mettant la main à son épaule, il déchira son vêtement, et, en arrachant la croix, il dit : « Seigneur évêque, voici la croix dont j'étais porteur ; je vous la remets de plein gré. » A cette vue, tous les assistants saisis d'une joie ineffable le félicitèrent. Mais le seigneur roi, changeant aussitôt de visage et de discours, reprit : « Mes amis, vous ne direz pas que maintenant je suis privé de raison et de sens, que je suis malade, que je ne suis pas maître de moi. Or, aujourd'hui, je demande que l'on me rende la croix ; car celui-là en est témoin, qui sait toutes choses, rien de ce qui se mange n'entrera dans ma bouche jusqu'à ce que cette croix soit de nouveau sur mon épaule. »

« Ce que voyant, les assistants affirmèrent que le doigt de Dieu était là, et que la puissance divine était intervenue d'en haut à cette occasion. Aussi, désormais, personne n'osa remettre la même chose en question. » (Mathieu Pâris.)



## CHAPITRE DEUXIÈME

Vertical line on the left side of the page.

## CHAPITRE II

### LA TRAVERSÉE

Louis se mit en marche le 12 juin 1248. Il alla d'abord prendre à Saint-Denis le bourdon et l'oriflamme, l'attribut du pèlerin avec la bannière du roi de France. Une foule inombrable assistait à cette solennité sainte, et les prêtres du Seigneur appelèrent toutes les bénédictions célestes sur une entreprise inspirée du ciel.

Paris reçut le roi dans ses murs ; mais il ne fit qu'y passer, et s'achemina rapidement vers Aigues-

Mortes, où devaient le rejoindre ses barons. La plupart d'entre eux devaient même faire la traversée à leurs frais et séparément, de sorte que l'île de Chypre avait été fixée comme rendez-vous général de l'expédition. La reine Blanche accompagna son auguste fils jusqu'à Cluny. Là, il prit congé d'elle, et continua sa marche vers le midi, tandis que sa mère retournait à Paris, saisir les rênes du gouvernement.

De Cluny, le roi se rendit à Lyon, d'où il gagna Aigues-Mortes en suivant la rive droite du Rhône. Chemin faisant, il mit fin aux brigandages de Roger, sire de Roche-de-Gluy, en s'emparant de son château. Lorsqu'il s'approcha d'Avignon, ses chevaliers l'engageaient fort à assiéger cette ville pour venger le roi son père, qui y avait été emprisonné. S'il ne voulait pas l'assiéger en personne, ils lui demandaient, du moins, la permission de le faire eux-mêmes. Il eut grand'peine à calmer leur impatiente ardeur. « Je n'ai point quitté la

France, leur dit-il, pour venger les injures faites à mon père, à ma mère ni à moi-même, mais bien celles faites à mon Seigneur Jésus-Christ. »

A Aigues-Mortes encore, les croisés ayant été mal accueillis par les habitants, demandaient à grands cris l'assaut et la vengeance, et voulaient tirer contre des chrétiens l'épée qu'ils avaient ceinte pour combattre les infidèles. Le saint roi voyait avec douleur toutes ces passions profanes se produire dans cette pieuse expédition. « Le temps du passage est proche, disait-il, faut-il donc que Satan prenne le dessus, lui qui se lamente de nous voir en marche, et qui cherche à nous arrêter par quelque barrière, obstacle ou empêchement? Il résolut de laisser de côté ces semeurs de division et de tumulte qui, par leur humeur querelleuse et leurs brutales rancunes, compromettaient le caractère majestueux et sacré de la croisade. Il ne prit avec lui que l'élite des croisés, les plus pieux et les plus braves, et renvoya

mille arbalétriers avec un bien plus grand nombre encore de chevaliers et de sergents d'armes.

Il s'embarqua le 25 août 1248, ayant avec lui sa femme, la reine Marguerite, et deux de ses frères, Robert d'Artois et Charles d'Anjou. Sa flotte se composait de vingt-huit vaisseaux. Le vent favorable enfla bientôt les voiles; le roi et les siens perdirent du regard la terre de France, et leurs yeux, comme leurs âmes, ne virent plus que l'infini.

Le 17 septembre 1248, après une traversée de vingt-quatre jours, la flotte abordait à Limisso, dans l'île de Chypre : là, régnait un prince d'origine française, Henri de Lusignan, qui accueillit en frère ceux qui venaient de la France. Peu de jours se passaient sans qu'une voile fût signalée à l'horizon, sans que la mer apportât à la croisade un tribut d'hommes et de dévouement.

« Quant nous venismes en Cypre, dit Joinville, le roy estoit jà en Cypre, et trouva mas grant foison de la pourvéance le roy; c'est à sçavoir, les celiers le roy et les deniers et les garniers. Les celiers le roy estoient tiex que la gent avoient fait en mi les champs sur la rive de la mer, grant moyen de tonniaux de vin que il avoient acheté de deux ans devant que le roy venist, et les avoient mis les uns sur les autres que l'on les véoit davantage, il sembloit que ce feussent granches. Les fourments et les orges il les r'avoient mis par monciaux en mi les champs, car la pluie qui avoit battu les blez de lonc temps les avoit fait germer par desus si que il n'i paroit que l'erbe vert.

« Or avint ainsi que quant en les vot mener en Egypte, l'en abati les crottes de desus, à tout l'erbe vert, et treuva lors le fourment et l'orge aussi frez comme l'on l'eust maintenant battu. »

Cependant l'armée chrétienne était encore fort

incomplète. Beaucoup d'entre les seigneurs croisés n'étaient pas encore arrivés au rendez-vous. L'hiver approchait, et avec l'hiver, les gros temps et les dangers de toute sorte; car, à certains moments, comme une esclave indocile, la mer se redresse contre l'homme, et dans ses saturnales sanglantes l'engloutit rien que pour le braver.

Il fallait donc remettre au printemps prochain l'envahissement de l'Égypte et la guerre sainte. Pendant cette trêve forcée, Louis reçut les ambassadeurs du grant roi des Tartarins, qui lui promettait son secours contre les Sarrasins, et s'engageait à le seconder dans la délivrance de Jérusalem.

« Le roy reçut moult débonnairement ses messages, et li renvoya les siens qui demeurèrent ij ans avant que ils revenissent à li. Et par les messages, envoya le roy au roy des Tartarins une tente faite en la guise d'une chapelle par ymages.

l'Annonciation Nostre-Dame, et suc les autres poins de la foy. Et ces choses leur envoya-il par ij frères preescheurs qui savoient le sarrazinois, pour eulz monstrier et enseigner comment ils devoient croire. Ils revindrent au roy les ij frères en ce point que les frères au roy revindrent en France, là où ses frères l'avoient lessié, et estoit venu à Sézair, là où il la fermoit, ne n'avoit ne pèz ne trèves aux Sarrazins.

« Comment les messagers le roi de France furent reçus vous diré-je, aussi comme il meismes le conterent au roy et en ce que il raportèrent au roy pourrez oir moult de nouvelles, lesquels je ne vueil pas conter, pour ce que il me convendroit de rompre ma matière que j'ay commenciée, qui est tele. »

Sur ces entrefaites, l'impératrice de Constantinople arriva dans l'île de Chypre. Elle écrivit à Joinville et à Erart de Brienne, les priant de venir la chercher à Paphe (ancienne Paphos). Ils la trou-

vèrent dans un dénûment presque absolu. Les coups de vent avaient emporté vers la haute mer un vaisseau où se trouvaient et ses vêtements, et ses impériales parures, « et, dit Joinville, ne luy fu demeuré de tout son harnois que sa chape dont elle ot vestue, et surcot à manger. Nous l'amenâmes à la meson, là où le roy et la royne et tous les barons la receurent moult honorablement. Lendemain, je luy envoiai drap et cendal pour former la robe. »

L'impératrice était venue implorer le secours de saint Louis en faveur de l'empire Latin. Elle ne put parvenir à détourner l'expédition, mais elle obtint d'une centaine de chevaliers la promesse de combattre pour elle, la croisade une fois terminée, si le roi et le légat y consentaient.

Cependant le monde asiatique s'agitait en ses profondeurs, et l'on semblait entendre de loin le craquement des empires qui croulaient et le son des batailles retentissantes. Semblables aux lourdes

avalanches se détachant au bruit des tempêtes, et se brisant l'une l'autre en leur course précipitée; les peuples de l'Orient, à la nouvelle de la croisade, s'entre-choquaient comme poussés par un vertige.

Le soudan d'Arménie, soumis à un tribut par le sultan d'Iconium, lui refusa obéissance et s'allia aux Tartares. Une terrible rencontre s'ensuivit. Le sultan d'Iconium fut enfin forcé de fuir, après avoir vu tomber la plus belle partie de son armée. En même temps, le sultan d'Égypte s'en allait assiéger la ville d'Hamant (ancienne Emèse).

« Le soudanc de Hamant ne se sot comment chevir du soudanc de Babiloinne. Car il véoit bien que se il vivoit longuement, que il le confondroit il fit tant baginguer aux ferrais le soudanc que les terrais l'empoisonnèrent. Et la manière de l'empoisonner fut telle que le ferrais s'avisa que le soudanc venoit touz les jours jouer aux eschez

après relevé, sur les nates qui estoient au piez de son lict; laquelle natte sur quoy il sot que le soudanc s'asséoit tous les jours, il l'envenima. Or, avint ainsi que le soudanc qui estoit deschautz se tourna sur une escorcheure que il avoit en la jambe, tout maintenant le venin se feri ou vif, et li tolli tout le pooir de la moitié du corps de celle part vers le cuer. Il fu bien ij jours qu'il ne but ne ne manja, ne ne parla. Le soudanc de Hamant lessièrent en paix, et le menèrent sa gent, en Egypte. » (Joinville.)

Toutes ces lutttes intestines semblaient appeler les chrétiens, et les inviter à se saisir de la victoire disputée entre les infidèles. On venait d'entrer en mars 1249. Le printemps paraissait, plein de confiance et d'espoir. Les préparatifs furent donc ordonnés. Mais, si hâtés qu'ils fussent, ils ne purent être terminés que vers le milieu du mois de mai. Le manque de marine avait contraint le roi de conclure avec les Génois, les Vénitiens et les Pisans un traité pour le transport de l'armée en

Égypte. L'embarquement eut lieu le vendredi qui précédait la Pentecôte. Au moment où la flotte allait appareiller, une grande tempête s'éleva. Bon nombre de navires furent chassés au loin, et il fallut attendre deux ou trois jours avant que tous pussent de nouveau se presser autour du pavillon royal. Ce ne fut donc que le lundi suivant que Louis fit voile vers l'Égypte. Il fut rejoint, chemin faisant, par le prince de Morée et le duc de Bourgogne. Enfin, le jeudi 4 juin 1249, les croisés arrivèrent en vue de Damiette. « Et trouvâmes là tout le pooir du soudanc sur la rive de la mer, moult beles gent à regarder ; car le soudanc porte les armes d'or là où le soleil feroit, qui fe-soit les armes resplendir. La noise qu'ils menioient de leurs nacaires et de leurs cars sarrazinnoiz estoit espoventable à escouter. » (Joinville.)

Ils étaient là répandus sur le rivage, les guerriers du croissant, avec leurs armures étincelantes et leurs longs cimenterres recourbés. Leur nombre était formidable, leur attitude menaçante.

De nombreuses voiles croisaient devant la ville, ce qui grandissait encore les difficultés et les périls du débarquement.

Saint Louis convoqua les plus expérimentés de ses barons ; la plupart étaient d'avis qu'on attendît les croisés jetés sur la côte de la Palestine. Mais le roi, brûlant du désir de se mesurer avec des ennemis si longtemps souhaités, ordonna l'attaque pour le lendemain.

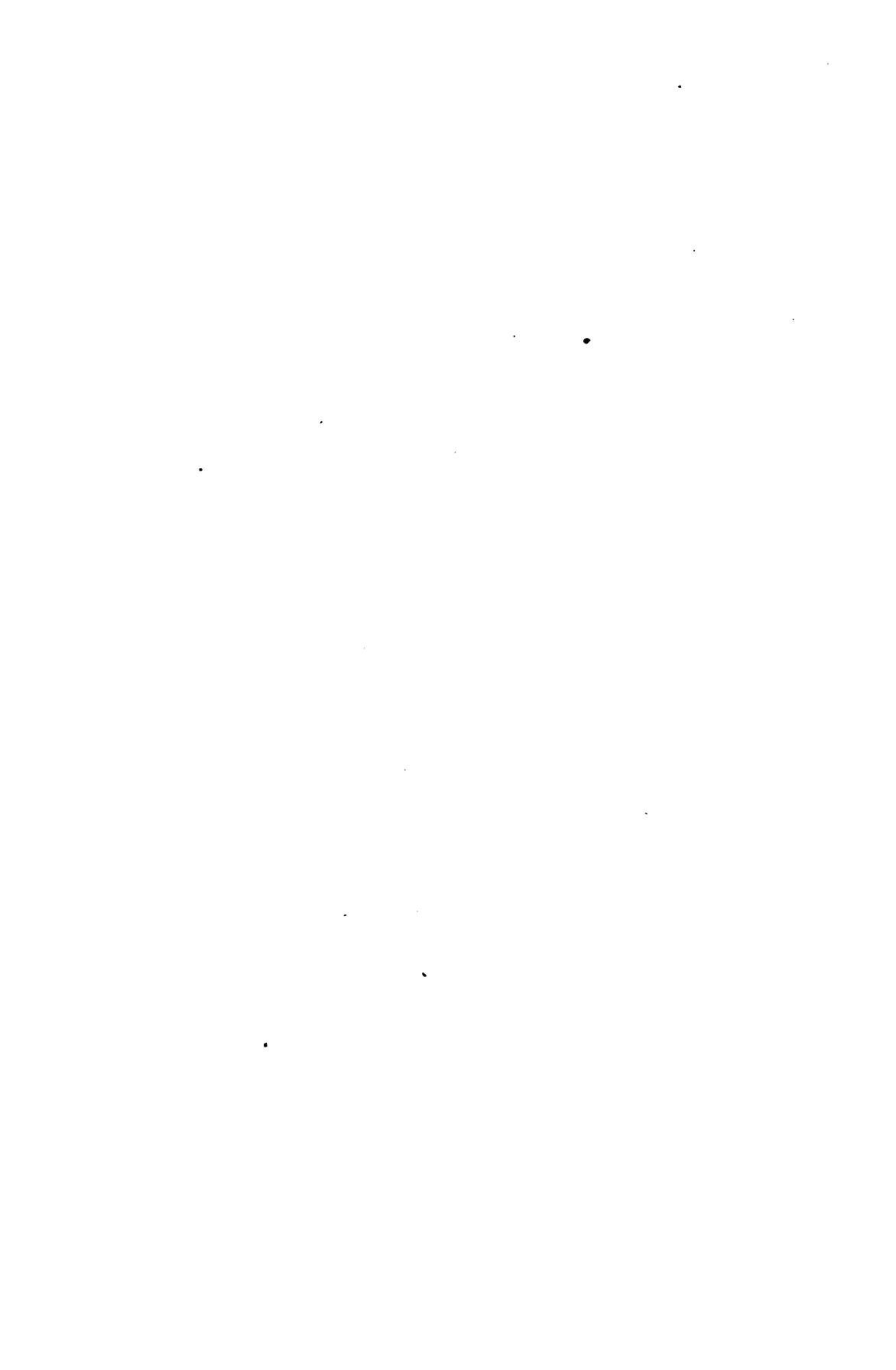
Les Sarrasins retirèrent leurs vaisseaux qui couvraient la mer, et les massèrent à l'embouchure du Nil, se plaçant ainsi entre l'île de Giseh, où voulaient débarquer les chrétiens, et la ville de Damiette qui s'étendait de l'autre côté du fleuve, toute nonchalante et pleine de soleil. Saint Louis fit avancer une partie de sa flotte pour contenir les vaisseaux turcs dans le fleuve ; en même temps, il faisait allumer des fanaux sur toute sa ligne de bataille ; la nuit se passa en prières au milieu d'un profond recueillement. Joinville parvint à se pro-

curer une galère pour le débarquement du lendemain. C'était là chose tout à fait nécessaire, car le fond de la mer offrait une pente si peu sensible que les vaisseaux se trouvaient arrêtés fort loin du rivage. Cette galère fut mise à sa disposition par sa cousine germaine Eschive de Montbéliard, dame de Baruch.

---



## CHAPITRE TROISIÈME



## CHAPITRE III

### DAMIETTE

Le jour parut enfin, qui devait inaugurer la croisade. L'aube naissante vint éclairer la flotte chrétienne en bataille, et tout impatiente de combattre.

Tout à coup, Louis prend la parole au milieu des siens : « Mes fidèles amis, s'écrie-t-il, nous sommes invincibles si nous sommes inséparables dans notre charité. Ce n'est pas sans une permission divine que nous nous sommes transportés ici

pour aborder dans un pays aussi puissamment occupé. Je ne suis point la France, je ne suis point la sainte Église : c'est vous qui êtes l'une et l'autre. Je ne suis qu'un homme dont la vie s'éteindra comme celle d'un autre quand Dieu voudra. Tout est pour nous, quelque chose qui nous arrive : si nous sommes vaincus, nous sommes martyrs ; si nous triomphons, la gloire du Seigneur en sera célébrée : celle de la France et même de la chrétienté en sera augmentée. Certes, il serait insensé de croire que Dieu m'a suscité en vain, lui qui prévoit tout. C'est ici sa cause, nous vaincrons par le Christ, et il triomphera en nous. Il donnera la gloire, l'honneur et la bénédiction non pas à nous, mais à son nom. »

Il dit, et d'immenses acclamations coururent sur les eaux et vinrent frapper le rivage. Les cœurs ouverts aux paroles du saint roi qui se propagèrent de proche en proche, éclatèrent d'enthousiasme. Quatre galères musulmanes montées par des pirates, eurent l'impudence de quitter

l'embouchure du Nil pour venir reconnaître en pleine mer les forces de l'armée chrétienne. Arrivés à quelques portées de traits, les pirates comprirent le péril et virèrent de bord. Mais, en même temps, plusieurs vaisseaux du roi fondent sur eux, les atteignent et les forcent à combattre. Des mangonneaux disposés sur le pont des navires chrétiens lancent en grand nombre des traits enflammés et des vases de chaux vive. Les traits déchirent, la chaux brûle hommes et navires, et en un clin d'œil trois des bâtiments infidèles sont submergés. Le quatrième parvint à regagner le Nil, non sans rapporter avec lui une sanglante charge de cadavres.

Une partie de la flotte chrétienne poursuit cet avantage, et, s'en allant attaquer jusque dans le fleuve la flotte ennemie, l'empêche de s'opposer au débarquement des croisés.

Mais la mer était trop basse pour transporter les vaisseaux jusqu'au rivage. Il fallut descendre

sur de légers radeaux qui, grâce à leur faible tirant, pouvaient facilement toucher terre. Dans le cours de cette manœuvre, un chevalier, nommé Pluquet, ayant mal pris ses distances fut entraîné dans les flots par le poids de son armure, et se noya. Ce fut le premier des martyrs de cette croisade qui devait en compter un si grand nombre.

L'aile gauche de l'armée, sous les ordres du comte de Jaffa, devait débarquer à la pointe du Nil, là même où venait de s'engager le combat entre les deux flottes. Le comte, qui portait d'or à la croix de gueules patée, avait fait peindre son écusson en proue et en poupe. Tous ses fidèles, au nombre de trois cents, portaient également ses armes sur leur bouclier; et si vite glissait sa galère, qu'elle semblait voler. Le centre, composé de mille chevaliers, était commandé par messires Erard de Brienne et Baudouin de Reims. Saint Louis s'avancait à la pointe de l'aile droite, ayant à côté de lui le cardinal-légat avec les comtes d'Artois et d'Anjou. Le cardinal-légat tenait la

croix sainte entre ses mains, et l'élevait comme une espérance aux yeux de toute l'armée. En avant de la galère royale, était une autre galère, au-dessus de laquelle flottait l'oriflamme.

Dès que le roi vit arboré sur la rive l'étendard sacré de la France, il ne put contenir son ardeur, et s'élança dans l'eau dont il eut jusqu'aux épaules. Chacun aussitôt de se précipiter à sa suite, obéissant en quelque sorte à l'élan donné de si haut. La cavalerie infidèle veut repousser dans les flots les premiers qui prennent terre. Mais, à mesure qu'ils abordent, les chevaliers se serrent étroitement les uns contre les autres, et plantant dans le sable les fûts de leurs lances, présentent comme une haie impénétrable aux efforts de l'ennemi. Les nouveaux arrivés s'amoncellent derrière ce rempart d'hommes, et l'appuient et le consolident. Au centre, c'est Baudouin de Reims, venant avec ses mille cavaliers dégager Joinville qui allait succomber sous le nombre. A gauche, c'est le comte de Joppé, qui faisait tendre ses pavillons sur la

plage, tellement resplendissants d'or et de soie qu'ils éblouissaient les regards. A l'aile droite, c'était le roi paraissant heaume en tête et glaive en main, et voulant, lui aussi, courir sus à l'ennemi, ce qu'il eût fait si ses chevaliers ne l'eussent retenu.

A ce moment, emporté par son cheval, ou croyant être suivi des siens, un Sarrasin venait s'abattre et se briser contre ce redoutable front de bataille. Il ne resta de lui qu'un peu de sang et de chair, comme s'il eût été consumé par la foudre; et son cheval, messenger de sa mort, regagna seul les rangs des infidèles. Cependant, plus se prolongeait le combat, plus il était redoutable à l'ennemi; car, à chaque instant, débarquaient de nouvelles troupes.

Bientôt, toute l'armée fut sur le rivage, à l'exception de ceux qui combattaient la flotte des infidèles à l'embouchure du Nil. L'ennemi recourut alors au redoutable feu grégeois. Mais le Dieu des

armées commande aux forces de l'espace, et le vent, obéissant aux ordres d'en haut, ramena sur les Sarrasins les flammes qu'ils avaient soufflées.

En même temps, les arbalétriers répandus sur les flancs de l'armée chrétienne se jetèrent dans la mêlée, et achevèrent, en les criblant de traits, la déroute des ennemis. Il fallait fuir, et cependant, avant d'abandonner à la croisade le rivage d'Égypte, ils tentèrent un suprême effort. La cavalerie exécute une charge impétueuse, désespérée vers la tente du roi, de pourpre éclatante, semée de fleurs de lis d'or; en même temps, la flotte infidèle se retourne avec fureur sur la flotte chrétienne comme un taureau blessé.

Ce fut un moment terrible, mais ce ne fut qu'un moment. Au milieu d'un combat acharné, corps à corps et sans merci, voici que les esclaves chrétiens de Damiette, secouant leurs chaînes, tombent sur les derrières de l'armée musulmane, en s'emparant des premières armes qui leur tombent sous

la main. La flotte ennemie remonte précipitamment le Nil, non sans laisser plusieurs navires au fond des flots, et nombre de cadavres à la surface. L'armée également lâcha pied ; les croisés la poursuivirent dans ses retranchements.

Là, grâce à l'obstination des Mameluks baharites, un dernier combat s'engagea, dans lequel les musulmans finirent par céder. Ils abandonnèrent le Nil et sa rive occidentale, et se réfugièrent à Damiette après avoir coupé le pont. La reine et la duchesse d'Anjou, qui s'étaient tenues à l'écart sur un vaisseau, en priant le Dieu des armées, débarquèrent à leur tour, tandis que l'armée chantait le *Te Deum* de victoire. Les tentes se pressèrent autour de la tente du roi. La croisade avait pris possession de la terre d'Égypte.

Tandis que les chrétiens s'établissaient sur la rive gauche du Nil et arboraient la croix sainte sur le champ de victoire, Fackreddin traversait à la hâte le pont du Nil et entra à Damiette.

Déjà, vers la fin de la bataille, trois pigeons avaient été lancés vers Mansourah, rapides messagers de défaite, dépêchés au sultan. Fackreddin sentit que s'il ne se rendait pas à la hâte auprès de Malek-Saleh, il était perdu. Silencieusement donc il traversa la ville, et se retira par la porte opposée. Alors les habitants se sentant abandonnés s'élancent au hasard dans les rues, massacrant les captifs chrétiens, massacrant tout ce qu'ils rencontrent, plus d'une fois se massacrant l'un l'autre. C'était une furie sauvage, furie de peur et de désespoir, furie de carnage et de sang. Ceux qui fuyaient comme des troupeaux égorgèrent comme des bouchers, car l'effroi de la mort leur donnait une énergie nouvelle, et ils exerçaient, en quelque sorte, les représailles de leur épouvante.

Pour comble de confusion, voici la garnison quittant la citadelle pour descendre dans la ville, et prendre sa part de cette orgie de sang et de destruction. Elle était composée de Beni-Kenanch, l'une des plus braves, mais aussi des plus barbares

tribus de l'Arabie. Ils mirent le feu aux édifices ; ils égorgèrent tous ceux qui se trouvaient sous leurs pas. Le sang ruisselait dans les rues, la flamme dans les airs. Puis, bientôt, garnison et habitants se retirèrent pêle-mêle ; ce qui put échapper aux ruines et à l'embrasement s'enfuit par les campagnes, et la ville ne fut plus qu'un ardent foyer d'incendie, rougissant de ses reflets le ciel des nuits d'Orient.

Vers le matin, on vit arriver au camp chrétien deux hommes au visage amaigri par la souffrance, aux membres sillonnés par les fers, mais déjà tout consolés par la joie qui s'épanouissait dans leurs yeux. C'étaient deux captifs chrétiens échappés au massacre, et qui venaient avertir le roi de ce qui s'était passé.

Un chevalier s'offrit pour aller reconnaître si l'abandon de la ville n'était pas une feinte cachant quelque stratagème. Il partit au galop, traversa le pont et la porte qui y faisait face ; puis, se diri-

geant au milieu des décombres et des cadavres, il s'assura de l'absence de toute embûche et de tout péril.

Dès que le roi vit reparaître à l'entrée du pont le panache du brave chevalier, il ordonna à l'avant-garde de se mettre en marche pour éteindre l'incendie; puis il s'avança lui-même avec le légat du pape et le patriarche de Jérusalem, suivis d'une foule de prêtres qui chantaient des psaumes au Très-Haut.

Le pieux cortège se rendit à la principale mosquée qui, purifiée par les cérémonies saintes, fut convertie en église, et consacrée à la Vierge. On y célébra la messe, et l'armée entière entonna le *Te Deum*. Et chacun était dans l'admiration de ce qu'une ville si forte et si puissante fût tombée sans coup férir au pouvoir des guerriers du Christ.

Tandis que Louis entrait triomphant à Damiette,

un chevalier rendait le dernier soupir au camp de Giseh. C'était Hugues Le Brun, comte de La Marche, blessé mortellement au combat de la veille en signalant sa valeur à côté de son roi. Le vaincu de Taillebourg et de Saintes avait expié sa rébellion, non sans gloire.

Un autre allait mourir. C'était le sultan Malek-Saleh. Il profita de ses dernières lueurs de vie et de raison pour faire mettre à mort cinquante officiers de la garnison de Damiette. Puis il fit venir Fackreddin lui-même.

Celui-ci vint, mais avec les émirs, chacun ayant la main sur son kangiar. Le soudan voulut parler, mais son dernier effort de barbarie avait épuisé ses forces. Il retomba inerte sur son lit de mort, et Fackreddin haussant les épaules, se contenta de dire à voix basse à ses fidèles : « Non, ce n'est pas la peine. »

Le soudan Malek-Saleh mourut le 22 no-

vembre 1249, en se désignant pour successeur Tousan-Shah, son fils.

Damiette était donc aux chrétiens. Ils avaient, par la seule terreur de leur nom et de leurs armes, pris une ville réputée imprenable, et les infidèles avaient laissé à la flamme le soin de défendre les murailles qu'ils abandonnaient. Mais bientôt on les vit revenir à la charge, espérant reprendre une position qu'ils n'avaient pas su conserver. Le moment était bien choisi : les croisés, heureux et fiers de leurs succès, se reposaient alors dans la mollesse et les voluptés. « Les barons, dit Joinville, se pristrent à donner les grans mangers et les outrageuses viandes; le commun peuple se prist aux foles femmes. » Mais l'apparition de la cavalerie infidèle fit rentrer en eux-mêmes les soldats de la croix. En quelques heures, tous étaient sous les armes.

Dans son ardeur de combattre, Joinville demande qu'il lui soit permis d'attaquer lui-même, afin de

ne pas laisser aux Sarrasins l'avantage de l'attaque. Mais messire Jehan de Beaumont lui commanda de rester dans les rangs en attendant les ordres du roi, qui, entouré de ses fidèles, Geffroy de Sargines, Mahi de Marley, Philippe de Nanteuil, observait les mouvements de l'ennemi se disposant au combat.

Soudain, il se fait une rumeur dans les rangs des croisés, et l'on voit s'élançer à bride abattue monseigneur Gauchier d'Autrèche qui courait sus aux infidèles. Mais avant d'arriver à eux, il fut renversé de son cheval, « et s'en ala le cheval couvert de ses armes à nos ennemis, pour cè que le plus des Sarrasins estoient montez sur jumens, et pour ce, traît le cheval aux Sarrasins. »

Alors, quatre Turcs voyant le chevalier étendu à terre, vinrent sur lui, et lui assénèrent plusieurs coups de leurs masses pesantes. Messire Ymbert de Beaujeu, connétable de France, accourut à la hâte, mit en fuite les Sarrasins, dégagea le blessé,

et, avec l'aide de quelques sergents d'armes, le rapporta dans sa tente. On le fit saigner des deux bras, mais le soir même il était mort.

Souvent les chrétiens faisaient des sorties. Un jour, ils se jetèrent avec impétuosité sur les Sarrasins et en tuèrent un grand nombre, mais le lendemain une nouvelle sortie fut moins heureuse, et plusieurs chevaliers ne rentrèrent pas à Damiette.

Ce qui coûtait le plus d'hommes à l'armée chrétienne, c'est que chaque nuit des fantassins ennemis pénétraient dans les retranchements, et tuaient les chrétiens endormis, puis rapportaient leurs têtes au soudan qui les payait un besant d'or chacune. Comme le camp était gardé par des cavaliers, ces nocturnes maraudeurs de têtes humaines se glissaient sous le ventre des chevaux, gagnaient les tentes sans être vus, et sortaient de même avant le point du jour. Pour détourner ce péril, le roi fit garder le camp par des fantassins et rap-

procha tellement les sentinelles qu'elles se touchaient presque.

Ce fut vers ce temps que le soudan Negmeddin dépêcha un message au roi pour lui proposer Jérusalem et la terre sainte en échange de Damiette. Mais le comte d'Artois combattit cette proposition, et demanda que le soudan rendît également Alexandrie. Le soudan envoya un second message, mais cette fois, en manière d'ironie et de dérision. Il demandait aux chrétiens pourquoi ils laissaient se rouiller les bêches et autres instruments de labourage qu'ils avaient apportés avec eux. Louis ne répondit que par un magnifique dédain.

Cependant, Damiette était bloquée par l'ennemi. La famine succédait à l'abondance, et l'armée regrettait, en ces jours de désastres, les biens qu'elle avait gaspillés en des jours de festins. On vit des chrétiens, obéissant à un sombre désespoir, se réfugier dans les rangs des infidèles, et pour un

morceau de pain , trahir la cause de Dieu : on en vit arracher de leur poitrine le signe sacré de la croix pour ceindre le turban sacrilège. Ceux-là furent les plus cruels ennemis de ceux qu'ils avaient nommés leurs frères, car l'apostat, rongé de remords, cherche à se venger de lui-même sur ceux qui sont restés fidèles.

Cependant, on voyait arriver peu à peu les chevaliers que la tempête avait séparés du roi et jetés sur des terres *estranges*; tous avaient fait voile vers Damiette, certains de trouver un lieu de ralliement sur un champ de victoire. L'armée avait été divisée par l'orage, c'est devant l'ennemi qu'elle se reformait.

Seul, le comte de Poitiers n'était pas arrivé. Saint Louis résolut de l'attendre, car monseigneur Alphonse amenait avec lui l'arrière-ban de France, c'est-à-dire nombre de vaillants hommes qui, s'ils ne portaient pas la bannière à la lance, avaient au

cœur l'enthousiasme vivant et la foi conseillère du sacrifice.

On attendit donc encore. Le roi, pour mettre les siens à l'abri des surprises, fit creuser de grands fossés autour du camp, et en confia la garde aux arbalétriers.

La Saint-Remi était passée, et le comte Alphonse n'arrivait pas. Déjà, on commençait à craindre qu'il n'eût été victime de quelque désastre, et chacun implora le Dieu des armées pour le frère du roi de France. L'armée et les seigneurs étaient persuadés que s'ils avaient le ciel pour eux, les infidèles avaient pour eux l'enfer, et que la magie s'était conjurée avec le mahométisme. Ainsi, Joinville raconte que, pendant la traversée, il avait eu sans cesse devant son vaisseau une montagne fantastique, qui causa grand effroi à son équipage.

« Lors, nous dit un preudomme prestre que on appelait le doyen de Malrut, car il n'ot oncques

persécution en paroisse, ne par défaut d'y aue, ne de trop pluie, ne d'autre persécution, que aussitost comme il avoit fait iij processions par iij samedis, que Dieu et sa mère ne délivrassent. Samedy estoit; nous feismes la première procession entour les ij maz de la nef : je meismes m'y fiz porter par les braz pour ce que je estoie grief malade. Oncques puis nous ne veismes la montaigne, et venimes en Cypre le tiers samedy. »

Le bon sénéchal rapporta ce fait au légat, qui fit ordonner les trois processions dans l'armée pour trois samedis. Le troisième, arriva le comte Alphonse de Poitiers.

---



## CHAPITRE QUATRIÈME

Vertical line on the left side of the page.

## CHAPITRE IV

### L'ASHMOUNN

L'armée était complète, il fallait agir. Saint Louis consulta ses barons, qui lui conseillaient d'aller mettre le siège devant Alexandrie. Mais le comte d'Artois repoussa cet avis. Il voulait frapper à mort l'empire égyptien en emportant le Caire. « Ainsi que qui vouloit tuer premier le serpent, et li devoit esquacher le chief. »

Cette opinion prévalut. On se mit en marche; mais les obstacles étaient nombreux sur la route.

Le premier jour, on fut obligé de combler un de ces canaux qui, s'alimentant du Nil, vont porter jusque dans les sables la fraîcheur et la fécondité. A peine ce travail était-il achevé qu'on vit venir une troupe de cinq cents Sarrasins qui se présentaient comme alliés, comme transfuges. Le roi pénétra facilement la trahison déguisée sous les dehors de la trahison. Néanmoins, toujours loyal même envers la perfidie, il défendit de leur faire aucun mal et donna l'ordre d'avancer.

Les Templiers, ouvrant la marche, s'engageaient sur la chaussée, quand tout à coup un des Sarrasins, s'élançant hors des rangs, va frapper de sa masse d'armes un des chevaliers, qui roule tout sanglant aux pieds du maréchal de l'ordre, frère Renaud de Bichiers.

A cette vue, le maréchal transporté d'indignation : « A eulz, s'écrie-t-il, de par Dieu, car ce ne pourrois-je plus souffrir. » Aussitôt, il pique des deux, suivi des siens, et toute cette vivante masse

de fer s'en vint donner contre les Sarrasins qu'elle brise et précipite dans le fleuve. De cinq cents qu'étaient les infidèles, pas un n'échappa.

L'armée traversa le canal sans rencontrer d'autre obstacle. Le lendemain soir, elle arriva au pont de Shaneseh.

Cependant, la terreur du nom chrétien se répandait de tous côtés. Le Caire était dans la consternation, n'étant plus protégé que par Mansourah. Si Mansourah succombait, la capitale de l'Égypte ouvrait ses portes à la croisade. C'est ce qu'avait compris Fackreddin. Aussi avait-il concentré toutes ses forces dans la plaine qui s'étend entre Mansourah et le canal de l'Ashmounn. Là, devait se livrer la grande bataille ; là, l'Orient et l'Occident, l'islamisme et la chrétienté devaient avoir leur solennelle rencontre. Fackreddin appelait aux armes tous les bons musulmans ; il sentait qu'en cette journée décisive, la défaite de l'islamisme lui eût été mortelle, et que dans

l'angle formé par l'Ashmounn et le Nil, allait se jouer le sort d'une moitié du monde.

La rive méridionale de l'Ashmounn fut donc puissamment gardée par l'armée musulmane quand, le 19 décembre, l'armée chrétienne parut sur l'autre bord. Un canal séparait les deux armées, mais dans ce canal, que d'abîmes!...

Là encore, il fallait établir une chaussée, et cela en face d'un ennemi nombreux, à portée des traits qui devaient décimer les travailleurs. Pour protéger ceux-ci, le roi fit construire deux beffrois, vastes tours de bois, recouvertes de cuir bouilli pour éviter les atteintes du feu grégeois. C'est de là que les croisés lançaient des pierres et des traits sur l'armée ennemie. A ces beffrois étaient joints des chas-chastiaux, longues galeries à l'abri desquelles les chrétiens pouvaient travailler à la chaussée sans craindre les traits des infidèles.

Ceux-ci possédaient seize engins qui vomis-

saient sans cesse la mort et la désolation sur l'armée chrétienne. Saint Louis en fit construire dix-huit; mais ces machines, moins bien faites et moins habilement dirigées que les machines ennemies, firent peu de mal aux Sarrasins à l'exception de l'une d'elles, dont messire Jocelin de Courant fut *mestre engeigneur*, et qui fut très-meurtrière.

Les travaux se poursuivaient avec vigueur.

Déjà le môle, s'allongeant d'heure en heure, allait toucher la rive opposée, quand tout à coup les Sarrasins, ne pouvant arrêter les progrès du travail, se décident à faire reculer leur rive, et, creusant le sol à mesure que les croisés comblent le canal, perpétuent, en le déplaçant, l'obstacle à franchir.

Mais là ne s'arrêtaient pas leurs efforts. La veille de Noël (24 décembre 1249), Fackreddin envoya un détachement qui suivit la rive gauche du Nil, traversa le fleuve à Shaneseh, et le lendemain,

vers le milieu du jour, s'en vint attaquer le camp chrétien sur ses derrières.

Rien n'était prêt pour la défense. Deux braves chevaliers, monseigneur Perun et monseigneur Duval son frère, marchent droit à l'ennemi; mais ils sont tirés à bas de leurs chevaux et entraînés. Heureusement, Joinville qui prenait alors son repas avec messire Pierre d'Avallon avait saisi ses armes au premier bruit de bataille. Il s'élance avec son brave compagnon, fond sur les Sarrasins, et parvient à dégager les deux vaillants frères, mais *moult bléciés et marris de coups*. Les Templiers, qui arrivèrent au même moment, déterminèrent la retraite des infidèles, qui s'enfuirent non sans quelque perte.

Pour prévenir le retour de semblables surprises, le roi fit, comme dit Joinville, *coudre* le camp d'un fossé. Ce fossé partait du Nil, et aboutissait à l'Ashmounn, de telle sorte que le camp triangulaire était défendu sur une de ses faces par un

fossé, sur l'autre, par un canal, sur la troisième, par un fleuve.

L'inaction forcée des chrétiens augmentait chaque jour l'audace des infidèles. Fackreddin fit passer l'Ashmounn à une partie de ses troupes ; mais les Sarrasins furent vaillamment reçus. Saint Louis avait partagé la garde du camp entre ses trois frères : il était resté au centre pour faire en quelque sorte rayonner en tous sens son regard et sa volonté. La partie qui faisait face au canal était confiée au comte d'Anjou. Celui-ci courut sus aux ennemis, les culbuta, puis les précipita partie dans le canal, partie dans le fleuve. Le comte Gui de Forez, emporté par son ardeur, perça de part en part une troupe de Sarrasins, puis fondit, la lance en arrêt, sur une autre troupe qui suivait la première. Là, le succès ne répondit pas à sa vaillance. Il fut jeté à terre et eut la jambe cassée.

Les Sarrasins ne durent leur salut qu'à la puissante intervention de leurs machines, qui, sans

relâche, vomissaient la mort. Un jour, ils amenèrent sur les bords de l'Ashmounn un formidable engin, auquel Joinville donne le nom de perrière. En même temps, leurs machines disposées et sur la rive du canal et sur la rive du Nil, lançaient, des deux côtés à la fois, une grêle de traits. Dès que la nuit fut venue, on vit s'élaner de la perrière une énorme boule de feu floconneuse, écumante, comme serait une neige enflammée.

« La manière du feu grégeois était telle, dit Joinville, que il venoit bien devant aussi gros comme un tonnel de verjus, et la queue qui partist de li estoit bien aussi grant comme un grant glaive. Il faisoit tele mise au vent que il sembloit que ce feust la foudre du ciel. Il sembloit un dragon qui volast par l'air tant getait grand clarté que l'on véoit parmi l'ost, comme se il feust jour pour la grant foison du feu qui getoit la grant clarté. »

Le globe ardent vint s'abattre entre les deux

galeries des chrétiens, au milieu de la chaussée construite sur le canal. Les machines étaient gardées ce soir-là par Joinville et le sire Gautier de Careil.

« Messeigneurs, dit ce dernier, nous sommes au plus grant péril que nous feussions oncques mais; car se il ardent nos chasteaux et nos demeures, nous sommes perdus et arts; et se nous lessons nos deffenses que l'on nous a baallées à garder, nous sommes honnis, dont nulz de cest péril ne nous peut deffendre fors que Dieu. Si vous loe et vous conseille, que toutes les foiz que ils nous geteront le feu, que nous nous metions à coutes et à genoulz, et prions notre Seigneur que il nous gete de ce péril. »

Ainsi parla messire Gautier du Careil, et firent ainsi les bons chevaliers. Chacun d'eux se livre à d'inouis efforts pour éteindre l'inextinguible flamme. Mais déjà la galerie ne les protège plus contre les traits des infidèles qui ont pris le parti

de tirer en l'air, de telle façon que les traits retombassent sur la tête des travailleurs, après avoir décrit un arc de cercle.

Toutefois, combattu par d'aussi généreux dévouements, l'incendie lâche enfin sa proie ; mais voici qu'une lueur nouvelle embrase l'horizon. C'est l'éclair précurseur d'une nouvelle foudre.

Le roi, cependant, envoyait messenger sur messenger pour s'informer des désastres causés par le fléau ; puis il se jetait à terre, tendant les mains au Seigneur, en s'écriant : « Biau sire Dieu, gardez-moi ma gent, » et de fréquents sanglots venaient briser la prière sur ses lèvres. Cette fois, la flamme vint frapper la rive, et s'attacha à un chas-chastel qui fut instantanément enveloppé. Messire de Lantigoiz, chevalier qui servait sous la bannière de Courtenay, courut à Joinville : « sire, lui dit-il, se vous ne nous aidés nous sommes tous ars, car les Sarrasins ont tant traits de leurs pyles que il a aussi comme une grant haye qui

vient ardent vers nostre chastel. » Joinville se rendit avec messire Gautier au plus fort du péril, et là, au milieu des flèches des Sarrasins, ils parvinrent à éteindre le feu grégeois.

Bientôt un troisième monceau de feu traverse le canal avec un bruit terrible, et vient s'écraser sur la rive. Les croisés commençaient à se familiariser avec ce terrible ennemi ; on laissa donc la flamme s'éteindre d'elle-même, et bientôt on la vit expirer comme en des crispations convulsives. Toutefois, les machines avaient grandement souffert, et ne devaient pas résister à une seconde épreuve.

Le lendemain encore, la flamme s'élança rapide et furieuse sur les tours de bois. En même temps, les Sarrasins faisaient pleuvoir une telle quantité de traits et de pierres, qu'il était absolument impossible aux croisés de s'opposer aux progrès de l'incendie. Bientôt les tours parurent tout ardent, puis, avec un effroyable fracas, s'abîmèrent

dans un gouffre de feu. Un tourbillon de fumée s'élança, qui couvrit le canal et le fleuve, et de ses noires ténèbres remplit les airs. Quand il se dissipa, la lutte était finie, et l'on ne voyait plus sur la rive que d'informes débris et d'immenses charbons, mêlés au hasard par la flamme capricieuse.

Ainsi, l'armée n'avait plus de machine. La croisade, arrêtée par la conjuration des hommes et des éléments, frémissait, incertaine et captive dans cette presque fatale, et s'épuisait en d'infructueux efforts.

Le roi fit appel au dévouement des siens. L'appel fut entendu, le dévouement ne faillit pas. Les barons sacrifièrent à l'espérance du triomphe la ressource de l'insuccès. Ils donnèrent les vaisseaux qui devaient les ramener en France, et la charpente de ces vaisseaux servit à construire une nouvelle galerie. On attendit le jour de garde du comte d'Artois qui tenait « à restorer la mes-

chéance des autres chas-chastiaux qui furent ars à son guiet. »

Ce jour arriva, et la nouvelle machine, fruit de tant de travaux et de sacrifices, fut solennellement amenée sur la rive du canal. Un nombreux détachement l'entourait pour la protéger contre les attaques des Sarrasins. Ceux-ci, à leur tour, firent paraître leurs engins sur le rivage, et à l'instant, une nuée de traits et de pierres s'abattit en grêle parmi les rangs serrés des chrétiens. La mort y creuse de larges vides, et réduit à l'impuissance tant de courages enflammés et résolus. Alors parut sur le rivage ennemi la terrible perrière, qui tonna de nouveau le feu grégeois.

Bientôt, la galerie apparut tout en feu. L'incendie, infatigable, s'empara de ces charpentes faites de sacrifices, pour les tordre en charbons, les dissiper en poussière, et la flamme ne s'évanouit qu'après avoir absorbé sa proie en son néant. Le duc d'Anjou s'était conduit avec la bravoure du

désespoir. Au milieu des flèches aiguës qui sifflaient et du feu grégeois, il s'était précipité seul dans cet étroit espace entièrement ouvert à la mort, pour se livrer aux mêmes flammes que la machine qu'il ne pouvait défendre. Quatre chevaliers se jetèrent à sa suite en courant ses propres périls pour l'y arracher, et l'entraînèrent de force au milieu des siens.

L'armée était dans la consternation; le roi tint conseil, et chacun fut forcé de reconnaître l'impossibilité de construire désormais une chaussée. Plus de machine pour protéger les travailleurs, harcelés sans cesse par un vigilant ennemi; plus de chaussée praticable pour franchir ce fossé qui semblait s'élargir de lui-même; l'obstacle partout, et partout l'impuissance de le détruire.

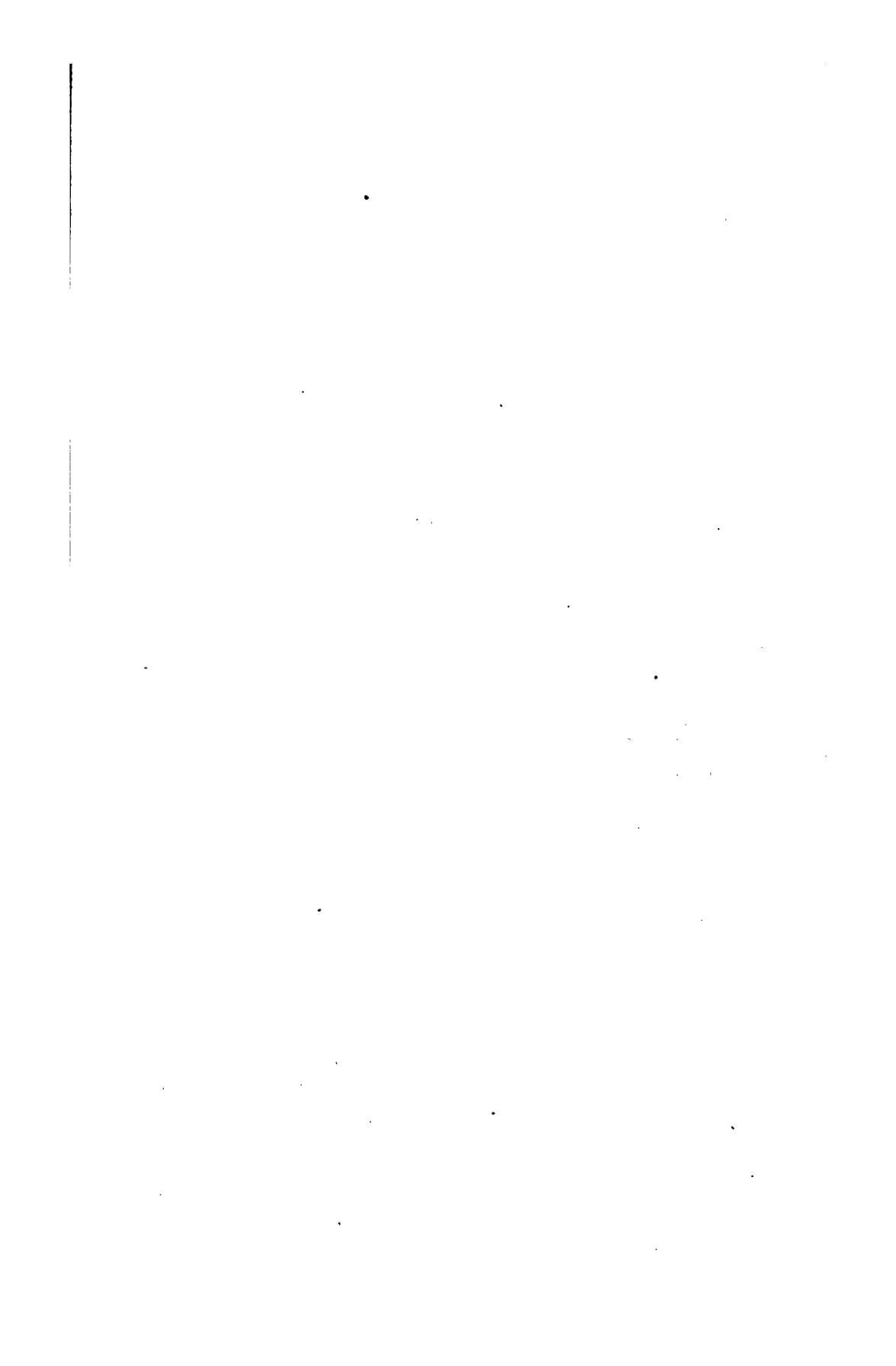
C'était à désespérer, quand voici se lever soudain monseigneur Hymbert de Beaujèu, connétable de France. Il annonce au roi qu'un Bédouin a promis d'indiquer un gué moyennant cinq cents

besants d'or. Un rayon de joie éclaira tous les visages. La route des combats, si longtemps fermée à tant de généreuses impatiences, allait enfin se rouvrir. Il y eut là comme un coup de vent qui balaya les pensées douloureuses, les sinistres découragements. La proposition fut acceptée unanimement, et le passage fixé au mardi, 8 février, jour de quaresme-prenant. Il fut résolu que le duc de Bourgogne resterait à la garde du camp, en deçà de l'Ashmounn, et que le roi, avec ses deux frères et le reste de l'armée, traverserait le canal.

---



## CHAPITRE CINQUIÈME



## CHAPITRE V

### MANSOURAH

L'aube enfin se leva du jour si ardemment désiré. L'avant-garde se composait de mille quatre cents ou deux mille hommes : elle se divisait en deux corps, le premier, formé des Templiers commandés par leur grand-maître Guillaume de Sonnac, et des Anglais, commandés par Guillaume Longsword, comte de Salisbury ; le second, formé des chevaliers français, que conduisait l'intrépide Robert d'Artois. Le roi, qui connaissait l'impétueuse ardeur de son frère, l'avait relégué à la seconde

ligne de peur qu'il ne compromît le succès de la bataille. Ce faible détachement, à qui revenait l'honneur des premiers périls, se mit silencieusement en marche vers le fossé.

Les rives étaient glissantes et trempées d'eau; les chevaux trébuchaient sous les armures pesantes. Ce fut bien pis encore lorsqu'on se fut engagé dans le gué indiqué par le Bédouin. Là, furent noyés plusieurs chevaliers de distinction, entre autres, messire Jehan d'Orléans. Néanmoins, soutenus par leur ardeur, les guerriers arrivent au bord opposé, l'escaladent rapidement, et mettent en fuite un corps de trois cents Sarrasins, chargés de défendre le passage.

Le comte d'Artois, qui le premier de tous avait touché terre, n'écoute plus que son amour de la gloire et des périls. Oubliant la promesse qu'il avait faite au roi son frère, il prend avec les siens la tête de l'avant-garde, empiétant ainsi sur les droits des Templiers et des Anglais. Le grand-

maître, homme vénérable par ses années et ses exploits, cherche vainement à l'arrêter.

« Comte, lui dit-il, vous ne devez pas compromettre le sort de ceux qui vous ont été confiés. Séparer l'avant-garde du corps de bataille, c'est la livrer à toutes les incertitudes et à tous les périls d'une lutte inégale. Dès que notre petit nombre sera connu, le courage reviendra au cœur des infidèles ; ils nous envelopperont et extermineront tous les nôtres. »

Le grand-maître parlait en homme sage et bien avisé, qu'une expérience de chaque jour avait dès longtemps familiarisé avec le caractère de l'ennemi. Le comte d'Artois, qui voyait les infidèles fuir de toutes parts, en vint jusqu'à soupçonner les intentions du grand-maître. Il déclara que les timides conseils n'étaient point faits pour lui. En même temps un de ses chevaliers, messire Foucent de Merle, homme vaillant mais complètement sourd, tirait toujours sans rien entendre la bride

du cheval de Robert en criant : « Ores à eux, ores à eux!.. » Les Templiers, soupçonnés et offensés dans la gloire de leur nom, suivirent le prince par point d'honneur, et une course furieuse commença.

Tout tombait, tout s'abattait sous cette trombe vivante, sous cet ouragan de fer qu'entraînait une force irrésistible. Bientôt on arrive au camp ennemi, on y pénètre à la suite des infidèles, qui s'éparpillaient en fuyant comme la poussière dans la tempête.

Fackreddin, nonchalamment occupé à se faire parfumer la barbe au sortir du bain, s'élance hors de sa tente sans songer à revêtir son armure. Il vole avec quelques-uns au-devant du péril ; mais abandonné des siens, il tombe au milieu du tourbillon qui l'enveloppe, et meurt frappé d'un coup de lance.

Cependant Robert allait, allait toujours ; la

victoire accompagnait ses pas et les infidèles tombaient. Déjà les portes de Mansourah se montraient distinctes, et deux lieues séparaient l'avant-garde du corps de bataille.

Le grand-maître du Temple tente un dernier effort sur l'esprit de Robert pour l'engager à ne pas se laisser couper par la multitude des Sarrasins. Guillaume Lingsword, le chef des Anglais, intervient dans la discussion pour appuyer l'avis du grand-maître. Robert ne lui répond que par l'insulte et le reproche de couardise. Alors le rouge monte au visage du preu chevalier. Il ne songe plus qu'à venger à force d'exploits son honneur outragé. « Comte Robert, s'écrie-t-il, j'irai si loin que vous n'oserez toucher la queue de mon cheval <sup>1</sup>; » et il pique des deux, et tous s'élancent pêle-mêle comme luttant de vitesse.

Le grand-maître ne se laissait point dépasser

1. Count Robert, Jurill go so far in danger to-day that you shall not dare towch the tail of my horse (Mills).

d'une demi-lance par le comte. Il vint des chevaliers du roi qui crièrent à ces impétueux d'arrêter. Leur voix ne fut point entendue. On arrive ainsi devant Mansourah; les uns entrèrent avec les fuyards, les autres enfoncèrent une porte à coups de hache, et se répandirent dans la ville déjà abandonnée par bon nombre de ses habitants. Au milieu de cette panique, on vit s'envoler deux pigeons vers le Caire; ils portaient au flanc la nouvelle de la mort de Fackreddin et de la prise de Mansourah.

La journée s'annonçait merveilleusement. L'ennemi étourdi de peur, atterré par la mort de son chef, ne savait que faire et se sauvait à tout hasard. Malheureusement, il se trouva là un homme de sang-froid et de résolution qui rétablit les affaires des infidèles, et qui sut habilement profiter des fautes du comte d'Artois.

Tandis que les chrétiens s'engageaient fatalement dans les rues étroites de Mansourah, Bibars-

Bindockar, chef des Mamelucks, ralliait les siens, en ramenait une partie dans la ville et faisait fermer les portes. En même temps, il portait le reste de ses forces au-devant de l'armée chrétienne qui continuait lentement à passer le canal.

Grâce à l'imprudence du comte d'Artois, la discipline était détruite parmi les croisés. L'unique préoccupation d'aller porter secours au frère du roi dominait tous les esprits et tous les cœurs. Aussi, au lieu de se ranger en bataille à mesure qu'ils avaient franchi le gué, les chevaliers agissaient chacun selon ses inspirations propres, et se distribuaient en petites troupes que ne reliait aucune direction commune.

C'est ainsi que s'étaient réunis à Joinville les sires Pierre Mauclerc, Guy de Malvoisin, Raoul de Vanon, Hugues de Trichastel, Renaut de Menoncourt, Ferry de Loupey, Hugues d'Escoz. Tous se dirigeaient à bride abattue vers Mansourah,

quand soudain s'avance vers leur droite un gros d'ennemis s'appêtant à charger le roi au passage du gué. Les intrépides chevaliers font aussitôt volte-face et dispersent les assaillants.

Au même instant, Joinville aperçut un détachement d'infidèles dont le chef était en train de monter à cheval. Le bon chevalier se hâta de lui courir sus, et le frappa de telle rudesse que l'épée entra sous une épaule et ressortit sous l'autre. Le Sarrasin tomba mort; mais son écuyer, passant derrière le sénéchal, lui assène sur les épaules un coup de masse d'armes qui le tient courbé. Dans cette situation, Joinville ne pouvait tirer l'épée qu'il avait à sa ceinture; il fut obligé de saisir l'épée suspendue à son cheval encore fumante de sang. Lorsque l'écuyer le vit l'épée à la main, il releva sa pesante masse d'armes et prit la fuite.

Mais un péril ne disparaissait que pour faire place à un péril plus grand. Un corps de 6,000

hommes environ fond sur cette poignée de braves, les abat et passe sur eux. Tous cependant se relèvent, moins un, messire Hugues de Trichastel, qui périt en cette circonstance. Ils s'acheminèrent alors vers une mesure où il leur devait être plus facile de faire tête à l'ennemi.

Une partie des Sarrasins se hissent sur les murs pour frapper d'en haut les braves chevaliers. Mais la résistance fut énergique et vaillante. Pour empêcher les chevaux de s'enfuir, Joinville les tenait par les freins. Hugues d'Escoz reçut trois blessures au visage; Raoul de Vanon fut blessé entre les deux épaules et fait prisonnier. Ferry de Loupey reçut une blessure semblable et si large que, dit Joinville, « le sanc li venoit du corps aussi comme le bondon d'un tonnel. » Erard de Syvercy reçut un coup d'épée si violent que le nez en fut détaché, et pendit sur les lèvres.

Le péril grandissait de minute en minute. Joinville se jette à genoux : « Biau sire saint Jaque,

s'écrie-t-il, que j'ay requis, aidiés moy et secourez à ce besoing. »

« Maintenant que j'ay faite ma prière, continue-t-il, monseigneur Erard de Syverey me dit : « Sire, je vous cuidiés que moy ne mes hers n'eussions repouvier, je vous iroie guerre secours au conte d'Anjou que je voi là en mi les chans. » Et je li dis : « Messire Erart, il me semble que vous feriés vostre grand honeur se vous nous aliés guerre aide pour nos vies sauver, car la vostre est bien en avanture. » Et je disoie bien voir, car il fu mort de celle bleceure.

« Il demanda conseil à touz nos chevaliers qui là estoient, et touz li loerent ce que je li avoie loé, et quand il vy ce, il me pria que je li lessasse aller son cheval que je li tenoie par le frein avec les autres, et je li fiz. » (Joinville.)

Or, à ce moment, le corps de bataille avait tout entier passé l'Ashmounn, et s'était rangé le long du

canal. Le comte d'Anjou commandait l'aile droite appuyée de flanc et à dos sur le canal ; le roi conduisait le centre en personne ; le comte de Poitiers et le comte de Flandres étaient à la tête de la gauche.

Quand le comte d'Anjou vit arriver Erard de Syverey et que le brave chevalier lui eut exposé sa demande, il s'empressa, malgré les conseils d'un *riche homme*, de charger les Sarrasins avec quelques sergents d'armes. Messire Pierre d'Alberive courut sus à un gros de Sarrasins qui tenaient prisonnier Raoul de Vanon, et parvint à le délivrer criblé de blessures.

Soudain, voici que parut saint Louis à la tête de tout son corps de bataille, à grand bruit de trompes et nacaires, dit Joinville, « et se aresta sur un chemin levé, mès onques si bel armé ne vi, car il paroit de sur toute sa gent, des les espauls en arrière ung heaume d'or en son chef, une espée d'Alemaigne en sa main. »

A ce moment, il fut accueilli par une décharge de flèches et de pierres. Les Sarrasins avaient formé le projet de diviser l'armée chrétienne, se promettant d'avoir facilement raison de petites troupes séparées et sans appui. Ils voulaient d'abord mettre le trouble et la confusion dans les rangs des croisés, pour ensuite se jeter dans les vides qu'aurait faits la mort, et pour écraser ainsi plus facilement sous leur masse des tronçons isolés et mutilés. Aussi c'était, de leur côté, une grêle incessante de traits. Leurs différentes lignes s'alternaient, de sorte que lorsque le premier rang avait épuisé ses traits il disparaissait derrière le second qui continuait l'œuvre de mort.

Saint Louis sentit qu'il fallait marcher au-devant du péril pour ne pas se laisser prévenir par lui. Il ordonna aux siens de ne pas se désunir, puis il chargea l'ennemi à la tête de ses fidèles. Une autre considération l'avait déterminé; c'était la pensée du péril que courait son frère le comte d'Artois, et, dans toute cette vaillante phalange, il n'était pas

un qui ne brûlât d'aller à Mansourah pour arracher à une mort trop probable le frère du roi.

Au choc des croisés, les infidèles s'émurent et reculèrent un instant. Mais ce mouvement impétueux avait fait quitter à l'armée chrétienne l'Ashmounn, base de ses opérations. Or, il faisait une lourde chaleur, et le soleil d'Afrique frappant d'aplomb ces têtes européennes leur infligeait de cruels tourments.

Messire Jehan de Valery, homme fort renommé par sa prudence et sa science des batailles, conseilla donc au roi de se retirer dans l'angle formé par le canal, de telle sorte que, des deux côtés, l'armée eût de l'eau à sa disposition, et que les soldats fussent toujours à même de se désaltérer. D'ailleurs, c'était là une excellente position qui ne permettait pas aux forces innombrables des ennemis d'envelopper le petit nombre de chrétiens. Enfin, ne valait-il pas tout autant se frayer la route de Mansourah par les bords de l'Ashmounn,

qu'à travers cette plaine brûlante exposée à toutes les ardeurs du soleil, en prêtant le flanc à toutes les attaques. Le conseil du prud'homme allait donc être suivi, quand tout à coup la nouvelle se répand que le comte de Poitiers et le comte de Flandres, qui combattaient à l'aile gauche de l'armée chrétienne, couraient un grand danger. Le roi ne veut pas les abandonner dans cette incertitude.

Déjà l'ordre avait été donné d'appuyer à droite ; déjà l'oriflamme, obéissant à la voix de Louis, s'était tournée vers le canal, imprimant à l'armée entière sa direction. En ce moment, de sinistres nouvelles arrivaient de Mansourah : un sergent d'armes vint annoncer au connétable que le comte d'Artois était enfermé dans la ville, où il se défendait avec une bravoure héroïque. Le connétable fut le redire au roi, qui s'écria tristement : « Connétable, alés devant, et je vous suivré. » Le connétable partit au galop et avec lui Joinville, monté sur un cheval que lui avait amené un de ses écuyers. Cependant, le roi s'était retourné contre les enne-

mis, et était parvenu à dégager les comtes de Poitiers et de Flandres. Alors il appuya vers la droite, sur le canal, espérant toujours faire une trouée dans les rangs des infidèles, et percer ainsi jusqu'à Mansourah.

De nouveau, le roi chargea à la tête de ses fidèles, et si vigoureusement que Joinville entendit le choc à un mille de distance. Mais la terrible milice des Mamelucks ne faiblit point.

Bibais profita de ce mouvement pour attaquer les croisés dans le désordre de leur propre attaque, ayant le soin de diriger son principal effort contre l'aile droite. Un instant il fit *flatir* l'armée chrétienne. Ce fut là un désastre lamentable. Combien de braves guerriers tombèrent entraînés par le poids de leurs épaisses armures!

Les uns essayaient de gagner à la nage le camp du duc de Bourgogne; mais les forces leur manquaient, et, d'épuisement, ils succombaient au

milieu du passage. Les autres cherchaient à rejoindre la rive, et là ils se trouvaient écrasés par les hommes et par les chevaux qui tombaient encore si bien que la surface des eaux était toute couverte de lances, de boucliers et de cadavres. L'aîle droite souffrit surtout, car elle était toute entière appuyée au canal, et c'était sur elle que s'appesantissait tout l'effort des ennemis.

Cependant, le connétable s'avancait toujours avec Joinville vers Mansourah, quand arrive un sergent d'armes qui leur raconte le grand péril où se trouve le roi. Sans aucune hésitation, ils résolurent de rebrousser chemin et de rejoindre l'armée. Mais la plaine était couverte d'ennemis. « Lors, dis-je au connestable, sire, nous n'avons pouvoir d'aler au roy parmi ceste gent, mais alons amont, et metons ce fossé que vééz devant nous entre nous et eulz, et ainsi pourons revenir au roy. Ainsi comme je le louai le connestable le fist; et sachiez que se ils se feussent pris garde de nous, ils nous eussent touz morts; mez ils entendoient

au roy et aus autres grosses batailles, par quoy ils cuidoient que nous feussions de leurs. »

Le fossé dont parle Joinville était un ruisseau qui courait sur le flanc droit de l'armée chrétienne et qui, à peu de distance de là, se jetait dans l'Ashmounn, avec lequel il formait un angle très-étroit. Cependant, un nouveau choc venait de se faire entendre. Saint Louis, voyant le désastre des siens, s'était jeté au plus fort du péril pour rallier les chrétiens dispersés. Dans la mêlée, il s'était vu cerné par six infidèles, et, de six coups d'épée, il s'était débarrassé d'eux. Quatre furent blessés et prirent la fuite, deux tombèrent morts.

Mais l'armée chrétienne avait, elle aussi, subi des pertes douloureuses. Nombre de braves avaient succombé, entre autres les trois Quélen, André de Vitré, Thibaut de la Trimoille et ses trois fils. De cette illustre phalange bretonne, un seul survécut ; c'était Geoffroy de Chateaubriand. Le roi le voyant revenir avec son blason déchiré lui octroya, pour

sa bannière nouvelle, les fleurs de lis de France. Ces armes royales passèrent à sa descendance avec les traditions de dévouement et d'honneur chevaleresque héréditaires dans une maison qui devait donner au trône un de ses plus illustres défenseurs. Le prince d'Achaïe également périt dans cette occasion ; mais la bataille était rétablie : l'exemple de Louis avait été suivi de tous, et nul ne songeait plus qu'à combattre.

A ce moment, le connétable et Joinville, qui étaient venus rejoindre l'armée, virent arriver de Mansourah le comte Pierre de Bretagne, blessé d'un coup d'épée au visage. Le sang coulait en abondance de la plaie et inondait la face du chevalier de manière à le rendre méconnaissable. Il tenait ses rênes à deux mains, et demeurait ferme sur les arçons, malgré la violente douleur et la fatigue excessive. De temps à autre, crachant le sang dont sa bouche était remplie, il se retournait vers les infidèles, en s'écriant : « Pour le chief, Dieu avez veu de ces ribaus. » Avec lui se trou-

vaient le comte de Soissons et messire Pierre de Noailles. Tous trois avaient essayé, mais en vain, d'entrer à Mansourah ! Les portes de la ville étaient fermées. Plus de retraite possible pour le comte d'Artois, plus d'accès auprès de lui pour ses frères d'armes.

Les nouveaux venus se réunirent à Joinville, et, longeant le ruisseau qui couvrait le flanc de l'armée chrétienne, s'arrêtèrent à un petit pont jeté en travers de ce ruisseau ; position importante à défendre, car si l'ennemi parvenait à s'en emparer, il lui devenait facile de tourner le corps de bataille. En même temps, le connétable partait à bride abattue pour aller chercher des renforts. A peine les intrépides chevaliers s'étaient-ils postés sur le pont, Joinville au milieu, messire de Soissons à droite, et messire de Noailles à gauche, qu'ils sont attaqués par les infidèles. Leur héroïque contenance ne se dément pas une seule minute ; ils repoussent tous les assauts. Ce que voyant, les infidèles changent de tactique, et s'é-

loignent : mais c'est pour faire pleuvoir une grêle de traits.

Dans la troupe de Joinville se trouvaient deux sergents d'armes nommés, l'un, Guillaume de Boon, et l'autre, Jehan de Gamaches. Guillaume de Boon eut l'adresse de recueillir sur un bouclier une énorme boule de feu grégeois. Les flèches, en même temps, volaient en abondance. Joinville en reçut cinq et son cheval quinze. Le bon sénéchal, pour se préserver, ramassa « un gamboison d'estoupes à un Sarrasin, et s'en revestit en guise d'escu. Un de ses bourgeois de Joinville lui apporta un glaive et une bannière, et, toutes les fois que l'ennemi pressoit les sergents, les chevaliers chargeoient avec impétuosité, tout en ayant soin de se maintenir assez près du pont pour que les Sarrasins ne pussent les couper et s'emparer du passage. Et pendant que les infidèles s'épuisoient en cris d'impuissance et de fureur, le lui comte de Soissons en ce point là ni nous estions, me disoit : Seneschal, lessons huer cette chiennaille que pour

la qu'oife Dieu, ainsi comme il juroit, encore en parlerons-nous de cette journée ès chambres des dames. »

Derrière le pont, la terre était couverte d'une moisson de flèches différemment courbées ou couchées à terre, et cette poignée de braves était en quelque sorte aux abois. Au centre, la situation n'était guère meilleure. Les infidèles, après avoir abattu à coups de flèches un grand nombre d'hommes et de chevaux, pendirent leurs arcs à leurs bras gauches, et, tirant leurs épées, brandissant leurs masses d'armes, s'élançèrent contre les chrétiens.

La bataille recommença brûlante et confuse comme une fournaise, et réfléchissant le sombre éclat des colères émues. Tout à coup, l'arrière-garde, désespérée de ne pouvoir participer aux périls et aux gloires de tant de héros, prend une magnanime résolution. Les poutres, les engins, les débris des machines de guerre sont jetés dans

l'Ashmounn. Tout cela se rapproche, se joint, se réunit tant bien que mal. Les cadavres flottants et les armures qui surnagent s'arrêtent à cette digue improvisée pour former comme un pont sans doute périlleux, mais non pas infranchissable.

Eux, cependant, passent légers et joyeux ; car s'ils meurent, ils meurent martyrs. Beaucoup tombent dans les flots, beaucoup sont submergés ; quelques-uns parviennent à se raccrocher à ces ruines d'hommes et d'ouvrages humains. Ceux qui survivent gagnent l'autre bord, se saisissent de la première arme venue, volent au combat, et renversent tout ce qui se présente.

Déjà les infidèles faiblissent ; ils se sentent vaincus. Tout à coup, le connétable de France se jette en avant de Joinville avec ses arbalétriers. En un clin d'œil, l'aile gauche des Sarrasins est entraînée, refoulée, balayée, retournée sur elle-même et sur son centre. Joinville, Soissons, Noailles, volent à la suite du connétable et se dédommagent des fa-

tigues d'une résistance héroïque par les enivrements de l'attaque et les joies du triomphe.

Mais c'est surtout au centre qu'a pesé tout l'effort des nouveaux venus. Ils s'emparent des machines de guerre de l'ennemi, dirigent contre lui ses redoutables balistes, et le mettent en fuite. Saint Louis charge derechef à la tête de ses fidèles, et, cette fois, tout cède devant lui. L'aile droite des Sarrasins seule combattait toujours, et pressait vivement encore les comtes de Flandres et de Poitiers. Saint Louis prit à revers ce dernier tronçon de l'armée ennemie.

En même temps, les Bédouins, troupe avide, et toujours hostile aux vaincus, se tournent contre leur propre armée, et massacrent ceux qu'ils servaient. Cette dernière vicissitude accable les Sarrasins qui, de toutes parts, se débandent. La bataille est gagnée (8 février 1250).

Cependant, Joinville était venu rejoindre le roi.

« Sitost comme je ving au roy, dit-il, monseigneur Jehan de Valery vint à li et li dist : « Sire, monseigneur de Chastillon vous prie que vous li donnez l'arrière-garde ; » et le roy si fist moult volontiers, et puis si se mist en chemin. En dementières que nous en venions, je li fis oster son hyaume et li baillé mon chapel de fer pour avoir le vent. Il envint frère Henri de Rumay à li, qui avoit passé la rivière, et li demanda se il savoit nulles nouvelles du comte d'Artois, son frère, et il le dit que il en savoit bien nouvelles, car estoit certain que son frère le comte d'Artois estoit en paradis. « Hé, sire, vous en ayés bon reconfort ; car si grant honeur n'avint oncques au roy de france comme il vous est avenu ; car, pour combattre à vos ennemis, avez passé une rivière à non, et les avez desconfiz et chaciez du champ et gainné leurs engins et leurs heberges, là où vous avez gênés encore en nuit. » Et le roy respondit « que Dieu en fust loué de ce que il li donnoit, et lors li chéoièrent les larmes des yex, moult grosses. »

En ce moment, arriva auprès du roi messire Gui de Malvoisin, qui était parvenu jusqu'aux murs de Mansourah, mais sans pouvoir y pénétrer, malgré d'inouïs efforts : il lui avait fallu, au retour, traverser toute l'armée musulmane, non sans grande peine et grand péril; car, suivant le même chemin, il avait rencontré les mêmes obstacles que le comte de Bretagne.

Il rapportait de mauvaises nouvelles. L'irrésistible élan de l'avant-garde avait d'abord porté le trouble et la désolation chez les infidèles. Ils avaient aussitôt lancé vers le Caire un pigeon portant ce message à son aile : « Au moment où l'oiseau est expédié, l'ennemi attaque Mansourah; une bataille terrible est livrée par les chrétiens aux musulmans. »

Mais, lorsque les fuyards s'aperçurent du petit nombre de leurs vainqueurs, la terreur cessa, le courage leur revint au cœur, et, tandis que Bibars-Bendockars se portait au-devant de saint Louis,

il laissait une partie de ses troupes à Mansourah pour garder les portes et cerner l'avant-garde. Les Mamelucks s'avancèrent ensuite vers le centre de la ville, en rétrécissant toujours leur cercle de mort ; puis, au moment où les chrétiens envahissaient le palais du sultan, ils les attaquèrent de tous les côtés à la fois.

Alors commença une lutte terrible, inouïe, désespérée. Au milieu de ces rues étroites, les intrépides chevaliers peuvent à peine se mouvoir : ils sont séparés, coupés en petites troupes, isolés dans leur défense. En même temps, tous les musulmans veulent prendre part à la résistance commune. Du haut de leurs maisons, ils versent sur les chrétiens de l'huile bouillante ; ils les criblent de traits et de pierres à travers les fenêtres : triste lutte où la valeur est impuissante, où la lâcheté combat à couvert et triomphe, où toute une phalange de braves succombe sans nul espoir de salut ni de vengeance.

Alors s'oubliaient toutes querelles et tous dissentiments, chacun n'envisageant plus que le commun péril et la certitude du trépas commun. Guillaume Lingsuord, comte de Salisbury, fait face à tous les assaillants. Il fait voler au loin bon nombre de têtes sanglantes. Les infidèles alors coupent les jarrets de son cheval, qui s'abat sous lui; puis ils font tomber tous leurs coups sur le valeureux Anglais, qui meurt enfin, mais d'une glorieuse et sainte mort. Robert de Vair, son porte-étendard, se sentant quitter la vie, se jeta sur son drapeau, et s'en ensevelit d'avance comme d'un linceul de vaillance et de fidélité. Raoul de Coucy reçut le coup mortel au milieu d'un cercle de cadavres couchés comme une moisson sous le tranchant de sa vaillante épée. Le comte d'Artois, après une résistance héroïque, se vit cerné dans une maison, en butte à toutes les attaques, grâce à sa cuirasse fleurdelisée qui le faisait prendre pour le roi de France, il retenait les Sarrasins à distance par les courbes flamboyantes que décrivait son glaive. A la fin, les Turcs, désespérant d'avoir raison de lui

par la force, mirent le feu à la maison qui l'abritait. Aussitôt, Robert se précipitant vers la porte, empêche les infidèles de sortir ; si bien que la flamme qu'ils avaient allumée les dévore, et qu'une même ruine ensevelit les vainqueurs et le vaincu.

Ainsi périt Robert de France, comte d'Artois, et non submergé par les eaux du Nil, comme le prétend Mathieu Paris. Sa mort fut celle d'un héros et d'un chrétien, digne en tous points du sang et du nom de ses aïeux.

Cet effroyable combat, commencé à dix heures du matin, durait depuis cinq heures. Les infidèles comblaient immédiatement les vides que creusait la mort dans leurs rangs, et donnaient sans cesse de nouveaux aliments au carnage ; tandis qu'à chaque chrétien qui tombait, la petite phalange se resserrait en s'affaiblissant. Enfin, tous ainsi tombèrent ou presque tous. Cinq échappèrent seulement : un obscur chevalier de France, un hospitalier, et deux templiers avec Guillaume de

Sonnac leur grand-maître. Ce dernier, criblé de blessures, l'œil crevé d'un coup de lance, se jeta dans le canal, et revint au camp comme par miracle. Il avait vu tomber à ses côtés deux cent quatre-vingts de ses chevaliers. Le grand-maître des hospitaliers frappa si fort et si bien qu'il brisa deux épées à la tâche; il prit alors sa masse d'armes, et s'en servit avec succès jusqu'à ce que la fatigue l'empêchât de lever le bras. Mal lui en prit, car au lieu de la mort qu'il cherchait au service de Dieu, il ne trouva que la captivité, les ennemis ayant profité de son épuisement pour le faire prisonnier.

Telle fut cette étrange bataille, pleine à la fois de désastres et de gloire, triomphe plus chèrement payé qu'une défaite, assemblage terrible de faits d'armes éclatants et de pertes douloureuses, véritable linceul de la croisade qui, comme le porte-étendard Robert de Vair, tombe ensevelie dans le drapeau qu'elle déployait naguère.

---



## CHAPITRE SIXIÈME



## CHAPITRE VI

### DERNIÈRE VICTOIRE

L'armée chrétienne passa la nuit dans les anciens campements des infidèles, nuit d'angoisse et de deuil pendant laquelle bien peu dormirent, car bien peu n'avaient point perdu quelqu'un des leurs, bien peu n'avaient personne à pleurer.

Le lendemain de ce jour était le mercredi des Cendres. L'aube ne s'était pas montrée encore, que déjà les Sarrasins vinrent attaquer l'armée chrétienne en commençant par disperser les ser-

gents d'armes chargés de la garde des machines. Joinville se lève à la hâte, et, à la tête de ses braves Champenois, repousse les agresseurs et les rejette sur un autre corps d'infidèles qui venait soutenir le premier. Le sénéchal envoie aussitôt demander des renforts au roi. Sur l'ordre de Louis, messire Gaucher de Châtillon se jette en avant et met les assaillants en fuite. Mais alors parut une nouvelle troupe d'ennemis bien montés et bien armés. Huit d'entre eux descendirent de cheval et se mirent à construire une sorte de rempart, derrière lequel se retranchant, ils lancèrent des flèches sur les croisés.

Tout à coup un prêtre, messire Jehan de Vassy, chapelain de Joinville, prend une épée sous son bras, de manière qu'elle ne pût être aperçue des ennemis. Ceux-ci, le voyant seul et sans armes, ne se préoccupaient nullement de son approche, quand soudain, levant le fer, il leur court sus, en tue un et en blesse un autre. Un détachement ennemi force ce valeureux prêtre à

se retirer, mais il est mis lui-même en fuite par un détachement chrétien. Cette journée et la suivante se passèrent sans autre combat.

C'est seulement le vendredi 11, que s'engagea de nouveau l'action. Dès le matin, les Sarrasins prirent leurs dispositions; leur cavalerie se rangea la première en bataille; elle cernait entièrement l'armée chrétienne, touchant l'Ashmounn de ses deux extrémités, si bien que les chrétiens étaient comme emprisonnés dans l'étroite presque formée par le canal. Dans les intervalles de la cavalerie s'était répandue une nuée innombrable de fantassins. Enfin derrière ce formidable front de bataille, se tenait, sous le commandement du jeune soudan Tousan Shah, une réserve destinée à combler les vides, et à reformer les lignes là où elles se trouveraient rompues.

Enfin Bibars fit passer le canal à huit mille Bédouins pour occuper le duc de Bourgogne et l'empêcher de porter secours au corps de bataille, en

même temps que pour forcer le roi à s'affaiblir en renforçant son arrière-garde.

Ceci fait, Bibars s'en vint sur un petit cheval examiner l'ordre de bataille des chrétiens, afin de modifier, s'il y avait lieu, ses propres arrangements.

De leur côté, les croisés avaient fait leurs préparatifs : ils s'étaient avancés hors du camp pour se porter à la rencontre des assaillants. L'armée entière était partagée en huit corps.

Le premier en commençant par la droite était celui du duc d'Anjou, qui commandait les chevaliers démontés dans le combat du mardi.

Le second était composé des croisés de Chypre et de Palestine, sous la conduite de Guy d'Ibelin et de Baudouin, son frère.

Le troisième, formé des troupes les plus fraîches

et qui avaient le moins souffert, marchait sous la conduite du vaillant Gaucher de Châtillon.

Venait ensuite le quatrième corps, formé des Templiers, commandé par leur grand maître Guillaume de Sonnac. Sentant leur faiblesse, ces intrépides survivants de Mansourah, âmes à demi détachées de leurs corps, s'étaient fait un rempart avec les débris des machines ennemies.

Puis venait le cinquième corps, que conduisait Guy de Malvoisin, et qui ne comptait dans ses rangs que des parents ou des hommes-liges de son chef.

Ces cinq divisions, réunies sous le commandement supérieur du comte d'Anjou, formaient l'aile droite.

La sixième division commençait l'aile gauche qui obéissait tout entière au comte de Poitiers, comme la droite au comte d'Anjou; c'était la

troupe du comte de Flandre qui protégeait en le reliant le corps de Joinville. Celui-ci n'avait d'autre arme offensive qu'une épée, ni d'autre arme défensive qu'un casque. Tous ses chevaliers étaient comme lui, tellement criblés de blessures, qu'ils ne pouvaient endurer leurs armes trop lourdes.

La septième division, celle du comte de Poitiers, était, comme celle du comte d'Anjou, composée uniquement d'infanterie; seul, le comte était à cheval.

Enfin la ligne chrétienne se complétait par la huitième division, que commandait l'intrépide Jocerant de Brancion. Le roi s'était placé au centre avec une troupe d'élite. Il se tenait sur une éminence, de manière à pouvoir se porter partout où il verrait sa présence nécessaire.

Or, l'impatience était grande parmi les guerriers du Christ. Tous avaient au cœur le vif et généreux souvenir de leurs frères morts pour la

foi ; la royale douleur de Louis n'était étrangère à pas un de ses fidèles. Que de justes représailles à exercer, que de généreux exemples à suivre !

Enfin le combat si désiré s'engagea. Le comte d'Anjou le premier fut attaqué par l'ennemi ; l'infanterie musulmane s'avança soufflant le feu grégeois, et creusant de terribles vides dans les rangs chrétiens. La flamme infernale, s'attachant aux armures et aux membres, dévorait ces braves dans leur impuissance et leur désespoir. Un nuage ardent semblait s'abattre sur eux, inéluctable, inextinguible ennemi.

Bientôt les cavaliers musulmans s'élançèrent au milieu de ces routes fumantes, ouvertes par cet effroyable embrasement d'hommes. Dès lors sur ce point la déroute est complète ; le comte d'Anjou lui-même est cerné par l'ennemi ; longtemps il se défend d'une héroïque défense ; mais son cheval, percé de coups, s'abat sous lui, l'entraîne dans sa

chute, et lui rend toute résistance impossible. Il est entraîné par les infidèles.

Déjà la cavalerie musulmane va pénétrer dans les retranchements; mais du centre, où il combat, Louis a tout vu. Se dégageant de ses propres adversaires par un vigoureux effort, il vole au secours de son frère et se jette en avant dans la mêlée. Les Sarrasins lancent sur lui le feu grégeois; la crinière de son cheval en est toute couverte; à ce point qu'elle semble flamboyer. La souffrance qu'il en éprouve double l'ardeur du généreux coursier, si bien qu'il emporte son maître au plus profond des rangs ennemis. Huit chevaliers, huit braves, avaient juré de ne pas abandonner le roi. Ils s'élancent à sa suite tête baissée et les Sarrasins fuient de toutes parts. On arrive jusqu'au prisonnier, on l'arrache à la cruelle captivité qui l'attendait, et quand le comte d'Anjou veut remercier son libérateur, il tombe dans les bras de son frère. Mais bientôt, s'arrachant à cette douce étreinte, le roi monté sur un autre cheval,

va reprendre le poste élevé qu'il occupait au centre.

La seconde division, formée des hommes d'outre-mer, que commandait Guy d'Ibelin, la troisième, marchant sous les ordres de Gaucher de Châtillon, n'eurent pas de peine à repousser le choc des infidèles, et bientôt, prenant l'offensive, elles combinent leur mouvement, et changent en déroute la retraite de l'ennemi. La cavalerie est d'abord mise en fuite, et les fantassins, restant isolés sans appui, sans défense, sont complètement taillés en pièces.

Malheureusement, le succès n'était pas le même à la quatrième division. Le terrible feu grégeois dirigé par les Sarrasins contre le rempart l'enflamme et le dévore; puis, sans attendre que cette haie de feu tombât d'elle-même et voyant le petit nombre des chevaliers, ils s'élancent sur eux à travers l'incendie.

Les Templiers résistèrent vaillamment, et ne tardèrent pas à forcer leurs adversaires à repasser la muraille ardente. Les infidèles alors ont recours à leurs terribles flèches qui, traversant les flammes, arrivent tout embrasées, et répandent la mort là où elles tombent. « Or sus à ces mécréants, mes fidèles, » s'écrie Guillaume de Sonnac, et, obéissant à son exemple encore plus qu'à sa voix affaiblie par l'âge et les blessures, cette poignée de braves passe à son tour le retranchement fumant encore, et se porte contre les ennemis.

Ceux-ci, comptant non sans raison sur les ravages causés par leur tactique astucieuse, s'avant-çaient au même moment. Ce fut une solennelle rencontre : le grand maître qui, le mardi précédent, avait perdu un œil, eut le second crevé d'un coup d'épée.

Alors il s'élançait au hasard ( « car goutte n'y véoit le bon vieux sire » ), et frappe d'estoc et de taille jusqu'à ce qu'enfin, criblé de blessures, per-

dant à flots son noble sang, il tombe au plus fort des ennemis. Les Sarrasins pressent plus vivement les Templiers. Ils passent le rempart pour la seconde fois et les bons chevaliers sont à bout de forces, quand Louis arrive avec son corps de réserve. Il chasse au loin les ennemis, et les survivants de l'Ordre proclament, sur le champ de bataille même, le maréchal Regnaut de Bichiers grand maître du Temple, en remplacement du vaillant Guillaume de Sonnac.

Guy de Malvoisin eut également beaucoup à souffrir du feu grégeois, et reçut lui-même plusieurs blessures. Il fut même contraint de quitter le combat, mais sans que sa division fût entamée.

Le sixième corps se composait des Flamands commandés par leur comte Guillaume. Ils étaient disposés en demi-cercle concave ou croissant. A la pointe droite se trouvait Joinville, qui s'appuyait d'autre part sur Malvoisin, et reliait ainsi les deux ailes de l'armée. A l'autre extrémité des Flamands

se trouvaient les archers et les arbalétriers, chargés de prendre l'ennemi en flanc s'il s'engageait dans le demi-cercle.

Le corps de Sarrasins opposé à Joinville n'osa point attaquer le brave sénéchal, dans la crainte d'attirer sur lui tout l'effort des Flamands : il se réunit donc au corps principal pour venir attaquer les preux chevaliers de Flandres. Mais à ce moment les archers et les arbalétriers le criblèrent de flèches en ayant soin de tirer surtout aux chevaux.

Joinville seconde cette manœuvre par une vigoureuse charge de flanc. En même temps la cavalerie flamande, sous les ordres du vaillant comte Guillaume, vient donner vigoureusement contre la cavalerie ennemie qu'elle écrase du poids de ses lourds chevaux.

Les Sarrasins prennent la fuite dans le plus affreux désordre. Les croisés les poursuivent au delà du retranchement, qu'ils franchissent, et

taillent en pièces les fantassins. Les hommes d'armes reviennent chargés de targes et de boucliers. Au premier rang s'était distingué messire Gautier de la Hogue, qui portait la bannière d'Aspremont.

La septième division se trouvait dans les mêmes conditions que la première. Comme le comte d'Anjou, le comte de Poitiers n'avait avec lui que des cavaliers démontés. Les fantassins ennemis, en soufflant le feu grégeois, frayèrent la voie à leur cavalerie, et bientôt la déroute fut complète.

Le comte de Poitiers fut saisi par les Sarrasins qui l'entraînaient prisonnier, quand tout à coup les gens de service qui suivaient l'armée, fort attachés au comte pour la grande affabilité qu'il leur marquait, se précipitent dans la mêlée : tout leur devient une arme ; leur ardeur ne connaît pas d'obstacles ni de périls. Tous emportés par un même élan, cet élan spontané qui fait la force des masses, ils arrivent jusqu'au frère du roi, l'en-

turent, le dégagent, le délivrent; et les Sarrasins, refoulés par ces recules inespérées, abandonnèrent avec leur auguste captif le terrain même du combat!

Le huitième corps de bataille était commandé par l'intrepide Jocerant de Brancion. Lui aussi ne commandait qu'à des chevaliers démontés, dont la plupart avaient cruellement souffert dans la bataille du mardi. Ces braves n'en reçurent pas moins vigoureusement le choc de l'ennemi.

Néanmoins, dans cette lutte inégale, il n'était pas donné à leur valeur de triompher du nombre, et à plusieurs reprises la petite troupe chrétienne dut fléchir sous le pesant effort de l'ennemi. Ce que voyant, messire Jocerant de Brancion eut l'audacieuse idée d'opérer à lui tout seul une diversion sur le flanc des Sarrasins. Seul et la lance en arrêt, il fond sur les assaillants, les prend en écharpe, et attire sur lui tous leurs coups,

Il allait périr écrasé sous le nombre, lorsque les

sions qui avaient eu le loisir de se rallier et de reformer leurs rangs, viennent à son secours et le dégagent : plusieurs fois la même manœuvre fut couronnée du même succès. A la fin l'ennemi sentant la faiblesse d'une tactique qui reposait sur l'audace d'un seul homme, prit ses mesures de manière à ne plus laisser s'accomplir ces prodiges de valeur.

Dès lors toute ressource est perdue. Brancion et ses braves n'ont plus qu'à succomber, quand tout à coup messire Henri de Çone, qui commandait les arbalétriers postés sur l'autre rive de l'Ashmounn, leur ordonne de tirer sur les agresseurs. Cette assistance, heureuse autant qu'imprévue, sauva le sire de Brancion, en forçant les Sarrasins à fuir devant une grêle de traits.

Mais ces braves avaient été cruellement éprouvés. De vingt chevaliers qu'ils étaient, huit survivaient seulement. Leur intrépide chef lui-même avait reçu maintes blessures, dont l'une le mit à

l'avenir hors de combat, et finit par le conduire au tombeau. Il dut attendre en silence une mort tardive, qui n'est pas la mort chère aux braves.

« Après la bataille, le premier vendredi de quaresme manda le roy tous ses braves devant li, et leur dit : « Grant grâce, fist-il, devons à Nostre « Seigneur de ce que il nous a fait teix ii honneurs « en ceste semaine ; que mardi, le jour de quaresme prenant nous les chassâmes de leurs « héberges, là où nous sommes logés ; ce vendredi prochain, qui passé est, nous nous sommes « deffenduz à eulz, nous à pié, et il à cheval ; » et moult d'autres beles paroles pour eulz reconforter. » (Joinville.)

---



# THE UNIVERSITY OF CHICAGO

## PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 551: QUANTUM MECHANICS  
LECTURE 10: PERTURBATION THEORY  
PROFESSOR JOHN MITCHELL  
WINTER 2011

## CHAPITRE VII

### DÉSASTRES

L'âme tout entière éclate souvent dans quelques lignes. Au lendemain de la bataille, le roi écrivait à ses fidèles de France : « Le vendredi suivant, les enfants de perdition ayant réuni leurs forces de toutes parts dans l'intention d'exterminer l'armée chrétienne, vinrent attaquer nos lignes avec beaucoup d'audace, et en nombre infini. Le choc fut si terrible de part et d'autre, qu'il ne s'en était jamais vu, disait-on, de pareil dans ces parages. Avec le secours de Dieu nous résistâmes de tous côtés,

nous repoussâmes les ennemis, et nous en fîmes  
tomber un grand nombre sous nos coups.

Le théâtre des batailles avait un aspect si-  
nistre : l'Ashmouana charriait des cadavres, des  
miasmes de mort viciaient l'air, l'atmosphère était  
pleine encore de la fumée du sang répandu.

Le roi donna l'ordre de déblayer ce lugubre en-  
tassement. On jeta les corps des infidèles de l'autre  
côté du pont de bateaux, de manière à les aban-  
donner au courant; puis on creusa de grandes  
fosses pour les corps des chrétiens, et les béné-  
dictions de l'Église descendirent sur ces nobles  
dépouilles de héros morts pour la foi.

Dès ce moment les désastres commencèrent  
pour l'armée chrétienne. Épuisée par sa double  
victoire, la croisade allait agoniser désormais sur  
le terrain même de ses triomphes. Les infidèles  
avaient eu soin de faire descendre le Nil à leur  
escadre, de manière à couper toute communication

entre Damiette et l'armée. Les chrétiens se trouvaient donc enfermés dans un pays ennemi, en face d'une ville fortifiée, qui déjà s'était refermée comme une tombe sur tant de valeureux chevaliers, commandés par un frère du roi. La famine, spectre pâle, allait se dresser devant tous ces braves. Déjà la contagion montait des cadavres amoncelés; car dans ces cimetières improvisés qu'on nomme des champs de bataille, le fleau s'échappe indistinctement des dépouilles amies ou ennemies, et il semble que, par des représailles d'outre-tombe, les morts conjurent la puissance de leurs cendres pour venger sur les vivants la précocité de leur trépas.

« Nous ne mangions, dit Joinville, nulz poissons en l'ost tout le quaresme, nés que bourbêtes, et les bourbêtes manjoient les gens mors, pour ce que ce sont glous poissons; et pour ce meschie et pour l'enfermeté du pais, là où il ne pleut nulle foiz gouté d'yaue, nous vint la maladie de l'ost, qui estoit tele que la char de nos jambes devenoient

tavelés de noir et de terre, aussi comme une vielz heuse; et à nous qui avons tele maladie, venoit char pourrie ès gencives, ne nulz ne eschappoit de celle maladie que mourir ne l'en convenist. Le signe de la mort estoit tel que là où le nez seingnoit, il convenoit mourir. »

Ainsi les voilà réduits, ces victorieux, à se nourrir d'un vil poisson, souvent repu des restes de leurs frères. Réduite à l'immobilité, c'est-à-dire à l'inaction, la croisade ne tardera pas à s'assoupir dans son deuil et sa douleur, pour ne plus se réveiller qu'enchaînée et captive.

Le nouveau sultan venait d'arriver. Il s'appelait Almoadan, « de l'âge de xxv anz, sage et appert, et malicieux. » Son arrivée, funeste pour l'armée chrétienne, donna aux opérations des ennemis une nouvelle activité. Une flottille descendit le Nil afin d'affamer l'armée chrétienne en lui coupant ses approvisionnements qui venaient de Damiette.

Trois mille cavaliers et six mille fantassins descendirent jusqu'à Shâmessah et s'éparpillèrent des deux côtés du fleuve pour ne pas laisser ouvert par terre le passage fermé sur l'eau. Plusieurs galères chrétiennes furent prises par l'ennemi, qui les traîna à terre et les mit hors de service.

L'armée, cependant, restait dans une incertitude qui doublait son angoisse, car elle ignorait qu'elle fût cernée, et toujours attendait avec impatience des secours sur lesquels il ne fallait plus compter.

Enfin la nouvelle de ces choses fut apportée par une galère du comte de Flandre, qui avait forcé le passage. Quatre-vingts embarcations chrétiennes avaient été prises et tous leurs équipages massacrés. « Pour ce, avint si grant chierté en l'ost; que tantost que la Pâque fu venue, j boeuf valoit en l'ost quatrevins livres, et un œf douze deniers et un mui de vin x livres. » (Joinville.)

Il y eut alors un conseil, et on résolut de re-

passer aussitôt l'Ashmounn, rougi de tant de flots d'un si généreux sang.

Le roi fit établir des fortifications en tête du pont, afin de protéger le passage des siens. Ces ouvrages, appelés barbicanes, s'ouvraient des deux parts et permettaient aux guerriers de passer à cheval. Les malades et les blessés passèrent d'abord. Puis le roi se mit en marche avec le corps de bataille, accompagné de son frère le comte d'Anjou.

Mais en ce moment l'arrière-garde était en grand trouble et déconfiture. Les Sarrasins avaient trouvé l'occasion bonne pour l'attaque, et tandis que leurs cavaliers accablaient les chrétiens d'une grêle de traits, les fantassins leur lançaient des mottes de terre au visage pour les aveugler et mettre le comble au désordre. Messire Énard de Valery fut pris ainsi avec messire Jehan son frère.

Heureusement Gaucher de Châtillon s'en vint à

leur secours et les délivra. Les deux frères recommencèrent leurs prodiges de valeur : mais ce n'était déjà plus assez de cette vaillante arrière-garde pour faire face à l'orage. Entendant la rumeur de la lutte, le comte d'Anjou revient en toute hâte avec une partie du centre ; une charge impétueuse force l'ennemi à se retirer. Dans cette héroïque résistance beaucoup s'étaient signalés, mais nul plus que monseigneur Geffroy de Mussamborne.

Sur l'une comme sur l'autre rive de l'Ashmounn la disette et la maladie conjurées poursuivaient le cours de leurs ravages. Chevaliers et soldats, prêtres et guerriers, tous en étaient également atteints. C'est un intéressant et douloureux récit que celui de Joinville, soutenant entre ses bras moribonds son aumônier agonisant, et prêtant une pieuse assistance au ministre du Seigneur jusqu'en ces dernières limites de la vie, où tous deux semblaient être arrivés.

« Pour les bleçeurs que j'ois, le jour de

quarresme prenant, me prinst la maladie de l'ost, de la bouche et des jambes, et une double tierceinne, et une reume si grant en la teste que le reume me filoit de la teste parmi les nariles, et pour les dictes maladies, accouchai au lict malade en la mi-quarresme, dont il avint ainsi que mon prestro me chantoit la messe devant mon lict en mon paveillon, et avoit la maladie que j'avoie : or, avint ainsi que en son sacrement il se pasma. Quant je vi que il vouloit cheoir, je qui avoie ma cote vestue, sailli de mon lict tout deschaus, et l'embraçai, et li deis que il feist tout à fait et tint belement son sacrement, que je ne le leroie tant que il l'auroit tout fait. Il revint à soi et feist son sacrement et parchanta sa messe tout entièrement, ne onques puis ne chanta. »

N'est-ce pas là tout un tableau sublime, que ce chevalier donnant à ce prêtre l'appui de ses forces, même défaillantes, pour lui permettre d'accomplir le sacrifice divin, tandis que le prêtre appelle les bénédictions d'en haut sur le chevalier? Tous deux

n'étaient-ils pas d'ailleurs merveilleusement dans leur caractère? N'est-ce pas là la parfaite et vivante image de la mission respective de la société spirituelle et de la société temporelle l'une vis-à-vis de l'autre. Celle-là doit à celle-ci ses consolations, ses encouragements, ses prières, sa charitable intercession vers le ciel; celle-ci lui doit en retour l'aide et l'appui nécessaires à l'accomplissement de la tâche divine. L'homme de guerre mettant la force dont il dispose au service de la religion, pour que la religion bénisse et sanctifie cette force, c'est là l'idée que représente ce saint prêtre, célébrant sa dernière messe entre les bras du sire de Joinville.

Sur ces entrefaites, le roi sentant la faiblesse de son armée, envoya Philippe de Montfort au sultan Almoadan pour lui proposer une trêve. De part et d'autre des commissaires furent nommés pour conclure un traité. Le roi de France était représenté par messire Geffroy de Sargines; le sultan, par l'émir Negmeddin.

Dans cette conférence, il fut résolu que saint Louis rendrait Damiette aux ennemis, qui respecteraient les malades de l'armée chrétienne; d'un autre côté, le soudan d'Egypte devait rendre aux croisés le royaume de Jérusalem. Jusque-là, les conditions étaient adoptées d'un commun accord.

La difficulté ne résulta donc pas du traité lui-même, mais des garanties réclamées pour son exécution. Saint Louis proposait un de ses frères en otage, « les Sarrasins dirent que ils n'en feroient rien se on ne leur laissoit le corps le roy en gage; dont mon seigneur Geffroy de Sargines le bon chevalier dit que il aimeroit mièx que les Sarrasins les eussent touz mus et pris que ce que il leur feust reprové que ils eussent lessié le roy en gage. » Saint Louis voulait condescendre à la demande des ennemis, et se mettre lui-même en leur pouvoir. Ce ne fut pas trop de l'avis unanime de ses conseillers et des cris de toute l'armée pour lui faire abandonner cette généreuse, mais téméraire résolution.

Il fallait se retirer. La lutte n'était plus possible. Prolonger davantage cette situation mortelle, c'était se perdre sans utilité comme sans vengeance.

Le départ fut fixé au mardi 5 avril, le surlendemain de l'octave de Pâques. Ce jour-là, de grands feux furent allumés partout le camp, pour enlever aux infidèles le soupçon d'une retraite.

Le roi ordonna à Josselin de Courant, l'ingénieur de l'armée, de rompre le pont qui unissait les deux rives de l'Ashmouna, afin de donner aux chrétiens quelques heures d'avance sur l'ennemi ; puis il réunit tous les navires dont il disposait, et les fit approcher du camp afin de pouvoir embarquer les malades, et les envoyer à Damiette en toute sûreté.

A la tombée de la nuit, l'embarquement commença : Joinville descendit dans son vaisseau avec deux chevaliers et quelques valets, seuls survivants de tant d'exploits et de souffrances ; puis il

ordonna à ses mariniers de suivre le cours du fleuve, ce qu'ils n'osaient faire dans la crainte de tomber dans la flotte musulmane qui barrait le passage.

En ce moment une flamme sinistre traversa les airs. Grâce aux lueurs du feu grégeois, Joinville peut apercevoir une foule épouvantable et sans nom, répandue par tout le camp, et massacrant avec rage les malades et les blessés.

Messire Josselin de Courant n'avait pu rompre le pont. Aussi les hordes ennemies s'étaient-elles précipitées par cet étroit passage, et le carnage hideux avait commencé. Rien d'humain ne battait dans ces poitrines féroces, rien que la soif du sang, cet inexplicable besoin des natures barbares et dégradées.

Les mariniers effrayés s'embarquaient en foule; le désordre doublait le péril. Saint Louis vole au plus pressé; il fond sur cette nuée d'égor-

geurs, et parvient à leur arracher une partie de leur proie.

En même temps, de tous les points du rivage, on criait aux embarcations d'attendre le roi. Elles vinrent en grande partie, mais saint Louis refusait toujours de quitter terre : malgré son état de souffrance et d'épuisement, il était partout, il veillait sur tous. Le légat du pape, avec plusieurs seigneurs français, monta dans un vaisseau; le roi ne voulut pas suivre cet exemple, disant qu'il se devait aux siens dans le danger.

La confusion n'était pas moindre sur le fleuve que sur la rive. Les mariniers, troupe mercenaire et sans dévouement, furent pris de cette contagion de la peur, qui énerve les bras en abattant les âmes. Sans ordre, sans frein, sans projet arrêté, tous se jettent pêle-mêle dans les vaisseaux destinés à recevoir les seuls malades. Quelques navires lèvent l'ancre, mais surchargés et ployant sous le poids d'une trop forte masse; d'autres sans avoir

complété leur charge. Le Nil les entraîne, les choque l'un contre l'autre au caprice de son cours, sans que les pilotes songent à rien diriger. Joinville qui se trouvait sur un radeau léger faillit être brisé par un de ces lourds vaisseaux que ne guidait plus aucune volonté raisonnable.

Une seule galère restait amarrée, celle du légat. Chacun pressait le roi d'y monter. Il déclara qu'il resterait avec les débris de son armée, pour partager son salut ou sa perte; et remplissant encore cette galère d'autant de malades qu'elle en put contenir, il donna l'ordre de marcher sur Damiette, en suivant la rive du Nil parallèlement à la flotte.

En ce moment le vent changea, et de son souffle puissant rebroussa le cours du Nil, menaçant de rejeter la flotte vers Mansourah. Il fallut donc redoubler d'efforts, et tout en descendant le Nil lutter en quelque sorte contre le courant; car les éléments eux-mêmes se révoltaient contre l'ordre accoutumé qui les régit, et dans cette conjuration

des choses et des hommes, les croisés n'avaient plus pour eux que l'indomptable courage de leur cœur, et la foi qui fait les martyrs.

A grand'peine on rama toute la nuit, et tant de courageux efforts, tant de surhumaines tentatives n'avaient pour objet que d'aller chercher de nouveaux périls. Les croisés ne triomphaient des fureurs du Nil que pour se livrer à des ennemis plus implacables encore.

Les premiers rayons du soleil d'Orient montrèrent aux chrétiens la flotte ennemie amarrée en travers du fleuve, et qui fermait complètement le passage. Au même instant les cavaliers sarrasins répandus sur les deux rives se mirent à lancer de droite et de gauche, « si grant foison de pyles à tous le feu grégeois que il sembloit que les estoilles du ciel cheissent. »

Au camp tout était consommé. Les blessés y reçurent la mort comme l'achèvement de leur mar-

tyre ; et, s'ils ne purent voir la Terre Sainte, s'ils ne purent retourner dans leur doux pays de France, ils trouvèrent sous le cimetière musulman la commune patrie des fidèles, la Jérusalem céleste où le Christ reçoit ses élus.

Bientôt l'égorge ment commencé sur la rive allait se poursuivre sur le fleuve. Les Sarrasins s'étaient emparés d'un certain nombre de navires que le vent contraire empêchait d'avancer ; ils égorgèrent sans merci tous ceux qui s'y trouvaient et jetaient les cadavres à l'eau. Pour échapper au même sort, Joinville fit jeter l'ancre au milieu du fleuve : il ne tarda pas à être assailli par quatre galères musulmanes. Les forces étaient trop inégales pour que la résistance fût possible.

Que faire dans cette occurrence ? Le bon sénéchal se hâta de prendre ses joyaux et ses reliques pour les jeter dans le fleuve, aimant mieux que ces pieux trésors devinssent la proie des flots que celle des infidèles, et fussent engloutis que profanés. Il

n'était que temps, car déjà les Sarrasins s'étaient élancés à l'abordage, et se répandaient sur le pont avec des cris de fureur. On se saisit du brave sénéchal, on le transporte à terre, et, par deux fois, il sent à son cou la pointe glacée du fer.

Mais Dieu voulut conserver son historien à la croisade, et les Sarrasins, abandonnant leurs projets homicides, se contentèrent d'enfermer leur captif. Messire Raoul de Vanon fut pris en même temps que Joinville qu'il accompagnait. Huit autres embarcations subirent le même sort, et tous ceux qui les montaient furent tués ou faits prisonniers.

L'armée de terre ne fut pas plus heureuse. Toute la nuit, les chevaliers marchèrent accablés de fatigue, criblés de blessures, et presque succombant sous le poids de leurs armes. Louis, faible et livide entre tous, veillait encore au salut de ses fidèles, et n'abdiquait pas les devoirs qui semblaient au-dessus de ses forces. Le brave Gaucher

de Châtillon s'était voué personnellement à la garde du roi.

L'attaque recommença vers le point du jour. Les musulmans, ivres encore du sang de la veille, se jetaient avec une rage insensée sur les flancs des bataillons chrétiens. Les imans et les derviches parcouraient leurs rangs pour attiser la fureur de ces barbares par des prédications fanatiques. Comme le vent soulevait devant les infidèles des tourbillons de poussière qui les aveuglaient : « O vent ! s'écria le cheik Syzeddin, dirige ton souffle contre les Franks ; » et le vent, à ce que prétendent les historiens arabes, obéit à sa parole.

L'arrière-garde allait ainsi marchant et combattant tout à la fois, et suivant à grand'peine le corps de bataille dirigé par Érard de Vallery ; car il fallait à chaque instant se retourner vers l'ennemi pour faire face à ses attaques.

Le roi montait un petit cheval, et portait un

simple justaucorps de soie ; car il n'aurait pu, sans doute, endurer son armure. Auprès de lui se trouvait le vaillant Geoffroy de Sargines, qui ne le quitta pas jusqu'à Minieh, mais repoussant toutes les attaques et chassant au loin l'ennemi par la terreur de son épée et de son courage, « le deffendoit des Sarrasins *aussi comme le bon vallet deffent le hanap de son seigneur des mouches.* » Dès que l'attaque devenait trop vive, il tirait son épée, et, courant sus aux assaillants, les pourchassait au loin ; puis il revenait prendre sa place auprès du roi, pour opposer à de nouveaux périls de nouveaux prodiges de valeur.

On arrive enfin à Minieh. Là, saint Louis épuisé, presque mourant, dut s'arrêter. Châtillon et Sargines demeurèrent avec quelques chevaliers auprès de leur roi : le reste de l'arrière-garde, dont messire Philippe de Montfort prit le commandement, se retira sur un coteau voisin. Messire Philippe entra en pourparlers avec l'émir Negreddin, et, comme celui-ci se montrait disposé à signer

une capitulation, il vint demander au roi la permission d'accepter des offres honorables.

Le roi y consentit. Montfort retourna donc auprès de l'émir, et déjà il avait tiré son anneau de son doigt, déjà le Sarrasin allait le passer au sien en signe de paix, quand tout à coup, un traître sergent, nommé Marcel, se mit à crier : « Seigneur chevalier, rendés vous, que li roy vous le mande, et ne faites pas occire le roy. »

L'émir remet à Montfort son anneau, disant qu'on ne traite pas avec des vaincus. Les chrétiens, pensant obéir à la volonté royale, rendent leurs épées aux Sarrasins, et Montfort, isolé parmi les siens, ne devant sa liberté qu'à son caractère de négociateur, s'en va rejoindre, lui quatrième, Sargines et Châtillon.

Ces vaillants chevaliers combattaient toujours, tandis qu'on transportait Louis dans le palais d'Abiab-Allah, seigneur de Minieh, pour ne pas le

laisser à la merci des premières attaques. Ces derniers mais héroïques défenseurs de leur roi se placent au bout de la rue étroite qui conduit au palais, et s'apprentent à combattre toute une armée.

Leur attente ne fut pas longue. Les deux émirs Zemeddin et Gemal-Eddin, vainqueurs sans combat de l'arrière-garde, arrivent dans la ville avec toutes leurs forces réunies : alors eut lieu la lutte suprême.

Châtillon est là, en avant, prêt à soutenir l'attaque, prêt à la commencer. A la vue des Sarrasins dont les rangs grossissent de seconde en seconde, le bon chevalier n'y peut tenir, et, l'épée haute, il s'élançe sur eux, criant : « A Châtillon, chevaliers ! à Châtillon, mes prud'hommes ! »

Il s'élançe, et devant ce seul homme hésite cette multitude innombrable. Châtillon arrache à la hâte de sa cuirasse et de son haubert les traits et les flèches dont il était tout hérissé, et il continue la

lutte. De temps en temps, on le voyait se dresser sur ses étriers, criant toujours : « A moi, mes chevaliers ! à moi, mes prud'hommes ! » surpassant de la tête tout ce qui l'environnait. Son épée s'abattait alors, et malheur à celui qu'elle rencontrait en tombant.

Adalfrin, les infidèles concentrèrent toutes leurs forces, et revinrent à la charge, bien serrés d'un contre l'autre, et bien décidés à tout écraser sous leur poids. La petite troupe fit alors des prodiges. Mais comment triompher d'un ennemi qui remplit ses vides à mesure qu'ils se forment, et reparait toujours aussi redoutable et aussi nombreux ? Ceux qui entouraient Châtillon périrent l'un après l'autre, et lui, frappant et criant toujours, toujours s'élançant au plus fort du péril, tomba le dernier, abandonné de ses forces, non de son courage, et percé de mille coups. Son cheval, tout sanglant, fut pris par les Sarrasins, et l'un d'eux s'empara de son épée, en se vantant d'avoir tué le plus brave des chrétiens.

Toute résistance était tombée avec lui, et, s'en-  
gouffrant dans la rue étroite qui conduit à l'asile  
du roi, les Sarrasins viennent aussitôt en heurter  
les portes. Louis entend le tumulte de ces vagues  
humaines. Il veut combattre et se jeter à la ren-  
contre des infidèles. Il se lève donc précipitam-  
ment et se saisit de son épée; mais ses forces  
épuisées ne répondent pas à son ardeur, et il tombe  
évanoui.

En ce moment, Gemal-Eddin entre dans la  
chambre, et s'emparant de la personne du roi,  
lui fait mettre les fers aux pieds et aux mains, sans  
égard pour tant de noblesse et tant d'infortune.  
Le voilà donc prisonnier et chargé de chaînes,  
le roi de France, celui dans lequel toute une na-  
tion se résume et se combat, le roi, c'est-à-dire la  
vivante incarnation du pays, c'est-à-dire le peuple  
fait homme, le roi! En lui, la France entière sem-  
blait captive, et sentait s'écouler son sang à tra-  
vers les plaies du souverain.

. Alors un immense cri de joie éclata parmi les infidèles. De toutes parts retentit le bruit des tambours et des cymbales, et les égorgeurs se sentirent repris d'une ardeur nouvelle dans leur tâche sanglante.

---



## CHAPITRE VII

### LA CIVILITÉ

Le développement d'une civilisation est le fruit de la culture des esprits et de la formation des mœurs. Les sciences et les arts ont pour objet de perfectionner l'homme et de lui donner une éducation qui le rend capable de remplir ses devoirs envers Dieu et envers son prochain.

Beaucoup d'hommes ont consacré leur vie à l'étude et à la culture des sciences et des arts. Ils ont fait de grands progrès dans ces domaines et ont contribué à l'avancement de la civilisation. Les sciences et les arts sont donc des éléments essentiels de la culture et de la civilisation.

## CHAPITRE VIII

### LA CAPTIVITÉ

Le découragement était à son comble parmi ceux des chrétiens qui n'étaient pas encore au pouvoir de l'ennemi. Ils se laissèrent facilement atteindre par les infidèles, et le champ de carnage s'étendit jusqu'à Pharescour.

Beaucoup furent massacrés sur cette rive maudite, beaucoup précipités dans les eaux du Nil, teintes déjà du sang de leurs frères, beaucoup entraînés et réduits en captivité. Les bagages furent

pris et aussi les drapeaux. L'oriflamme même, que jamais n'avait pu toucher un ennemi de la France, tomba, en ce jour fatal, aux mains des musulmans. Pour comble de profanation, ceux-ci s'emparaient des images sacrées, les mettaient en pièces, et les foulaient aux pieds. La croix sainte ne fut pas à l'abri de leurs outrages, et ces vainqueurs impies semblaient vouloir faire de leur triomphe un défi contre le ciel.

Le désastre était immense. De toute la flotte, un seul vaisseau avait échappé, celui du légat. C'était la captivité d'Égypte qui recommençait pour le peuple de Dieu. Tant de brillants chevaliers étaient là, pêle-mêle, entassés comme un troupeau sur la rive, attendant ou subissant le dernier coup. Le roi, sitôt pris, avait été conduit à Mansourah, dans la maison de Fachreddin-ben-Lockman, qui lui servit de prison jusqu'au jour de sa délivrance. L'eunuque Salyh fut son geôlier.

Sur les bords du Nil, le massacre fut effroyable.

et dura plusieurs jours. Quiconque était faible et malade, quiconque paraissait pauvre et peu capable de fournir une rançon fut impitoyablement égorgé. Ceux qui ne pouvaient payer la liberté, ceux pour qui l'heure de la mort semblait devoir prévenir l'heure du rachat, furent mis à mort sans merci ; car, s'ils ne pouvaient satisfaire à la cupidité du vainqueur, il fallait qu'ils contentassent du moins sa cruauté.

Ainsi périt, sous les yeux du bon sénéchal, le brave Jehan de Vassy, son chapelain ; celui-là même qui, dans l'escarmouche du mercredi des Cendres, avait fait si bonne et si vaillante guerre aux infidèles. Pâle, évanoui, demi-mort, il fut passé par le fer et jeté dans le fleuve. Son clerc eut le même sort.

Quant à Joinville, son rang l'avait sauvé : il fut à même d'assister de près à tant de scènes sauvages. Il vit les égorgeurs, l'épée à la main, faire main basse sur tous ces braves gens sans défense,

s'attachant comme de préférence aux agonisants et aux moribonds, pour abrégier l'agonie et hâter la mort; et, dans l'ardeur de leur zèle, ils se précipitaient sur les blessés, et les entraînaient dans les flots du Nil. La condition était dure pour tous ces preux, l'élite et la fleur de la chevalerie française. Eux, habitués à porter le fer des batailles, les voici dans les fers de la captivité; pour eux, les chaînes ont remplacé l'armure. Ils souffraient cruellement de tant de calamités amoncées dans une seule : le roi de France prisonnier entre les mains des infidèles, ennemis de la France; l'expédition avortée; toutes leurs espérances détruites, tous leurs projets anéantis, leurs frères d'armes, morts pour le service de Dieu, jetés pêle-mêle, sans honneur, dans les flots avares du Nil; eux-mêmes, enfin, sans force pour les représailles, réduits à l'inaction, au silence, et dévorant, sous leur poitrine désarmée, les lâches insultes de leurs vainqueurs.

En France, on se désolait de ce qui se passait en Égypte.

Au milieu de cette universelle désolation, on aimait à retrouver cette généreuse fierté, le principe

et l'âme de toute chevalerie. Un des émirs avait fait amener devant Joinville ses mariniers qui s'étaient reniés (car les infidèles avaient laissé aux captifs cette odieuse ressource de racheter leurs jours par l'apostasie). Le bon sénéchal ne put supporter cette vue, et ajoute-t-il, je li dis que il n'eust ja fiance en pulz; car aussi tost que il nous avoient lessiez, aussi tost les léroient ils se li vœient ne leur point, ne leur lieu. » L'émir de la flotte sarrasine se contenta de dire : « Telle est en effet la coutume et comme la loi de la trahison, de ne pas mieux respecter les nouveaux engagements que les anciens, et de mesurer le nombre de ses parjures aux vicissitudes de la fortune. L'émir se rangea d'ailleurs à cette opinion, et cita même ce mot de Saladin, disant : *« que on ne vit onques de bon crestien bon Sarrazin, ne de bon Sarrazin bon crestien. »* »

Tous les prisonniers qui avaient survécu au massacre furent conduits à Mansourah. Les chevaliers furent enfermés dans des pavillons comme

gens susceptibles de rachat. Quant aux soldats, tourbe sans conséquence, on les jeta pêle-mêle dans une vaste cour exposée à toutes les ardeurs du midi.

Là, beaucoup d'entre eux furent massacrés encore, le sultan n'aimant pas les bouches inutiles. On n'échappait à la mort que par l'apostasie, et chacun ne sortait de ce lieu de carnage que renégat ou martyr.

Pendant qu'on égorgeait les soldats, on parlementait avec les seigneurs, et les négociations marchaient de pair avec les massacres. Le sultan envoya plusieurs des siens aux prisonniers des pavillons.

Ceux-ci chargèrent le comte Perron de Bretagne de traiter en leur nom. Des interprètes transmettaient les questions et les réponses. Les envoyés du sultan demandèrent d'abord au comte si les chevaliers désiraient leur liberté; puis, sur leur réponse

affirmative, s'ils donneraient pour leur rançon les châteaux des seigneurs de Palestine avec ceux des Templiers et des Hospitaliers.

Le comte répondit que c'était chose impossible, parce que les châteaux relevaient des seigneurs de l'empereur d'Allemagne, qui seul avait pu les aliéner, et que ceux des ordres militaires ne leur avaient été confiés que pour les défendre jusqu'à la mort; « que quant l'on y mettoit les chastelains, on leur fesoit jurer sur sains que pour délivrance de cors de homme il ne renderoient nulz des chastiaux. » Les envoyés s'en allèrent fort courroucés, disant que les prisonniers ne voulaient pas sérieusement être délivrés, et qu'ils seraient, comme les soldats, passés au fil de l'épée.

Le raisonnement était épouvantable de justesse. On n'avait épargné dans ces preux qu'une espérance de rançon; cette espérance évanouie, il ne restait plus qu'une conclusion logique : la mort. Et bientôt, en effet, le pavillon fut inondé d'une

horde de Sarrasins, tous l'épée au côté, n'attendant que le signal de la boucherie.

Heureusement se trouva parmi eux un vieillard aux cheveux blancs, au vénérable visage, lequel, dit Joinville, nous fist demander se c'estoit voir que nous créions en j. Dieu qui avoit esté pour nous nâvré et mort pour nous, et au tiers jour resuscité. Et nous respondîmes: Oyl. Et lors nous dit que nous ne devons pas desconfortér, si se nous avons souffertes ces perséduions pour li; car encore, dit-il, n'estes vous pas mort pour li ainsi comme il fu mort pour vous; et se il ot poeir de li resusciter, soies certain que li vous délivrera quant il pléra.

Après cette exhortation, étrange dans la bouche d'un infidèle, il s'en alla, faisant retirer à sa suite la troupe qu'il avait amenée. Le péril était passé, mais d'un moment à l'autre il pouvait renaitre. Aussi les chevaliers demurèrent-ils dans l'attente d'une mort prochaine, en proie à cette

agonie toute morale qui n'endort pas la souffrance dans le délire, et n'enlève pas comme l'autre le sentiment de la douleur.

« Tout à coup, ils virent reparaître les envoyés du sultan, qui venaient leur annoncer que le roi avait négocié leur délivrance; et qu'ils eussent à nommer quatre d'entre eux pour discuter les conditions. Furent députés, messires Jehan de Valéry, Philippe de Montfort, Baudouin et Gui d'Helin; et se rendirent en toute hâte auprès de Louis. Les Sarrasins avaient fait auprès de lui les mêmes tentatives qu'auprès des chevaliers, lui demandant pour prix de sa liberté et de celle de son armée, les châteaux des seigneurs de Palestine, et ceux du Temple et de l'Hôpital.

« Le roi leur fit la même réponse que ses fidèles, opposant à leur demande un refus positif. Ils le menacèrent alors de la torture; ils mirent devant ses yeux l'horrible supplice du brodequin. Mais la crainte était sans prise sur cette âme de martyr.

Il répondit qu'il était leur captif, et qu'ils pouvaient faire de lui leur volonté.

Voiant l'inutilité de leurs menaces, les Sarrasins recoururent à des moyens plus doux, et déclarèrent qu'ils se contenteraient de la ville de Damiette avec une somme d'argent. Le roi dit qu'il le ferait volontiers avec l'assentiment de la reine, sa dame, ne pensant pas que son rang ni ses malheurs le pussent dispenser de l'observance des lois de la chevalerie.

Les envoyés retournèrent vers le soudan, qui fixa le taux de la rançon pécuniaire à un million de besants, somme équivalente à cinq cent mille livres de France. Le roi donna son adhésion, mais en réservant toujours le consentement de madame Marguerite, et demanda si le soudan s'engageait à maintenir le traité, dans le cas où la reine le ratifierait. Le soudan s'engagea par serment, et saint Louis dit qu'il donnerait les cinq cent mille livres pour son armée, et Damiette pour

lui-même, afin qu'il ne pût être dit qu'un roi de France se fût racheté par argent.

Le traité conclu, il ne s'agissait plus que de l'exécuter. Quatre grandes galères devaient reconduire à Damiette les prisonniers chrétiens, et ils devaient sur-le-champ remettre la ville en retour de leur liberté. L'accomplissement de cette clause devait être garanti par des otages.

Cependant, à Damiette, que se passait-il, que s'était-il passé depuis le jour où la croisade avait quitté cette ville, y laissant une part de cette confiance sereine et de ce radieux espoir qui l'animaient ?

Le doute avait succédé rapidement à l'espérance, l'inquiétude au doute, et bientôt l'inquiétude elle-même s'était tournée en affliction. Le Nil, ensanglanté, chargé de cadavres, apportait à ceux de la garnison de lamentables nouvelles dans ses murmures et ses gémissements. Des armures en

pièces, des membres épars, des tronçons d'épées, des lambeaux d'étendards, tout cela charrié pêle-mêle par le flot intarissable semblait comme la ruine flottante de l'expédition. Comme ces tristes et pieux débris qui jonchaient le Nil en démente, les rêves et les illusions de la croisade semblaient abandonnés au cours des haines et des calamités.

Enfin, les prévisions se changèrent en certitudes ; les présages sinistres devinrent d'effroyables réalités. Le Nil n'avait pas menti. Grâce à la galère, qui était parvenue à traverser la ligne ennemie, on apprit le désastre de l'armée et la captivité du roi. Toute cette histoire lugubre, déjà racontée par les vents et les eaux dans leur mystérieux langage, se traduisit en quelques mots pleins d'épouvante et de consternation : l'armée est vaincue, le roi est pris.

Tout semblait perdu dans ce monde, et la terre n'avait plus de consolations et de promesses pour ces guerriers du ciel.

Il fallait pourtant dire toutes ces choses à madame Marguerite la royne. Au dernier terme de sa grossesse, étendue sur la couche des maternelles douleurs, prête à enfanter dans l'amertume et la désolation, elle dut entendre ces déplorables nouvelles, et, sans doute, celui qu'elle portait dans ses entrailles reçut par des tressaillements et des souffles cette royale initiation de la vie en la souffrance. Sans doute il connut avant de naître, cet enfant des larmes, toutes les tristesses et tous les tourments de l'existence, car, à ce moment, le sein de sa mère fut noyé d'angoisse.

L'image de ses terreurs la poursuivait en songe; la nuit, elle s'éveillait souvent et s'imaginait voir sa chambre remplie de Sarrasins, et alors, dans les accès d'un inexprimable effroi, elle s'écriait : « Aidiés, aidiés, » pour se rendormir sous cette hallucination terrible. Craignant que ces épouvantes ne devinssent funestes au fruit de ses entrailles, elle fit veiller à son chevet un vieux chevalier, dont les quatre-vingts années d'honneur et de fidélité

garantissaient à la fois le dévouement et la réserve. Et d'ailleurs, quel audacieux félon eût osé lever des regards coupables sur madame la reine de France, sur la femme du roi, son seigneur et maître. Toute la nuit il lui tenait la main, et chaque fois qu'elle bondissait ou criait dans ce terrible délire : « Dame, n'aiés garde, disait-il, car je suis ci. »

Le moment de l'accouchement approchait, et les craintes de la reine redoublaient avec ses souffrances. Pour mettre fin à l'horrible anxiété qui la dévorait, elle ordonna qu'on la laissât seule avec le chevalier, et s'agenouillant, lui requit un don, et le vieillard le lui ayant octroyé par serment : « Je vous demande, dist-elle, par la foy que vous m'avez baillée que se les Sarrasins prennent ceste ville, que vous me copez la teste avant qu'ils me preignent. » Et pour couronner cette scène d'héroïsme : « Soies certaine, répondit le vaillant et féal chevalier, que je le ferai volentiers ; car je l'avoie jà bien enpensé, que vous occiroie, avant

qu'ils nous eussent pris. » Où trouver à plus noble demande plus noble réponse?

Enfin, après cette assurance prise, et après bien des trances continuelles, la reine accoucha d'un fils qui fut appelé Jean Tristan. Ce dernier nom devait rappeler les lamentables circonstances dans lesquelles il avait vu le jour.

D'autres souffrances étaient réservées à la femme du roi-martyr. Le jour même de son accouchement, on vint dire à la reine que les Pisans et les Génois voulaient partir avec leurs vaisseaux, abandonnant ainsi Damiette. Ils allaient emporter avec eux tout espoir de rançon pour le roi, toute chance de retour pour l'armée, car, une fois les derniers défenseurs partis, les Sarrasins s'emparaient sans coup férir de la ville, puis de la personne ou du cadavre de la reine. De plus, leurs navires étaient nécessaires au transport des troupes. Une pareille défection dans un pareil moment redoublait l'horreur de la situation.

Aussi, dès le lendemain, la reine appela-t-elle leurs chefs dans sa chambre, et de son lit de douleur, en face du berceau de son enfant, elle les adjura de revenir sur leur détermination : « Seigneurs, pour Dieu merci, ne lessiés pas ceste ville, car vous vééz que mon seigneur le roy seroit perdu et tous ceulx qui sont pris si elle estoit perdue, et si ne vous plet si vous preingne pitié de ceste chiétive qui ci gist, que vous attendés tant que je soie relevée. »

Attendris par l'éloquence de ces larmes superbes, ils rejetèrent leur dessein sur la faim et le manque d'argent. La reine leur promit alors de les nourrir aux frais du roi. Après avoir délibéré, ils acceptèrent, et la reine fit acheter pour eux toutes les viandes de la ville, ce qui lui revint à plus de 360,000 livres.

Mais le temps des épreuves n'était pas fini. Quelques jours après cette heureuse solution, on vit tout à coup s'avancer vers la ville une troupe

d'hommes armés. Ces hommes étaient équipés à la manière des Franks : la croix brillait sur leurs poitrines et sur leurs bannières flottait la croix.

Il y eut un moment de joie parmi les assiégés ; ils crurent au retour de leurs frères : d'ineffables espérances se glissèrent dans toutes les âmes ; et pourtant il y avait dans la marche de ces hommes quelque chose d'étrange et d'inaaccoutumé qui faisait pressentir la trahison.

A tout hasard, le gouverneur de la ville, messire Olivier de Rennes, fit fermer les portes, et ordonna aux siens de se tenir sur la défensive. Et ce fut chose sage. Dans ceux qu'ils pensaient être des frères d'armes, les défenseurs de la place reconnurent bientôt des Sarrasins à leur longue barbe, à leur teint bronzé par le soleil d'Orient. C'étaient en effet des infidèles qui, revêtant les armures des chrétiens massacrés, et s'emparant des bannières gisantes, avaient, à la faveur de ce déguisement, tenté de surprendre Damiette.

L'éveil était donné; les chevaliers faisaient bonne garde et bonne contenance; l'ennemi n'avait plus qu'à se retirer, et c'est ce qu'il fit. Les croisés voulaient se mettre à sa poursuite, mais messire Olivier considérant leur petit nombre, les retint dans l'intérieur des remparts.

Que devenaient cependant le royal captif et tant de glorieux vaincus dont les désastres n'avaient abattu ni la fierté ni le courage et qui paraissaient encore plus grands dans leur chute, semblables à des sapins renversés? Ils descendaient le cours du Nil sur les quatre galères du soudan, sans se douter des nouvelles traverses et des obstacles sans cesse renaissants qu'ils allaient rencontrer encore.

Ces quatre galères portaient ce qu'il y avait de plus illustre et de plus relevé dans la chevalerie française. D'indignes chaînes serraient leurs membres sans pouvoir contraindre ni gêner la franchise et la générosité de leurs âmes. Dans une de ces galères, se trouvaient les comtes de

Bretagne, de Flandre et de Soissons, messires Jehan et Guy d'Ibelin, messire Jehan de Joinville, sénéchal de Champagne, et messire Imbert de Beaujeu, connétable de France. Dans une autre se trouvait le roi.

A Sharescour, le soudan ordonna de jeter l'ancre. Sur la rive, en face des galères amarrées, il avait fait construire un pavillon pour lui et sa suite. On était au jeudi d'avant l'Ascension. Deux jours après, le samedi, Daniette devait être rendue, et les prisonniers mis en liberté.

Or, depuis longtemps, s'était élevée une sourde animadversion contre le jeune soudan; il s'était particulièrement aliéné la redoutable milice des mameluks baharites qu'il raillait et maudissait en toute occasion. Plus d'une fois, dans les festins qu'il donnait aux jeunes courtisans, ses compagnons de plaisir, il faisait voler au tranchant de son sabre l'extrémité des torches allumées, en

s'écriant : « C'est ainsi que je traiterai les esclaves baharites. »

D'un autre côté, les émirs, c'est-à-dire les vainqueurs de Mansourah et les sauveurs de l'Égypte, voyaient avec une profonde jalousie de nouveaux venus accaparer la faveur du prince qui se livrait avec eux à de folles dépenses. Habitué à la vie insouciant et molle des bords de l'Euphrate, son premier soin avait été de s'emparer des trésors de son père pour les distribuer à ses favoris. Maître d'un magnifique empire, plein de jeunesse et d'illusions, sauvé récemment d'un péril presque insurmontable et tenant en son pouvoir le plus glorieux monarque du monde, Touran-Shah s'abandonnait à de chimériques espérances, et, jouissant avec ivresse de l'heure présente, s'estimait au plus haut de l'humaine félicité. Il descendit à terre, et se rendit dans l'éphémère palais qu'il avait fait construire pour s'abriter quelques instants : triste et fallacieux emblème des splendeurs de ce monde.

Cet édifice se composait de quatre pavillons flanqués d'un nombre égal de tours. Il fit débarquer aussi son royal prisonnier, et le reçut noblement et courtoisement, comme il convenait à tous deux. On renouvela les conditions précédemment arrêtées, leur accomplissement resta fixé au surlendemain ; puis le roi quitta le soudan malgré les instances de ce dernier pour le retenir à un grand festin offert aux mameluks, et regagna sa galère.

Cependant la sourde agitation qui régnait parmi les émirs était arrivé à son comble ; aux ressentiments individuels avaient succédé les confidences, aux confidences les ouvertures, aux ouvertures les délibérations, aux délibérations les complots ; si bien que la colère de chacun, accrue et chargée de la colère de tous, était parvenue à ce degré d'intensité qui précède immédiatement et détermine l'explosion.

Aussi, l'un des émirs résumant la pensée intime

de tous : « Seigneurs, leur dit-il, vous vées la honte et le déshonneur que le soudan nous fait, qu'il nous oste de l'honneur là où son père nous avoit mis. Pour laquelle chose nous devons estre certains que s'il se treuve dedans la forteresse de Damiette, il nous fera prenre et mourir en sa prison aussi comme son aïeul fist aux amiraus qui pristrent le conte de Bar, le conte de Monfort; et pour ce vaut il miex, si, comme il me semble, que nous les façons occire, avant qu'il nous parte des mains. »

Dès ce moment, l'arrêt de mort de Touran-Shah était prononcé. Les émirs se rendirent auprès des mameluks, et là encore il ne s'agissait que de s'entendre pour agir en commun. Une seule étincelle allait suffire pour confondre en un même incendie toutes ces rancunes et toutes ces haines qui couvaient séparément.

Il fut convenu bientôt entre tous qu'à la fin du repas on se jetterait sur le soudan pour le mettre

à mort. C'est dans son propre palais, à sa table hospitalière qu'il devait être assassiné. Tout était prêt, la conspiration avait pris ses mesures, et le soudan était, pour ainsi dire, enveloppé de trahison.

A la fin du repas Touran-Shah se leva le premier pour regagner son appartement, et comme il demandait son cimeterre à Bibars qui l'avait reçu en garde, le féroce mameluk, au lieu de le rendre, l'en frappa, et d'un vigoureux coup porté entre le troisième et le quatrième doigt, lui fendit la main jusqu'au bras. Alors, le soudan se retournant vers les émirs et leur montrant les mameluks : « Seigneurs, dit-il, je vous dénonce ces traîtres qui veulent m'immoler et vous adjure de me prêter aide et secours. » Mais les émirs restèrent immobiles et les mameluks répondirent comme d'une seule voix : « Puisque tu nous accuses de vouloir te faire mourir, mieux vaut t'occire que d'être occis par toi. »

Touran-Shah, se sentant perdu, s'enfuit tout en sang dans une tour placée derrière sa chambre. Mais les assassins ne voulurent pas laisser leur œuvre inachevée et se mirent à abattre les pavillons au milieu desquels se trouvait la tour, afin d'assiéger le fugitif dans sa retraite. Le palais de bois cède facilement à leurs coups. En même temps, il fallait se prémunir contre les diversions du dehors.

Un envoyé du calife de Bagdad se trouvait au camp. Il monte à cheval pour s'interposer au nom de son maître le successeur du prophète, que tout l'Orient révère. Mais il est assailli par quelques mameluks qui l'accablent de menaces, et le forcent à se retirer dans sa tente.

Cependant à travers l'armée un vague bruit se répand que les jours du soudan sont en danger. On s'assemble, on murmure, on se dispose à lui porter secours. Les meurtriers comprennent qu'il faut donner le change à cette foule qui s'émeut.

Sur l'ordre d'un des émirs le tambour bat et le clairon résonne. Un muezzin annonce à haute voix que Damiette est prise.

Aussitôt l'impulsion donnée aux esprits change de direction ; chacun veut avoir sa part du butin et tous se portent vers Damiette, laissant aux assassins toute leur liberté d'action.

Tous les pavillons étaient abattus ainsi que trois des tours ; une seule restait, asile suprême et désespéré de la victime. Le soudan paraît à la fenêtre, demandant la vie sauve avec force supplications et faisant promesse de quitter l'Égypte pour se retirer au riant pays de l'Euphrate.

Ce fut en vain. — Bibars, avec l'insolent orgueil de l'esclave révolté qui triomphe, lui ordonne de descendre. Le soudan refuse de se livrer à la rage de ses ennemis. Ceux-ci, se formant alors en demi-cercle, lancent contre la tour des flèches enflammées et des gerbes de feu grégeois.

En un clin d'œil ces remparts de planches et de toiles peintes sont embrasés; le soudan va être atteint, il n'hésite plus; il s'élançait à terre. Un instant son manteau l'arrête et le tient suspendu à une poutre. La violence de sa chute en est amortie : il court vers le fleuve, levant toujours, en signe de détresse, sa main ensanglantée. Mais l'infortuné soudan n'était pas à bout de périls, ayant, pour ainsi dire, à longer une haie vivante d'ennemis.

Pourtant la majesté du trône et du malheur impose encore à ces esclaves. Il fallut que Bibars lui-même bondit sur les pas du fugitif pour lui enfoncer son épée dans le flanc. Le soudan fléchit un instant dans sa course; mais l'instinct du danger, ravivé par la douleur, lui rend des forces. Bientôt il est sur la rive, et, malgré ses deux blessures, se jette à l'eau comme le cerf aux abois. Il se met à nager vers les galères des prisonniers chrétiens déjà pleins de bon vouloir et de compassion pour cet ennemi malheureux. De la voix et

du geste ils l'encouragent et l'invitent à se réfugier près d'eux, même un des navires s'approche afin de le recevoir.

Vaine pitié, vains efforts, neuf mameluks et Bibars à leur tête s'élancent dans le fleuve, le poignard entre les dents; bientôt ils atteignent Touran-Shah, affaibli et presque entraîné par le courant, puis, malgré ses cris et ses prières, l'égorgent et le traînent sans vie sur la plage. Là, un des émirs nommé Fares-Eddin-Octaï fend d'un coup de hache la poitrine à ce cadavre, en arrache le cœur, et le jetant à terre après l'avoir montré aux mameluks : « Voilà, dit-il, le cœur d'un traître, qu'il soit mangé par les chiens et par les oiseaux. »

Le meurtre était consommé, mais inassouvie encore la rage des meurtriers. En toute hâte, le farouche Octaï se rend avec deux ou trois hommes dans la galère de Louis, et là : « Roi des Franks, lui dit-il, que me donneras-tu pour

avoir tué ton ennemi qui t'eût fait périr s'il eût vécu ? »

Mais Louis, indigné qu'un assassin vînt lui demander son salaire, et ne voulant pas donner au crime triomphant la satisfaction d'une réponse, demeura silencieux. Alors l'émir ne se contenta plus, et lui appuyant un poignard sur la gorge : « Roi des Franks, s'écria-t-il avec un éclat de rage, fais-moi chevalier ou tu es mort. »

« Fais-toi chrétien, répliqua le saint héros, et je te ferai chevalier. »

Cette parole si ferme et si confiante devant la mort suffit pour faire tomber la colère de l'émir et désarmer sa main.

Il se retira lentement, dominé par cet ascendant qui vient du ciel, et que Dieu met dans le regard et dans la voix de ses élus.

Redescendant alors dans la barque qui l'avait amené, et qui contenait une trentaine de mame-luks, il se dirige vers la galère où se trouvaient Joinville et ses compagnons. Ceux-ci sentirent le danger à la vue de cette horde en fureur. Les cris et les imprécations de ces misérables en disaient assez sans qu'il fût besoin de comprendre leurs paroles. Messire Baudouin d'Ibelin qui entendait la langue sarrasine confirma les chevaliers dans leurs appréhensions en leur disant que ces hommes venaient pour leur trancher la tête.

On se prépara donc à la mort. Un frère de la Trinité, chapelain du comte de Flandres, était là, recevant la confession du plus grand nombre ; ceux qui ne le pouvaient approcher se confessaient les uns aux autres, agenouillés devant leurs bourreaux.

Cette scène d'angoisse se termina sur un signe d'Octaï. Sa première colère apaisée, il avait senti combien étaient précieuses les existences qu'il

avait entre les mains. Il fit relever ceux qui étaient prêts à mourir et ordonna qu'ils fussent enfermés à fond de cale : ils y passèrent la nuit tellement entassés qu'ils ne se pouvaient mouvoir et que l'espace même manquait à l'air pour circuler.

Cependant les émirs s'étaient réunis pour aviser aux résolutions à prendre. Ils se trouvaient en face d'une gênante nécessité, celle de donner un maître à l'Égypte, et de se défaire d'un pouvoir acheté par une trahison. Moins effrayés de leur crime que du prix qu'ils en avaient obtenu, il semblait que ce sceptre teint de sang leur brûlât les mains : d'accord pour le forfait, ils étaient divisés devant les dépouilles de la victime, et leur proie était comme un fardeau qui les écrasait.

Un instant ils eurent l'idée d'offrir cette couronne au roi leur captif, et de se soumettre à celui qu'ils avaient tant de fois outragé. Son intrépidité, sa grandeur d'âme, la noblesse de sa personne et de son caractère, et aussi ce rayon d'en haut dont

ses traits, comme par avance, étaient illuminés, tout cela les avait gagnés, séduits à leur insu.

C'était bien là le souverain qui convenait à leurs vives imaginations. Il était véritablement ce roi, fils de roi, que sa naissance élève au trône, contre le droit de qui nulle force ne saurait prévaloir, car il est là par la grâce de Dieu. Aussi bien, dans les pays où la violence seule fait les monarques, où le pouvoir vacille et flotte au hasard des conspirations ou des batailles, où l'héréditaire transmission de la couronne n'est qu'un mensonge invoqué par l'usurpation de la veille contre l'usurpation du lendemain, on ne saurait rencontrer parmi les chefs des hommes cette majesté royale qu'imprime le droit divin au premier-né des longues générations d'ancêtres.

Cette opinion ne triompha pas ; mais sérieusement agitée dans le conseil, elle dut notablement modifier les dispositions des émirs à l'égard de leur captif. Bientôt, en effet, une députation se

présenta devant le roi. Ce n'était plus cette horde farouche, enivrée à la fois, et toujours altérée de sang. Ce n'étaient plus ces hommes déchaînés avec la colère dans le regard et la colère dans la voix. Leur raison troublée avait repris son niveau, leurs âmes en tumulte s'étaient apaisées. Ils venaient en ambassadeurs, non plus en assassins : ils sentaient en eux le poids de leur forfait, et le caractère de leur captif leur inspirait telle estime et telle déférence qu'ils éprouvaient comme un secret besoin de se justifier à leurs yeux. Ces vainqueurs tremblaient devant ce vaincu ; ces épées sanglantes s'abaissaient devant ces chaînes.

L'un d'eux prit la parole pour dire au roi que le soudan Touran-Shah en voulait à leurs jours, et qu'une fois débarrassé d'eux, il aurait, sans nul doute, égorgé ses prisonniers. Car alors sa cruauté n'aurait plus connu de frein. En le mettant à mort, ils n'avaient fait que prévenir ses projets homicides. Ils avaient agi dans l'intérêt de leur

propre sûreté, protégeant du même coup la sûreté des chrétiens.

Tel fut leur langage sur le passé. Pour l'avenir, ils s'en tenaient au traité conclu avec leur victime, et ne demandaient que le simple accomplissement des conditions arrêtées. Cela dit, et le roi ayant consenti à leurs propositions, ils se retirèrent en silence.

Les parties cependant n'étaient plus les mêmes. Saint Louis n'avait que la parole du soudan mis à mort; il n'était engagé que vis-à-vis de lui. Le renouvellement de la convention nécessitait de nouveaux serments.

Le lendemain donc, les émirs envoyèrent querir plusieurs des chevaliers. Ceux qui ne furent pas retenus par leurs blessures ou leur faiblesse se rendirent à cet appel. Le traité fut renouvelé de part et d'autre avec quelques clauses ajoutées. Il fut convenu que la délivrance du roi et des sei-

gneurs n'aurait lieu qu'après la reddition de Damiette; que, de plus, saint Louis remettrait 200,000 livres avant de recouvrer sa liberté. L'autre moitié de la rançon devait être payée à Saint-Jean-d'Acre. Enfin, les infidèles devaient garder les malades de Damiette, les simples vaisseaux qui faisaient partie de l'armée et jusqu'aux provisions, en attendant que le roi les envoyât chercher.

Une autre condition toute morale et qui ne pouvait être qu'une prière, c'était l'oubli de ce qui venait de se passer. Il semblait que ces coupables cherchassent une sorte d'amnistie dans le cœur de ce juste. Ensuite, on prêta les serments, qui, de part et d'autre, devaient garantir l'exécution du traité.

Les mameluks, en cas de violation des clauses convenues, consentaient à être honnis comme le musulman, qui, pour son péché, s'en va à La Mecque la tête découverte, ou comme celui qui

laisse sa femme et la reprend après, ou enfin comme celui qui mange la chair de porc. Ils firent ensuite remettre au roi les formules des serments qu'ils exigeaient, formules préparées par les renégats, utilisant ainsi les souvenirs qui leur étaient restés de leurs croyances passées.

En premier lieu, saint Louis devait consentir, s'il manquait à ses conventions, à être honni comme le chrétien qui renie Dieu et sa mère, et à jamais chassé de la compagnie des douze apôtres et de tous les saints et saintes du paradis ; ensuite à être honni comme le chrétien qui renie Dieu et sa loi, et qui, au mépris de Dieu, crache sur la croix sainte et marche dessus. Le roi s'offrit à faire le premier serment, mais se refusa formellement au second qui était un blasphème.

Alors, ce fut une grande fureur parmi les émirs. Ils ne purent supporter cette calme résistance d'un homme qu'ils avaient entre leurs mains, et dont ils pensaient pouvoir faire fléchir la conscience et

la volonté par le seul emploi de la force brutale. Ils députèrent donc au roi l'interprète Nichole qui lui rendit ainsi compte de leurs dispositions : « Sire, les amiraux ont grand despit de ce que il ont juré quan que vous requistes, et vous ne voulez jurer ce que ils vous requierent, et soiés certain que si vous ne le jurer, ils vous feront la teste oster et à toute vostre gent. »

A quoi Louis répondit qu'ils pouvaient faire à leur guise, mais que pour lui il ne jurerait pas, car ce serait offenser Dieu et sa sainte mère.

Nouvelle rage et nouvelles rumeurs parmi les Sarrasins. Imputant le refus de saint Louis aux conseils du patriarche de Jérusalem, ils tournent toute leur rancune contre le saint prélat. L'un d'eux dit au conseil : « Se vous me voulez croire, je ferai le roi jurer, car je li ferai la teste du patriarche voler en son giron. » Puis il se dirigea vers les prisonniers.

Cependant, de la part des siens, Louis était en butte aux plus vives instances. Ses frères le suppliaient de prononcer la formule requise ; les prélats eux-mêmes joignirent leurs prières à celles de sa famille.

Rien n'y put faire. Ni la voix du respect, ni la voix du sang ne prévalurent contre celle de la conscience, et les mameluks, à leur retour, trouvèrent dans leur auguste prisonnier la même inébranlable résolution.

Alors, ils s'emparèrent du vénérable patriarche, et sans égard pour son caractère, pour ses cheveux blancs, pour ses quatre-vingt-six ans passés au service de Dieu, ils le lièrent à un poteau si étroitement, que ses mains s'enflèrent aussitôt et lancèrent des jets de sang.

« Sire, criait le pieux vieillard, vaincu par la douleur et la faiblesse de l'âge, jurez seurement, car je prens le péchié sur l'âme de moy du ser-

ment que vous ferez, puisque vous le béez bien à tenir. »

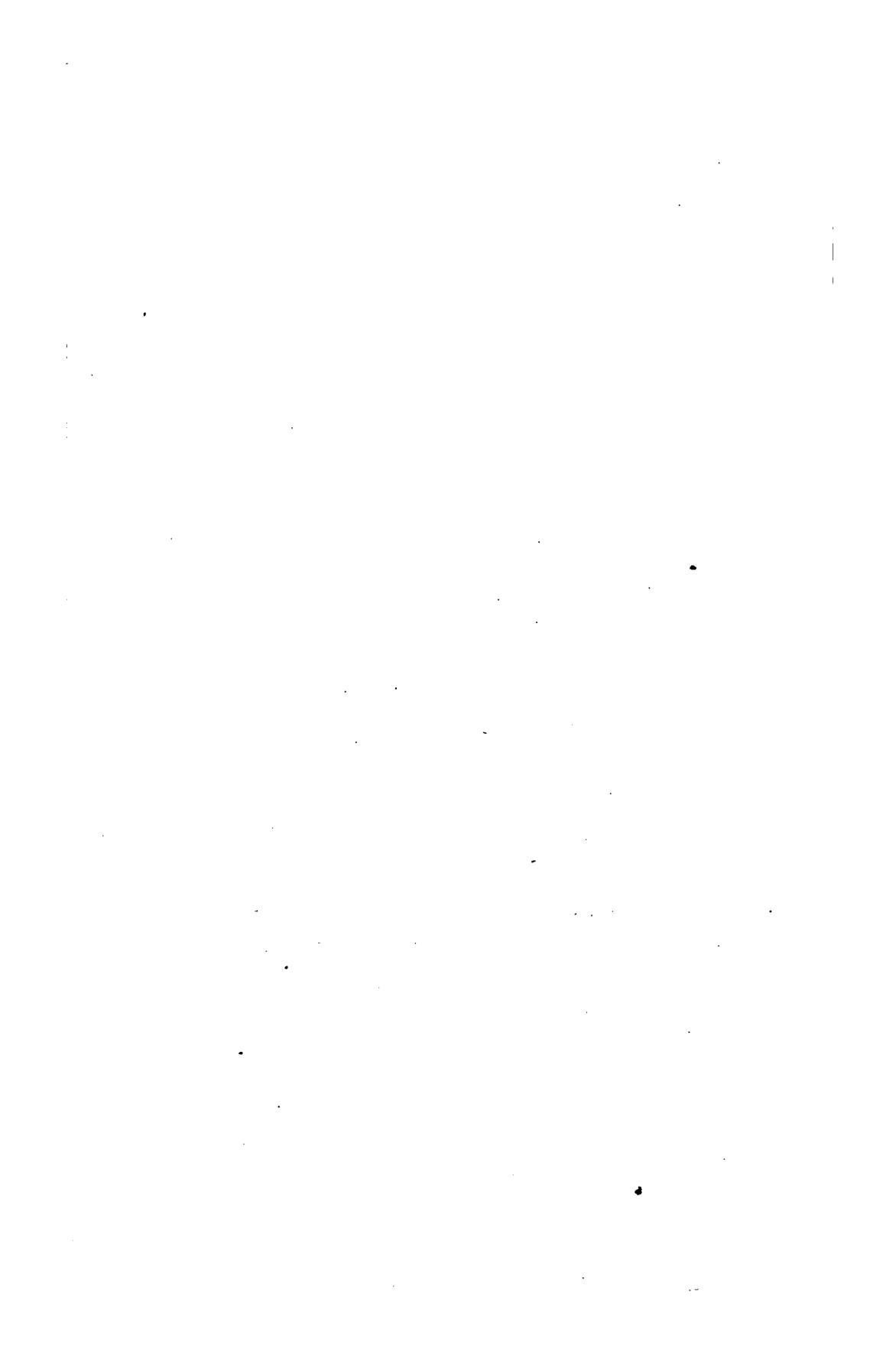
Comme il avait su résister à la menace, saint Louis tint bon contre l'émotion qui l'envahissait à ce spectacle douloureux. Il pleura, mais ne céda point, et les infidèles voyant le patriarche s'évanouir, le délièrent et se contentèrent du premier serment prononcé par le roi.

Tout était conclu, et l'on fixa pour l'exécution du traité, c'est-à-dire pour la délivrance des prisonniers et la reddition de la ville, le lendemain de l'Ascension.

Le soir même de ce saint jour de fête, les quatre galères qui portaient les prisonniers vinrent jeter l'ancre au milieu du fleuve, en face de Damiette, et les émirs firent tendre un pavillon pour le débarquement du roi.

---

## CHAPITRE NEUVIÈME



## CHAPITRE IX

### LE DÉPART

Dès l'aube du jour, messire Geoffroy de Sargines se fit transporter à terre pour rendre la ville aux infidèles. La reine avait eu le temps de gagner la haute mer à bord d'un vaisseau génois, accompagnée de la comtesse de Poitiers et de la comtesse d'Artois; mais tout le reste de la population chrétienne avait dû rester.

C'était à Damiette une épouvantable et douloureuse confusion : les bruits les plus sinistres

volaient de bouche en bouche. On prétendait que le roi avait été empoisonné et que l'ordre de soumission ne venait pas de lui. Quelques-uns refusaient hautement d'obéir, et s'engageaient à mourir en armes sur les remparts.

Enfin, messire Geoffroy parvint à rétablir le calme et à s'acquitter de sa mission. Le commandant de la place, Olivier de Termes, s'embarqua avec le légat du pape, le duc de Bourgogne, et les troupes qui lui restaient. Quant aux malades, ils étaient le gage du paiement intégral de la rançon de leurs frères. On dut les abandonner dans ces murs sans autre garantie contre la barbarie musulmane que celle de la foi jurée.

Or, à peine les Sarrasins étaient-ils entrés dans Damiette, qu'ils se répandaient en tous sens, égorgeant les hommes sur leur passage, et pillant les provisions. C'est ainsi qu'ils entendaient l'accomplissement des traités, et les prisonniers étaient restés en leur pouvoir ! Ils avaient recueilli tout le

bénéfice de la convention ; ils n'en avaient exécuté jusqu'alors aucune charge, et délibéraient entre eux s'il fallait égorger leurs captifs en dépit de la foi promise, ou s'il était de leur intérêt de faire honneur à leur parole.

Un des émirs soutint qu'immoler un infidèle en violation de serment est chose bonne et méritoire ; il appuya même cette thèse étrange d'un texte du Coran. L'argument ayant paru convaincre l'assemblée, un des assistants courut vers le fleuve et fit signe aux matelots de lever l'ancre. Ceux-ci obéirent et firent remonter les galères d'une lieue environ.

Les chrétiens se crurent perdus : heureusement, la soif de l'or triompha de la soif du sang. Un des émirs fit observer que les prisonniers morts ne paieraient pas de rançon, et que cette mauvaise action serait une mauvaise affaire. Cette considération sauva la vie aux captifs, et les Sarrasins, dans un transport hospitalier, leur distribuèrent

des beignets de fromages cuits au soleil ; et des œufs durs peints de diverses couleurs, ce qui était une marque de déférence.

L'heure de la délivrance avait enfin sonné. Le roi et les barons descendirent libres sur la rive du Nil, et se dirigèrent vers l'embouchure pour rejoindre la flotte. Ils étaient escortés d'environ deux mille musulmans, marchant l'épée nue, et dans une attitude menaçante. Monseigneur Jacques du Chastel, évêque de Soissons, ardemment désireux de la palme du martyr, saisit, pour la mériter, cette dernière occasion qui s'offrait à lui. Il piqua des deux, et se jetant seul au milieu des Sarrasins, il tomba bientôt percé de coups.

C'en était assez pour leur rendre en quelque sorte le goût du sang. Ils frémissaient, et l'on sentit comme un vent de colère passer sur toutes ces masses. En ce moment, une galère génoise s'approche de la rive. Le capitaine est seul sur le

pont. Dès qu'il se voit à portée du trait, il siffle, et soudain paraissent quatre-vingts arbalétriers, arbalètes tendues et prêts à tirer.

A cette vue reculent les Sarrasins, le danger glaçant leur rage, et Louis s'embarque accompagné de son frère d'Anjou, de messires Geoffroy de Sargines, Philippe de Annemos, de don Meis, maréchal de France, du grand maître de la Trinité, et du sénéchal de Champagne. Le comte de Poitiers était encore en otage à Damiette.

Le lendemain, les comtes de Flandres, de Soissons et de Bretagne vinrent faire leurs adieux au roi : ils retournaient en France, l'angoisse et la douleur dans l'âme. Le comte Perron de Bretagne ne devait pas même revoir le rivage de la patrie ; il mourut dans la traversée, des suites de ses blessures. Louis engagea ces trois seigneurs à attendre la délivrance de son frère ; mais le vent était bon, les galères impatientes gonflaient leurs voiles ; ils partirent.

La journée fut employée au paiement de la rançon. On y procéda par pesées de dix mille livres chacune; cela dura jusqu'au dimanche soir. Le trésor royal était épuisé; trente mille livres manquaient encore pour l'entier acquittement de la dette. Parmi les fidèles du roi, nul ne disposait de cette somme. Le roi s'adressa alors aux Templiers pour leur demander une avance d'argent.

Ceux-ci s'excusèrent en disant qu'ils ne recevaient leurs commanderies que sous serment de les rendre à celui-là seul qui les avait baillées, et qu'ils ne pourraient, sans félonie, amoindrir le patrimoine de l'Ordre. A la fin, sur les instances des barons français, Regnaut de Bichiers, le nouveau grand maître, indique un expédient propre à concilier les inflexibles prescriptions de sa règle avec les nécessités de la situation : c'est que le roi prenne ce qu'il voudra sans le consentement des chevaliers.

Louis se range à cet avis, et charge Joinville de

la délicate mission d'aller prendre les 30,000 livres comme de force. Le sénéchal se rend donc dans une des galères de l'Ordre, et s'adressant au commandeur Étienne d'Otricourt, l'invite à l'accompagner. Celui-ci s'en défend en manière de protestation, et Joinville s'en va seul trouver le trésorier qui lui refuse les clefs. Alors l'envoyé de saint Louis prend une hache qui se trouvait là, en s'écriant *qu'il en fera la clef du roi*. Regnaut de Bichiers arrête son bras. « Sire, lui dit-il, nous véons bien que c'est forcé que vous nous fêtes, et nous vous ferons bailler les clefz. » Joinville prit alors la somme nécessaire, et revint vers le roi qui put ainsi faire achever le paiement.

C'est vraiment une chose digne de remarque et d'intérêt que cette inflexibilité des principes résistant à la pression des circonstances et des événements. Là sont la puissance et le génie des institutions monastiques dirigées et maintenues par une immuable loi. La pitié, la colère, la prudence, l'enthousiasme, le calcul, peuvent modifier et tour-

ner les desseins des plus grands hommes, mais une règle abstraite, une volonté sans cœur et sans pensée, ne subissant ni les suggestions du sentiment, ni les conseils de la réflexion, toujours persistante, toujours identique à elle-même, dégagée de tout intérêt et de toute passion, pourra les plus grandes choses, car, sans se détourner ni s'arrêter, elle ira droit au but comme la lumière aux yeux.

Le pesage des sommes était achevé lorsqu'on vint annoncer au roi que les émirs refusaient de rendre son frère à la liberté, tant qu'ils n'auraient pas l'argent en leur puissance. Les commissaires chargés du paiement l'engageaient à repousser cette prétention, mais Louis, toujours chevaleresque, et jugeant des autres d'après lui-même, déclara leur accorder cette demande en se confiant à leur loyauté.

Alors, tout effrayé, vint à lui messire Philippe de Montfort, annonçant qu'on avait fraudé les Sarrasins d'une pesée de dix mille livres. Saint

Louis en fut fort mécontent et s'écria que c'était forfaire à sa parole royale et qu'il ne le pouvait souffrir.

Montfort, confus, prit le parti de désavouer le fait en ajoutant que ce n'était là qu'un jeu. Mais le roi trouva fort malvenue une telle plaisanterie, et, sans s'arrêter à l'excuse de Montfort, lui commanda de payer les dix mille livres, si ce n'était fait.

Il fallut encore avoir recours aux coffres des Templiers et mettre en œuvre les mêmes moyens. Louis avait dès lors satisfait à sa parole de roi et de chevalier, mais son frère n'était pas encore auprès de lui, quand tout à coup une barque s'approche de la galère royale, et la voix de Philippe de Montfort se fait entendre.

« Sire, sire, parlez à votre frère, le comte de Poitiers, qui est en cel austre vessel. » Un doux rayon illumina l'âme et le front du roi ; car c'est

une des conditions de la nature humaine, qu'au milieu des plus grandes traverses un malheur évité devient une consolation.

Bientôt la flotte prit le large, et les généreux croisés, perdus dans un abîme de réflexions et de souvenirs, virent à peine s'effacer derrière eux cette terre d'Égypte, théâtre de tant d'inutiles exploits et de revers immérités.

Au sortir de ces angoisses, ce fut un doux apaisement pour le cœur du saint monarque de se trouver au milieu des siens. Pâle, souffrant, exténué par la maladie et le chagrin, il avait auprès de lui le fidèle Joinville, malade lui-même et lui-même affligé. Tous deux se racontaient leurs tristes jours de captivité, tous deux goûtaient dans ces confidences douloureuses la secrète joie que trouve l'infortune aux récits qu'elle fait, à la compassion qu'elle excite.

Rien n'avait été préparé sur la galère royale,

de sorte que saint Louis portait encore les vêtements qui lui avaient été envoyés par le soudan ; « lesquels, dit Joinville, étaient de sanie noir, fourré de vair et de griz, et y avoit grant foison de noiaus touz d'or. »

Ce qui déchirait le plus vivement l'âme du roi, c'était le regret de son frère Robert d'Artois. Son cœur se gonflait à ce souvenir, inondant ses yeux de larmes amères, si bien que toutes les consolations du bon sénéchal étaient vaines et que la blessure ne s'adoucissait qu'en saignant.

Le comte d'Anjou, par son indifférence et sa légèreté, semblait même aiguillonner ces souffrances. Au lieu de venir pleurer avec son auguste frère sur les maux partagés d'une perte commune, et la funèbre issue de l'entreprise, il passait loin de lui ses journées en des occupations frivoles. Louis le demandait un jour, et comme on lui répondit que le comte d'Anjou jouait aux dés avec messire Gauthier de Nemours, il se leva tout chan-

celant encore et frissonnant la fièvre, et s'en fut jeter à la mer les tables et les enjeux.

Au bout de six jours la flotte avait gagné les côtes de Palestine, et le roi, avec les débris de son armée, débarquait à Saint-Jean-d'Acre.

L'armée y fut reçue avec un enthousiasme mêlé de compassion. De pieuses processions l'escortèrent et les habitants firent un fraternel accueil à ces frères malheureux.

On amena un cheval à Joinville, mais à peine en selle, le bon sénéchal se sentit défaillir, et demanda qu'on le remit à terre. Son dénûment n'était pas moindre que sa faiblesse, car le roi l'ayant envoyé querir pour souper avec lui, il fut obligé de se faire un vêtement des lambeaux de la couverture qu'il portait en prison.

Cette hospitalité toute chrétienne offerte aux soldats de la Croix n'était pas sans danger pour

leurs hôtes : les privations, les souffrances, le climat d'Orient, et sans doute cette prostration douloureuse qui suit les grands désastres, avaient répandu dans l'armée une sorte d'épidémie qui gagna la ville.

Le fléau fit de nombreuses victimes. Joinville qui était logé dans la maison du curé de Saint-Michel, et dont la chambre avait une porte ouvrant sur l'église, voyait passer à son chevet au moins vingt cadavres par jour. Ces images de mort lui paraissaient comme une annonce de sa fin prochaine et comme un enseignement.

Le roi cependant n'abandonnait pas la pensée et les affaires de la croisade. Il y avait encore en Égypte douze mille captifs en état de reprendre les armes. Des ambassadeurs furent donc envoyés vers les émirs pour protester contre le parjure de Damiette et les rappeler à l'exécution du traité.

Les émirs recourant à l'excuse accoutumée des

traîtres prétextèrent une trahison. D'après eux, les chrétiens auraient les premiers violé la convention, et les cruautés commises par les infidèles n'auraient été que des représailles.

A peine les ambassadeurs purent-ils ramener quatre cents prisonniers, vieux et infirmes pour la plupart, tandis que d'autres, la fleur de la jeunesse et de la chevalerie, languissaient dans les cachots, ou expiaient, au milieu des tourments, leur glorieuse constance dans la foi du Christ.

Cependant, la nouvelle lamentable avait traversé les mers. Les premiers qui l'apportèrent en France furent considérés comme des imposteurs, et, si l'on en croit Mathieu Pâris, pendus sur ce simple soupçon. Mais les messagers de malheur se multiplièrent rapidement et l'unanimité de leurs récits ne confirma que trop les dires de leurs devanciers.

Ce fut alors une affliction publique dans la

chrétienté. Alphonse, roi d'Aragon, prit la Croix, voulant aller combattre en Palestine les infidèles si souvent vaincus sur la terre d'Espagne. Lui-même, l'empereur Frédéric, frappé d'un tel désastre, se rendit en Sicile afin d'équiper une flotte et de rejoindre la croisade. En attendant qu'il pût donner suite à ces louables intentions, il envoya une ambassade en Égypte.

Quelle ne fut pas la douleur de la reine Blanche pour qui les tendresses de son cœur maternel multipliaient les angoisses de ce deuil public ! Régente de France, elle sentait d'ailleurs combien ce coup pénible pourrait amoindrir entre ses mains l'autorité dont elle était dépositaire.

Elle s'empressa donc d'écrire à son auguste fils, lui conseillant un prompt retour. Cette lettre fut un nouveau déchirement pour Louis ; sollicité, d'un autre côté, par l'intérêt de son royaume et la tendresse de sa mère, de l'autre, par l'espoir de délivrer la Terre Sainte et d'arracher ses frères

d'armes à leurs chaînes, il fut pris d'anxiété. Son cœur saignait en cette alternative.

Les seigneurs de Palestine, les chevaliers des ordres militaires le suppliaient de ne pas partir, car ce serait les livrer aux redoutables conséquences d'une lutte inégale, ce serait abandonner les dernières places de la Terre Sainte où flottait encore l'étendard de la Croix.

Le roi convoqua donc un conseil de ses fidèles et parla comme il suit à ces preux survivants de tant de périls, prêts encore à tout affronter : « Seigneurs, ma dame la royne, ma mère, m'a mandé et prié tant comme elle peut, que je m'en voise en France, car mon royaume est en grant péril; car je n'ai ne pèz ne trèves au roi d'Angleterre. Cil de ceste terre à qui j'ai parlé m'ont dit, si je m'en vois, ceste terre est perdue; car il s'en ventront touz en aere après moy, pource que nulz n'i osera demourer à si pou de gent. Si vous pri que vous y pensez : et pour ce que la besoin-

est grosse, je vous donne respit de moy répondre ce que bon vous semblera, jusques à d'ui en viij jours. »

Le dimanche suivant, il réunit de nouveau le conseil, demanda à ses frères et autres barons quelle résolution ils lui conseillaient de prendre. Tous répondirent qu'ils avaient chargé monseigneur Gui de Malvoisin de parler en leur nom. Le roi l'invitant alors à s'expliquer : « Sire, dit-il, vos frères et les riches homes qui ci sont, ont regardé à vostre estat, et ont veu que vous n'avez pooir de demourer en ceste pais, à l'onneur de vous, ne de votre règne; que de tous les chevaliers qui vindrent en vostre compaignie, dont vous en amenes en Cypre ij mil et viij cens, il n'en a pas en c. ville cent de remenant. Si vous loent il, sire, que vous en alez en France et pourchaciés gens et deniers, par quoy vous puissés hastivement revenir en ceste pais vous venger des ennemis de Dieu qui vous ont tenu en leur prison. »

Les paroles de Gui de Malvoisin furent confirmées par les comtes d'Anjou, de Poitiers et de Flandre. Le comte Jean de Joppé, interrogé par le légat, demanda congé de se taire. « Pour ce, a, dit-il, que mes chastiaus sont en marche, et se je loe au roy la demourée l'en cuideroit que ce feust pour mon proufit. » Il ajouta néanmoins que ce serait grande gloire et grand honneur de tenir jusqu'à la dernière extrémité, et de rester pendant un an.

Les seigneurs donnèrent leur avis à tour de rôle, et jusqu'à Joinville qui siégeait le quatorzième, tous déclarèrent qu'ils étaient d'accord avec messire de Malvoisin.

La voix du brave sénéchal interrompit enfin cette unanimité. Une extraordinaire animation régnait sur son visage; ses regards brillaient d'un éclat inaccoutumé. Il se prononça contre le départ, et comme le légat lui demandait comment il espérait que le roi pût tenir la campagne, il

s'exprima dans ces termes : « Sire, et je vous le dirai puis qu'il vous plest. L'en dit, sire, je ne sai ce c'est voir, que le roy n'a encore despendu nulz de ses deniers, ne mès que des deniers aus clers ; si mette le roy ses deniers en dépense, et envoit le roy querre chevaliers en la Morée et outre mer ; et quant l'on orra nouvelle que le roy donne biens largement, chevaliers li venront de toutes pars, par quoy il pourra tenir héberger dedans j an, se Dieu plet ; et par sa de mourée seront délivrez les povres prisonniers qui ont esté pris ou servise Dieu et ou sien, jamais n'en istront, si li roy s'en va. »

Personne ne s'éleva contre ces paroles, car, de tous ces chevaliers, il n'en était pas un qui n'eût parmi les captifs quelque parent ou quelque ami, et tous se prirent à pleurer.

Monseigneur Guillaume de Beaumont, maréchal de France, appuya l'opinion de Joinville. Il ajoutait déjà « et vous dirai raison pourquoy, » lorsque son oncle, messire Jean de Beaumont,

fort désireux du retour en France, éleva la voix et lui commanda fort rudement de se taire.

En vain le roi pria-t-il messire Jean de laisser parler son neveu, car il ne voulait pas aller contre l'autorité dans la famille, en ordonnant à un de ses maréchaux d'enfreindre la défense d'un parent, messire Jean fut inflexible, et le maréchal ne put développer son avis qui fut encore soutenu par le sire de Chatenay.

Puis, le roi ajourna le conseil au dimanche suivant pour lui faire connaître sa décision.

« Quand nous fûmes partis d'illec, dit Joinville, l'assaut me commence de toutes parts. Or est fol, sire de Joinville, li roys, s'il ne vous croit contre tout le conseil du royaume de France. »

Il soupa chez le roi qui ne lui parla point de tout le repas. Le loyal chevalier se crut en disgrâce. Déjà il avait refusé au roi de prendre pas-

sage sur un navire en cas de retour, estimant que c'était félonie et désertion de quitter la Terre Sainte, et se souvenant toujours des nobles paroles que lui avait adressées à son départ le sire de Boulaincourt, son cousin : « Vous en allez outre mer, et vous prenés garde au revenir. Car nulz chevaliers ne povres ne riches, ne peut revenir que il ne scet honni, se il laisse en la main des Sarrazins le peuple menu notre seigneur en laquelle compaignie il est alé. »

L'avertissement, profondément gravé en son cœur, n'avait pas été mis en oubli. En sortant de table, il fut s'accouder dans une embrasure de fenêtre, et là, songeant à la conduite qu'il avait à tenir, il résolut, si le roi partait, d'aller auprès du prince d'Antioche, son parent, et de combattre jusqu'à la mort sous les drapeaux du Christ.

Il était plongé dans ces réflexions quand, s'approchant de lui, le roi lui mit la main sur la tête. Pensant que c'était Philippe de Nemours qui l'a-

vait grandement fatigué de ses railleries : « Lessés moy en pez, monseigneur Phelippe, » dit-il en se retournant. Ce geste fit tomber la main du roi sur ses yeux, et il le reconnut à une émeraude qu'il portait en bague.

« Tenez vous tout quoy, dit le chevalier-roi, car je vous veil demander comment vous feustes si hardi que vous, qui estes j joennes hons, m'osastes loer ma demourée en contre touz les grans hommes et les sages de France qui me lovient m'alée. — Sire, répondit Joinville, avoie la mauvestié en mon cuer si ne vous loeroie je à nul fuer que vous la faissiés. — Dites vous que je feroie que mauvaiz se je m'en aloie? — Si m'aist Diex, sire, oyl. — Se je demeure, demourrez-vous? — Oyl, se je puis ne du mien ne de l'autruy. — Or, soiés tout aise, car je vous sai moult bon gré de ce que vous m'avez loé; mès ne le dites à nullui, toute celle semaine. »

Dès lors, fort de la confiance de son maître et

de la résolution dont il avait le secret, le bon sénéchal répondit en toute assurance aux attaques de ses compagnons qui, persuadés d'avoir fait triompher leur opinion dans l'esprit du roi, attendaient sans grande inquiétude la réunion du conseil.

Enfin le dimanche arriva; Louis assembla ses barons. Tous attendaient avec recueillement la décision royale. Après un signe de croix et une invocation au Saint-Esprit, le pieux monarque leur tint ce discours : « Seigneurs, je vous merci moult à tous ceulz qui m'ont loé m'alée en France, et si rens graces aussi à ceulz qui m'ont loé ma demourée; mais je me suis avisé que, se je demeure, je n'i voy point de péril que mon royaume se perde, car ma dame la royne a bien gent pour le deffendre; et ay regardé aussi que les barons de cest país dient, se je m'en voiz, que le royaume de Jerusalem est perdu, que nulz n'i osera demourer après moy. Si ai regardé que à nul feur je ne léroie le royaume de Jérusalem perdre, lequel je suis venu pour garder et pour conquerre; si est

mon conseil tel que je suis demouré comme à prendroit. Li, dis-je à vous, riches hommes que ci estes, et à touz autres chevaliers qui vourront demourer avec moy, que vous veignez parler à moy hardiement, et je vous donrai tant, que la coulpe n'iert pas moie, mès vostre, se vous ne voulez demourer. »

A ces mots le saisissement fut universel, et se manifesta chez quelques-uns par des larmes.

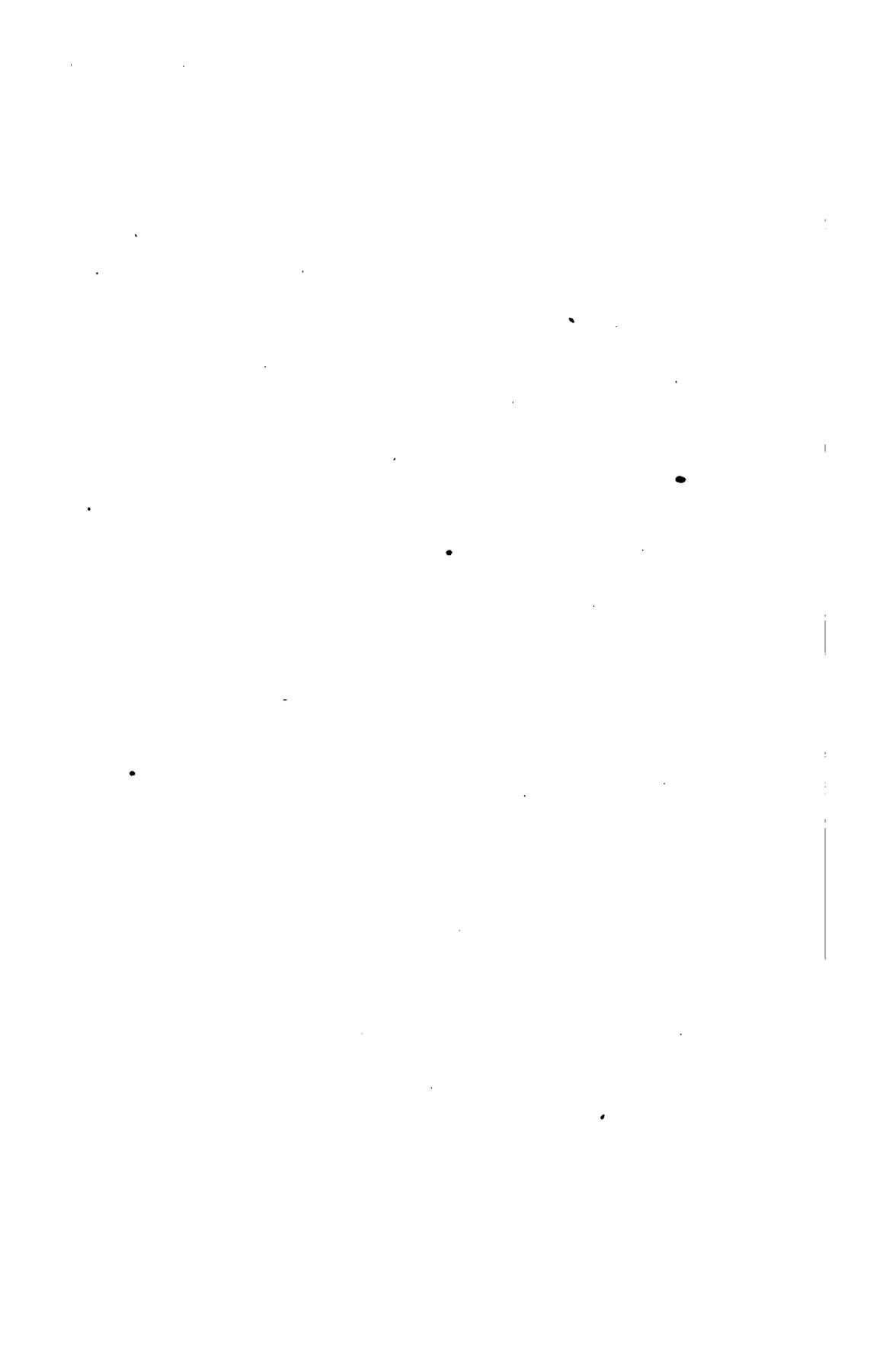
Mais le feu sacré de la croisade s'était éteint dans les cœurs. Les frères du roi même avaient oublié dans les émotions du jeu les puissants intérêts qu'ils étaient venus défendre, et la sainte cause du Seigneur.

Chaque jour c'étaient de brillantes parties de dés où le comte de Poitiers surtout déployait sa munificence. S'il était favorisé de la fortune, il distribuait son gain aux nobles dames et aux chevaliers. Souvent encore y mettait-il du sien. Alors

même qu'il était en perte, il empruntait à son heureux adversaire pour fournir à ses libéralités.

Voyant que le séjour en Orient devenait pour les deux princes un véritable exil, le roi leur permit de partir, ce qu'ils firent en effet, non sans larmes et sans déchirement des deux parts. Les frères du roi recommandèrent particulièrement à Joinville de veiller sur lui; le comte de Poitiers, libéral comme toujours, emprunta à ceux qui s'en allaient pour donner à ceux qui restaient. Enfin, ils firent voile vers la France.

---



## CHAPITRE DIXIÈME



## CHAPITRE X

### LA GUERRE EN TERRE SAINTE

De nouveaux événements se préparaient. Le sultan d'Alep et de Damas envoya des ambassadeurs à Louis. Le prince, profitant des rivalités et des querelles des émirs, de l'impuissance de la sultane Chegger-Sddin, obligée de donner l'Égypte avec sa main à un étranger, se disposait à marcher sur le Caire à la tête d'une puissante armée. Il proposait donc au roi de France de s'unir à lui contre l'ennemi commun, offrant pour prix de

son alliance le partage des dépouilles avec le royaume de Jérusalem.

C'était plus, peut-être, que Louis ne pouvait espérer vainqueur. Vaincu, presque sans armée, il sut sacrifier ces brillantes promesses à l'accomplissement de sa parole. Lorsque tout le portait vers le soudan de Damas, et l'amour de la justice, et l'intérêt de son entreprise, il eut l'héroïsme de répondre qu'il ne réunirait ses armes à celles de l'ennemi des mameluks que dans le cas où ceux-ci n'accompliraient point les traités.

Messire Jean de Valenciennes fut envoyé en Égypte pour exiger la délivrance des captifs. Deux cents chevaliers sortirent de prison.

Mais ce n'étaient plus ces brillants hommes d'armes au fier visage, au bras puissant, à la superbe démarche. La souffrance et la misère avaient creusé leurs traits, amaigri leurs membres, courbé leur taille.

Ils arrivèrent à Saint-Jean-d'Acre au mois d'octobre, dépouillés, indigents, plus capables d'inspirer à leurs frères la pitié, que la terreur à leurs ennemis.

Au milieu de ces vivants débris de la croisade, paraissaient les ossements de Gauthier de Bricorne, pris à Gaza par les infidèles, et massacré par la populace au Caire. Cette double image de deuil, ces deux aspects de la mort, l'un en deçà, l'autre au delà de la tombe, frappèrent vivement l'armée. Chacun se rappelait les exploits et la déplorable fin de Gauthier. Un service solennel eut lieu à la métropole, et les croisés songèrent, pleins d'une ardente espérance, aux gloires éternelles dont ces honneurs funèbres étaient l'emblème. La dame de Soïète, cousine de Brienne, paya ses obsèques ; chaque chevalier offrit un cierge et un denier d'argent, Louis, un cierge et un besant, le tout aux frais de madame de Soïète. Le roi lui-même avait, par courtoisie, accepté cette offre libérale.

Il y avait, parmi les prisonniers, une quarantaine de seigneurs champenois. Joinville les fit habiller et les conduisit au roi pour le prier de les prendre à son service. Un des conseillers de saint Louis voulut combattre cette demande; mais l'émotion et les larmes du bon sénéchal, la compassion naturelle qu'excite le malheur, triomphèrent de cette opposition, et le roi les incorpora dans son armée.

Cependant, de nombreux prisonniers étaient encore en Égypte. Louis déclara cette fois aux envoyés des émirs qu'il n'accepterait leur alliance qu'à la condition de lui renvoyer tous les captifs, de lui rendre les enfants chrétiens qu'ils faisaient élever dans la loi de Mahomet, les condamnant ainsi à une involontaire apostasie; d'enlever les têtes des croisés suspendues aux murailles du Caire; de le tenir quitte enfin des 200,000 livres qui restaient à payer. Cette dernière condition était légitimée par les violences et les fraudes dont les infidèles s'étaient rendus coupables dans l'exécu-

tion du traité. En cas de refus, le roi se réservait l'alliance du soudan de Damas.

La noblesse et la magnanimité du saint monarque avaient produit une profonde impression dans tout l'Orient. Le chef des assassins, connu dans nos chroniques sous le nom de Vieux de la Montagne, envoya des ambassadeurs à Louis, qui les reçut au sortir de la messe.

Les envoyés étaient au nombre de trois. Le premier, chargé de porter les paroles de paix et d'amitié, s'assit en avant; derrière lui prit place un jeune homme portant trois couteaux emmanchés l'un dans l'autre; enfin, le dernier des envoyés tenait une sorte de linceul, roulé autour du bras : ceux-ci devaient, en cas de refus, présenter au roi ces objets comme annonce et gage d'une mort prochaine.

Le premier prit la parole, demandant à saint Louis s'il connaissait son seigneur; à quoi saint

Louis répondit que, sans le connaître, il en avait entendu parler. Alors l'ambassadeur s'étonna fort de ce qu'il n'avait pas envoyé de présents à son maître, comme avaient fait tant d'autres princes sachant bien que leur vie était entre ses mains. Il osa même ajouter que son maître se tiendrait pour satisfait si le roi le faisait exonérer du tribut qu'il payait au Temple et à l'Hôpital.

En effet, ce singulier souverain, si redoutable aux têtes couronnées, n'avait aucune prise sur le casque d'airain des grands maîtres, le poignard frappant les hommes, mais n'entamant pas les institutions.

Le roi ajourna sa réponse au soir, et congédia jusque-là les envoyés. A leur retour, ils le trouvèrent assis entre les deux grands maîtres, et il invita celui qui avait parlé le premier à répéter ses paroles. Celui-ci répondit qu'il avait mission de parler au roi, seul et sans témoins.

Ce fut alors aux deux grands maîtres de lui ordonner de parler, et quand il eut obéi, ils lui dirent de venir les trouver le lendemain à l'Hôpital.

Là, après avoir fort maltraité son audace et celle de son maître : « Vous commandons, lui dirent-ils, que vous en r'alez vers vostre seigneur, et dedans quinzainne vous soiés ci-arrière, et apportez au roy tiex lettres et tiex joiaus, de par vostre seigneur, dont le roi se treingne apaiez, et que il vous en sache bon gré. »

Ils revinrent, en effet, dans la quinzaine, apportant à saint Louis force présents de la part de leur maître. Il y avait divers objets de cristal sculpté, entre autres, un jeu d'échecs « et toutes choses, ajouta le bon sénéchal, estoient fleuretées de ambre, et estoit l'ambre lié sur le cristal à beles vignetes de bon or fin. Et sachiez que si tost comme les messages ouvrirent leurs escrits, là où ces choses estoient, il sembla que toute la chambre fust embeausmé, si souef fléroient. »

Le prince oriental envoyait aussi un anneau au roi, comme un signe mystérieux de fiançailles politiques. Un symbole encore plus bizarre, c'était le don qu'il lui faisait de sa chemise, voulant indiquer par là, dirent les envoyés, qu'il se considérait comme aussi étroitement lié au roi que ce vêtement l'est au corps.

Saint Louis, ne voulant être en reste de munificence, lui fit porter une foule d'objets précieux par frère Yves Le Breton, qui connaissait la langue sarrasine; il y avait des freins d'argent, des coupes d'or richement ciselées, des manteaux d'écarlate, des bijoux de toute espèce.

Frère Yves trouva le Vieux de la Montagne occupé à lire des extraits des saints livres. Il voulut profiter de cette occasion pour le convertir; mais tous ses efforts échouèrent sur un homme qui n'avait de pouvoir que par l'assassinat, et se vantait de porter la mort des rois entre ses mains.

Ainsi le nom français avait encore du prestige et de l'éclat, et les monarques d'Orient semblaient à l'envi rechercher l'amitié de ce saint héros que sa naissance avait fait grand, et que l'infortune avait fait sublime. La croisade était encore vivace, et les désastres passés pouvaient trouver un heureux cheminement. Que l'Europe fît un geste, qu'elle jetât quelques milliers d'hommes sur la côte de Palestine, et peut-être le but était atteint, peut-être la croix victorieuse se dressait-elle de nouveau sur le Calvaire, non plus pour le supplice d'un Dieu, mais pour la louange et la gloire de son nom. Pour cela, sans doute, il n'eût fallu qu'un peu de sympathique enthousiasme, quelques ardentes et généreuses inspirations, du repos dans les esprits et de l'élan dans les cœurs.

Malheureusement, les circonstances se conjurèrent pour combattre jusqu'au bout la pieuse entreprise. Les bonnes intentions de Frédéric II furent arrêtées par la mort, et ce prince ne put

racheter, à force de dévouement à la cause divine, les crimes et les impiétés de sa vie. Ses funérailles déchainèrent les tempêtes, et l'Allemagne comme l'Italie, absorbées dans leurs guerres intestines, ne purent, dès lors, songer à la Terre Sainte.

Le roi d'Aragon ne survécut que peu de jours à l'empereur, et emporta dans la tombe les généreux projets qu'il avait formés. Cependant, le vent qui soufflait d'Orient n'avait pas fait que remuer la cime des peuples, mais les avait secoués jusque dans leurs racines. Une lettre de saint Louis, apportée par ses frères, avait été lue dans les églises.

Cette lettre du souverain avait, en les réveillant, concentré toutes les douleurs passées. L'émotion s'augmentait encore des nouvelles qu'apportait chaque jour. Les masses se crurent appelées à faire ce que n'avaient pu les seigneurs. La foule, entendant comme une vocation mystérieuse, pensa que Dieu retirait sa force au bras des puissants

pour la mettre entre les mains des humbles. Ainsi fermentait le levain de la rébellion au milieu de ces louables ardeurs pour le service de Dieu.

Il ne manquait plus au mouvement qu'un chef, une personnification. Ce double rôle échut à un vieillard du nom de Jacob, et Hongrois de naissance. Il parcourut les campagnes entraînant les populations sur son passage, et les enflammant du feu de sa parole biblique. Les premières prédications eurent lieu en Flandre et en Artois. De là, l'agitation gagna la Picardie, l'Ile-de-France et se propagea jusqu'à Paris.

Les nouveaux croisés prenaient le nom de Pastoureaux, et affichaient en toute occasion un grand mépris des seigneurs et des clercs, avec un profond amour de l'égalité. La reine Blanche les favorisa d'abord, espérant qu'ils seraient d'un bon secours au roi son fils.

Mais bientôt leur audace s'accrut avec leur

nombre, et leurs excès devinrent tels qu'ils ne se purent tolérer. Leurs prédicateurs finirent par se mettre en opposition ouverte avec l'Église, prononçant des divorces, célébrant des mariages, et portant au comble leurs usurpations sacrilèges. Pour fasciner l'imagination populaire, le maître de Hongrie, comme on l'appelait, s'annonçait en prophète. Il disait avoir reçu sa mission de la Vierge Marie au moyen d'une lettre qu'il avait toujours dans la main, et pour accréditer cette fable, il tenait une main constamment fermée. Son armée se recruta bientôt de tous les gens sans aveu, des ribauds et truands des villes, des serfs fugitifs, des moines défroqués.

Ils sortirent de Paris, non sans y avoir fait grands scandales, et se dirigèrent vers Orléans.

L'évêque ordonna de fermer les portes, mais le peuple, fasciné d'avance par des récits merveilleux, les laissa entrer malgré la défense pontificale ; c'était le jour de saint Barnabé (1251). L'évêque

avait interdit à tous les clercs d'assister à leurs prédications qui, disait-il, étaient les souricières du diable. Les Pastoureaux ne tinrent aucun compte de l'interdiction du prélat, et l'un d'eux alla jeter, sur la foule attentive, le vent de sa parole.

Un jeune homme, étudiant de l'Université, ne put contenir son indignation. S'approchant du prédicateur : « Tais-toi, s'écrie-t-il, hérétique, méchant et menteur, car tu trompes ce peuple innocent en mentant par ta gorge. » Il avait à peine fini qu'il tombe frappé d'un coup de hache à la tête. Ce fut le signal et le déchaînement des co-lères. Les ribauds se mirent à courir sus aux prêtres, sans respect pour leurs vertus ni leur caractère sacré. Vingt-cinq furent tués ou noyés dans la Loire, beaucoup d'autres maltraités et blessés.

Les Pastoureaux quittèrent ensuite la ville, et continuèrent leur route sans s'inquiéter des excommunications lancées contre eux. Ils marchè-

rent sur Bourges dont les portes, comme celles d'Orléans, furent ouvertes, malgré les ordres de l'archevêque. C'est alors que la reine Blanche, qui avait mis quelque espoir en eux, fut désabusée par les plaintes unanimes des prélats et des seigneurs. Elle leur retira la sorte de tolérance qu'elle leur avait accordée, et envoya des troupes à leur poursuite.

Ils furent atteints et mis en déroute entre Mortemer et Villeneuve, sur les bords du Cher. Les versions diffèrent quant au sort qu'éprouva leur chef.

Si l'on en croit Mathieu Paris, il serait resté dans la capitale ; au milieu d'une prédication, un homme du peuple le frappa de sa hache et lui fit sauter la cervelle. Quelques chevaliers qui se trouvaient là chargèrent ses adhérents l'épée à la main et dispersèrent l'assemblée. Le cadavre du prédicateur fut jeté sans sépulture dans un carrefour, pour y devenir la proie des vils animaux. D'un

autre côté, on voit dans les Chroniques de Saint-Denis qu'il se rendit à Marseille pour s'embarquer avec les siens. Mais il y fut devancé par les messagers du bailli de Bourges et pendu à une « haute fourche. » Enfin, Guillaume de Nangis prétend qu'il périt dans la mêlée de Villeneuve-sur-Cher.

Quoi qu'il en soit, la sédition était décapitée, anéantie. Une des bandes qui restaient se dirigea vers Bordeaux et demanda l'entrée.

Le gouverneur de la ville, Simon, comte de Leicester, s'étant enquis de quel droit ils marchaient ainsi en armes : « Ce n'est pas, répondirent-ils, l'autorité du pape ou de quelque évêque que nous mettons en avant, mais celle du Dieu tout-puisant et de la bienheureuse Marie, sa mère, qui est une autorité bien autrement respectable. »

Alors, le comte : « Retirez-vous au plus tôt, tous tant que vous êtes, ou je convoquerai toute

la chevalerie du pays, puis vous attaquerai à main armée, et vous couperai la tête. »

Alors, dit le chroniqueur anglais, ils devinrent comme du sable sans mortier et s'enfuirent dans toutes les directions. Leur chef, qui n'était autre qu'un émissaire des musulmans, loua un vaisseau pour regagner la terre infidèle. Mais les matelots ayant connu son dessein devinèrent par là qui il était, et le jetèrent pieds et poings liés dans la Gironde. On découvrit dans ses coffres des lettres et une somme d'argent considérable, la preuve et le prix de sa trahison.

Un autre de ces misérables aventuriers aborda en Angleterre et chercha à séduire la foule. Mais il ne parvint qu'à provoquer une indignation générale et menaçante. Il se réfugia dans une forêt : bientôt découvert, il fut mis en pièces par les habitants et les oiseaux de proie achevèrent l'œuvre des hommes.

Ainsi disparut et s'absorba ce vivant tourbillon après avoir sillonné plus de la moitié de la France. Quelques-uns de ceux qui l'avaient formé, revenant à leur premier dessein, partirent pour la Terre Sainte. La régente envoya les renforts dont elle put disposer, avec quelque argent, mais ces secours étaient trop tardifs pour ne pas être insuffisants.

Le roi d'Angleterre, Henri III, ne se pressait nullement d'accomplir son vœu ; il semblait qu'en prenant la croix, il n'eût eu d'autre intérêt que de colorer d'un pieux prétexte la dîme extraordinaire qu'il levait sur son peuple.

Saint Louis, au sortir de sa captivité, s'était adressé à ce monarque, lui promettant même la restitution de la Normandie et des autres provinces enlevées à l'Angleterre, en retour des services qu'il pourrait rendre à la sainte cause.

Cette promesse émut vivement la noblesse

française. La reine-mère convoqua les grands du royaume, et dans l'assemblée, une telle opposition se manifesta qu'il fallut renoncer au projet.

C'est qu'en effet la France avait désormais la conscience d'elle-même avec le sentiment de son unité. Retrancher d'elle quelque province, c'était en quelque sorte tailler dans le vif et la mutiler. Les barons furent unanimes dans leur résistance, et tous déclarèrent que le roi d'Angleterre ne rentrerait en Normandie qu'à travers une forêt de lances et d'épées tout arrosées de sang (1252). A la tête de ce mouvement de l'opinion publique marchaient les frères mêmes du roi.

Celui-ci cependant attendait toujours et toujours attendait sans espoir. Le sultan de Damas lui fit proposer un sauf-conduit pour se rendre à Jérusalem. C'eût été là sans doute une grande joie et une salutaire consolation pour son âme fervente. Mais les barons et les prélats lui représentèrent les

fâcheuses conséquences qui pourraient en résulter; ils lui dirent qu'à l'avenir les princes chrétiens qui prendraient la croix penseraient, à son exemple, accomplir leur vœu en faisant le pèlerinage de Jérusalem; que ses armes victorieuses, et non le bon plaisir d'un infidèle, devaient lui ouvrir les portes de la ville sainte; qu'enfin il s'agissait de délivrer et non de visiter le tombeau du Sauveur.

Louis céda, non sans douleur, à ces observations et rompit définitivement avec le soudan de Damas pour continuer plus librement ses négociations avec les mameluks.

Ce fut vers ce temps qu'on vit revenir les missionnaires envoyés en Tartarie. Partis dans les premiers temps du séjour à Saint-Jean-d'Acre, ils s'étaient embarqués pour Antioche, puis s'étaient enfoncés dans les terres. Ils avaient traversé d'immenses déserts parsemés d'ossements gigantesques.

Accueillis favorablement par le khan des Tartares, ils avaient répandu parmi ses sujets la parole de Dieu. Aussi rapportaient-ils d'abondants et curieux détails sur l'existence, les mœurs et la constitution de ce peuple inconnu, qui paraissait habiter un autre univers, et chez qui la lumière du Christ avait pourtant pénétré.

En même temps que ces missionnaires revenaient du fond de l'Asie avec leur généreux chef, André de Longjumeau, deux chevaliers arrivèrent d'Europe.

L'un, Alemar de Selingam, venu des montagnes glacées de la Norvège, touchait enfin la Terre Sainte après un voyage des plus longs et des plus périlleux. Des rives de son pays, où il avait pris la mer, la tempête l'avait jeté sur les côtes africaines, et il avait traversé mille morts pour venir se ranger à l'ombre de la sainte bannière.

L'autre, Raoul de Coucy, du sang impérial de

Constantinople, appartenait par les femmes à la maison de France. Il avait été régent de l'empire latin d'Orient, et de ses guerres et de ses négociations avec les barbares peuplades du voisinage, il avait conservé d'étranges pratiques.

Ainsi, pour donner un gage de sa foi aux frères d'armes qui l'accueillaient, il répandit quelques gouttes de son sang dans du vin, et leur fit suivre son exemple, après quoi il partagea avec eux ce breuvage symbolique. Il fit aussi passer un chien entre une double haie formée de ses féaux, d'une part, de l'autre des chevaliers d'Occident, et chacun tailladait impitoyablement au passage le pauvre animal, en s'écriant : « Ainsi soit descoppé qui-conque sera parjure et foi mentie. »

Mais Selingam surtout charma les croisés par son audace et son habileté à combattre les lions. Lui et ses intrépides compagnons s'en allaient au désert sans autres armes que leurs flèches. Dès qu'ils apercevaient un lion, ils s'avançaient jusqu'à

portée pour lui décocher un trait, puis s'éloignant au plus vite sur leurs chevaux rapides, ils laissaient un morceau d'étoffe à l'endroit d'où ils avaient tiré. Le rugissant animal, prenant cette chose inerte pour son téméraire agresseur, s'acharnait après l'étoffe. Venait une autre blessure qu'il vengeait sur un autre lambeau, jusqu'à ce qu'enfin épuisé par la perte du sang et les inutiles colères, il tombât douloureusement dans son impuissante majesté.

Bien que peu nombreuses, ces nouvelles recrues n'en avaient pas moins ranimé le courage et l'espérance des croisés. Saint Louis, toujours actif et vigilant, avait utilisé son séjour à Saint-Jean-d'Acre en en réparant les fortifications. Cette ville était désormais en état de soutenir un siège, et d'arrêter longtemps les efforts des infidèles.

Il la quitta donc et s'en fut à Césarée où les mêmes soins furent couronnés du même succès. Les murailles de la ville se reconstruisirent; ses

tours ébréchées se relevèrent de leurs ruines, et leur front de géant semblait appeler à la fois et dédaigner la foudre.

En même temps il maintenait parmi les siens une discipline sévère, et si quelque croisé se montrait peu soucieux de sa dignité et de l'honneur du drapeau chrétien, il ne lui laissait d'autre alternative qu'une humiliante punition, ou la nécessité de quitter l'armée en perdant son coursier et ses armes.

Enfin arrivèrent les envoyés des mamelucks. Ils s'engageaient à rendre les têtes des martyrs, exposées sur les murailles du Caire aux outrages de la populace et des vents, à renvoyer tous les enfants captifs et par eux élevés dans les ténèbres ayant été enfantés dans la lumière ; ils promettaient enfin de remettre au roi toutes les villes de la Palestine, à l'exception de Gaza, de Damas et de deux autres forteresses.

A ces conditions, Louis accepta leur alliance

contre le soudan de Damas, et rendez-vous fut pris sous les murs de Joppé. Le soudan, prévenu de ce projet, et pressentant les périls qui pourraient en résulter pour lui, résolut d'empêcher la jonction des deux armées.

Il fit porter un corps de vingt mille hommes entre Gaza et Damas, en avant de Joppé. Les mamelucks, n'essayant pas même de renverser cet obstacle imprévu, se retirèrent sans présenter la bataille. L'armée chrétienne était cependant à Joppé, où l'avait accueilli le vaillant gouverneur Gauthier de Brienne, dont le château crénelé défiait les efforts des musulmans.

Les ennemis, fiers d'avoir fait rebrousser chemin aux mamelucks, s'avancèrent jusque dans le voisinage de Joppé, et vinrent moissonner les récoltes d'un village situé à trois heures de la ville.. Le roi se mit alors en marche, mais, dit Joinville, ils le sentirent venir et se hâtèrent de battre en retraite.

En cette occasion, un jeune chevalier, emporté par son ardeur, s'élança au galop de son cheval sur les musulmans ; il en abattit deux de sa bonne lance. A ce moment, l'émir qui commandait la troupe voyant qu'il n'avait affaire qu'à un seul assaillant, se retourna contre lui. Mais il fut reçu par un rude coup d'épée et ne songea plus qu'à se sauver. Son exemple fut le signal de la fuite, et le preux chevalier revint au milieu des félicitations et des cris de triomphe.

La ville présentait un aspect trop imposant pour avoir à redouter aucun péril. Sur chacun des créneaux on voyait un escu et un panoncelet aux armes de Brienne, qui étaient d'or à la croix de gueule patée. Les musulmans se retirèrent donc satisfaits d'avoir empêché la jonction des croisés et des mameluks, et la lutte se prolongea incertaine et languissante.

Il y avait encore des âmes généreuses, avides de s'associer aux périls et aux espérances de

l'expédition ; de ces âmes vaillantes et zélées qui ne consultent ni les chances du moment, ni les faveurs actuelles de la fortune, mais la bonté de la cause à servir, et l'ardeur de leur propre dévouement.

De ce nombre étaient les nouveaux venus à l'armée de saint Louis. L'un d'eux, le jeune prince d'Antioche, à peine âgé de seize ans, réunissait déjà l'énergie et la constance de l'âge mûr à la fougue irrésistible de la jeunesse. Il reçut de la main du roi de France son accolade de chevalier. Depuis lors, il écartela ses armes, qui étaient vermeilles, de l'azur fleurdelisé de France.

Sur ces entrefaites, une armée égyptienne entra en Syrie, et ne tarda pas à rencontrer le sultan de Damas qui venait s'opposer à ses progrès. La bataille s'engagea. Le sultan, grièvement blessé à la tête, vit ses troupes dispersées et dut quitter le champ de bataille.

Mais tandis qu'il retournait en fugitif à Gaza, son autre aile, victorieuse, enfonçait la formidable ligne des mameluks, et les poursuivait jusqu'aux portes du Caire.

Cette double victoire compliquée d'une défaite double eut malheureusement un résultat. Le calife de Bagdad intervint et fit représenter aux deux parties le tort mutuel qu'elles se faisaient sans en tirer aucun avantage, et l'affaiblissement inutile qu'elles y trouvaient, puisqu'il était égal pour toutes deux. Des négociations furent entamées. Le soudan garantit aux émirs la tranquille possession de l'Égypte, ainsi renonçant à venger leur victime.

C'était tout ce qu'ils demandaient. La paix fut donc conclue, pleine de calamités et de menaces pour les chrétiens, car la paix entre leurs ennemis était la guerre la plus formidable contre eux.

En effet, le soudan de Damas, libre de tous

soucis étrangers, se hâta de diriger ses troupes sur les villes chrétiennes. Vingt mille mamelucks et dix mille Bedouins composaient son armée. Les croisés n'étaient plus qu'au nombre de quatorze cents.

Cependant, le soudan s'arrêta à une distance de deux lieues et pendant tout le temps qu'il y resta, le roi et ses fidèles firent une garde vigilante.

Le roi écoutait un sermon au jour de la Saint-Jean, quand on vient tout à coup lui dire que le maître des arbalétriers est enveloppé ; un prompt secours est indispensable, et Joinville s'offre pour aller dégager les troupes en péril. Le roi lui donne cinq cents hommes pour remplir cette mission.

A cette vue, les hordes ennemies qui avaient cerné les arbalétriers craignant d'être tournées, elles aussi se replient sur le corps principal que commandait un émir et qui se composait d'environ mille hommes. Un combat d'avant-garde

s'engagea néanmoins, à chaque instant alimenté par des renforts qu'envoyait les corps de bataille.

Un ordre du roi, conseillé par le légat et les barons de Palestine mit fin à cette escarmouche qui semblait devenir une bataille. Joinville et le maître des arbalétriers regagnèrent la ville avec leurs troupes, et les Sarrasins renoncèrent à les harceler dans leur retraite. Leurs chevaux engourdis par un long séjour à Gaza n'étaient plus propres à ce genre de guerre.

Abandonnant l'espoir de prendre Japha, le soudan dirige son armée vers Saint-Jean-d'Acre. La ville était commandée par monseigneur de Tyr, connétable du royaume de Jérusalem. Avant d'entamer les opérations du siège, le soudan envoie demander au gouverneur cinquante mille besants d'or, à défaut desquels il dévastera les jardins de la ville. Le connétable ayant méprisé ses menaces et rejeté sa demande, il se met en marche à travers les sables, et s'avance vers la ville à portée

d'arbalète. Les chevaliers, sous la conduite de leur valeureux chef viennent prendre position au cimetière Saint-Nicolas sur une hauteur.

En même temps les arbalétriers font une sortie vigoureuse, et forcent les ennemis à reculer. Forts de ce premier succès, ils vont droit devant eux.

Mais ce mouvement d'une trop grande audace a découvert leur flanc : ils vont être tournés. Le connétable a vu le péril, et charge un jeune chevalier génois d'aller prendre le commandement et d'assurer la retraite. Tandis que celui-ci se met en devoir d'accomplir cet ordre, un Sarrasin s'élançe et le provoque au combat singulier. Le Génois accepte, et, lance en arrêt, visière baissée, il se prépare à fondre sur son adversaire, quand il aperçoit soudain une embuscade de huit ou neuf Sarrasins prêts à soutenir leur perfide émissaire.

Le chevalier tourne bride, et va droit à ce

nouveau péril : d'un vigoureux coup de lance, il transperce un de ces traîtres. Le Sarrasin tombe mort, et ses compagnons, désireux de le venger, se précipitent sur le chevalier génois. L'un d'eux lui porte sur le haubert un coup de masse d'armes. Le chevalier riposte par un coup d'épée qui fait jaillir la cervelle. Un troisième dirige un cimeterre vers la poitrine du preux, mais si faiblement qu'il ne l'atteint même pas. L'épée redoutable brille encore et retombe sur le bras de l'agresseur qu'elle désarme.

Malgré ces glorieux exploits, la journée fut sans aucun avantage positif; les ennemis levèrent le siège, il est vrai, mais ils n'en demeurèrent pas moins les plus forts et les plus nombreux. Apprenant que le roi a donné l'ordre de fortifier Sidon, et que les ouvriers sont à l'œuvre, ils marchent inopinément sur cette ville.

La garnison était faible, la population se composait en grande partie de malades. Les infidèles

pénétrèrent donc facilement à travers ces vides qui se comblaient, ces brèches qui se refermaient, ces ruines prêtes à se relever en remparts. La garnison se retire dans la citadelle pour la défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Mais les assaillants, plus désireux de faciles massacres que de périlleux combats, se répandent dans la ville, entrent dans les maisons, égorgent tout ce qui se présente, femmes, enfants et blessés, puis mettent le feu, comme pour anéantir dans les flammes les traces du sang répandu. L'incendie au carnage succède, digne couronnement. Deux mille cadavres sont ainsi réduits en cendres dans les demeures changées en sépulcres.

Cette nouvelle gonfla d'une vive douleur le cœur du saint roi. Il se disposait en ce moment à reconstruire une forteresse dont les ruines, contemporaines des Machabées, gisaient sur la route de Jérusalem à Jaffa, à cinq lieues de la mer. Les

barons estimant qu'il ne fallait pas quitter le littoral avaient combattu sa résolution. Quand le désastre fut connu, ils redoublèrent d'instances, et déterminèrent Louis à renoncer à son projet.

Les travaux avaient été magnifiquement exécutés à Jaffa. Du côté de la terre, la ville était couverte par une muraille dont les deux extrémités plongeaient dans les flots. Cette muraille était flanquée de vingt-quatre tours et s'ouvraient par trois portes fort habilement disposées pour la défense. Des sommes considérables avaient été employées à ces travaux destinés à bientôt devenir la proie des infidèles.

Le roi ne tarda pas à quitter Jaffa pour Saint-Jean-d'Acre. Là, des pèlerins arméniens se présentèrent et demandèrent à être admis en sa présence. Il les reçut en effet, les entretint de leur pays, des conditions dans lesquelles s'y trouvait la foi, de ses propres espérances et de ses projets. Et, lorsqu'ils partirent, Louis aurait voulu être l'un

d'eux, car ils n'étaient pas gênés par le poids d'une couronne, et les considérations de la politique humaine ne leur défendaient point d'entrer à Jérusalem pour s'agenouiller sur un sol arrosé du sang divin.

En même temps il songeait à reprendre l'offensive et à venger les massacres de Sidon en allant mettre le siège devant Samarie. Cette ville étant fort enfoncée dans l'intérieur des terres, l'expédition présentait de grands dangers. Les barons s'opposèrent donc à ce qu'il la conduisît en personne, et offrirent de la tenter sans lui. Mais le chevaleresque roi ne pouvait consentir à ce que d'autres courussent les périls qu'ils lui voulaient épargner, et tourna ses vues ailleurs.

Dès le lendemain l'armée quitta Saint-Jean-d'Acre, et deux jours après elle était devant Césarée de Philippe. Cette ville est située au milieu des ondulations inférieures du Liban, là où la montagne adoucit ses pentes et glisse insensiblement

vers la plaine, où les torrents prennent un cours régulier et deviennent des fleuves.

Dans Césarée même est une source, appelée Jour, qui reçoit à peu de distance les eaux du Dain, autre source, voisine de la ville. De la réunion de ces deux ruisseaux naît le Jourdain, le fleuve évangélique, où Jésus, Sauveur du monde, voulut recevoir le baptême.

Cependant, le roi préparait l'attaque. Il fut résolu que le sénéchal de Champagne et messire Geoffroy de Sargines, avec leurs hommes d'armes et les chevaliers allemands se porteraient de l'autre côté de la ville, dans les gorges qui la séparaient du château. Les chevaliers de Palestine étaient chargés d'attaquer la ville à gauche, les hospitaliers à droite, et les templiers au centre. Mais ceux-ci ne devaient donner que beaucoup plus tard, et former jusque-là une sorte de réserve.

Dans leur marche, le sénéchal et les siens aper-

çurent des monceaux de cadavres gisants. C'étaient les chrétiens de la ville que les mécréants avaient égorgés et jetés par-dessus les murs.

Cette vue enflamma le courage des guerriers de la Croix, et l'indignation leur donna des forces nouvelles. Ils avaient devant eux une côte presque à pic; à trois endroits différents, des murailles avaient été construites pour éviter des éboulements en contenant le sol. Au sommet, se tenait un nombreux corps de Sarrasins rangés en bataille. C'était ce rempart naturel qu'il s'agissait d'enlever.

Joinville commence hardiment l'assaut. Lentement les chevaliers s'avancent sur un terrain qui s'émiette en quelque sorte sous leurs pas, accablés par le soleil et par le poids de leurs armures, épuisés, non rebutés, par leurs infructueux efforts, ils marchent.

Une sorte de brèche régnait dans l'escarpement; Joinville l'aperçoit et se dirige de ce côté. A ce

moment, un de ses hommes d'armes tombe et disparaît sous son cheval renversé. Ce malheur d'un seul fut un enseignement pour tous. Le bon sénéchal met pied à terre et ordonne aux siens d'en faire autant. A leur tête alors il s'élançe. La troupe intrépide escalade rochers et murailles ; on se cramponne aux ronces qui se déracinent, aux mottes de terre qui roulent, on glisse, on s'arrête et l'on recommence à gravir. Toutes les perfidies de terrain ne peuvent mettre tant d'héroïsme en défaut.

Déjà les chrétiens ont touché le sommet. A leur approche, l'ennemi, qui comptait sur les aspérités de la montagne, et confondu d'une si heureuse audace, prend la fuite. Il est activement poursuivi par les croisés, qui franchissent les portes de la ville et s'emparent de Césarée sans trouver de résistance. La garnison abandonne la place et s'efforce de regagner la citadelle par la montagne. A cette vue, les chevaliers allemands descendent le versant opposé de la colline, afin de couper la

retraite aux fuyards et d'attaquer le château. Joinville reste sur la hauteur, prêt à se porter en avant au moindre péril ; le maréchal du Temple le rejoint et tous deux attendent l'événement.

Au milieu des sentiers tortueux et des gorges de la montagne les Allemands s'efforcent en vain d'atteindre l'ennemi. Rebutés enfin par les obstacles que présente le sol, ils se décident à la retraite.

Aussitôt les fuyards se rallient et font volte-face ; ils sont renforcés par la garnison du château qui opère une sortie. A leur tour, ils pourchassent opiniâtement les chevaliers au milieu de ces pentes ardues. Ils les précipitent à coups de masse du haut des rochers et des escarpements. Beaucoup périssent dans cette lutte inégale. Les autres sont âprement refoulés jusqu'au pied de la pente que dominait Joinville.

Celui-ci se met en mouvement, mais le décou-

agement avait gagné ses hommes d'armes. « Sire de Joinville, lui disaient-ils, nous sommes beaucoup pire que vous, car vous estes à cheval pour vous enfuir quand vous voudrez, et nous aultres sommes à pied, et par ce, sommes nous en grand dangier d'estre tuez si les Sarrazins viennent jusques cy. »

« Et lors, continue-t-il, je me descends à pié avecques eulz pour leur donner bon courage, et envoyai mon cheval en la bataille du temple qui estoit bien à une grant portée d'arbaleste de nous. »

La mêlée devenait de plus en plus ardente. Un chevalier tombe frappé d'un trait à la gorge à côté de Joinville. Cependant, messire Jean de Valenciennes, apprenant le danger que court le sénéchal, ordonne à Olivier de Termes d'aller lui porter assistance.

Sur ces entrefaites, arrive messire Guillaume

de Beaumont annonçant la mort de celui qu'il s'agissait de secourir. Heureusement, messire Olivier, sans s'arrêter à cette nouvelle inexacte, gravit la montagne, et sa présence rend l'ardeur et l'espoir aux troupes épuisées.

La côte cependant était peu commode et fort dangereuse à descendre. Une pente abrupte et glissante, en bas, les Sarrasins en armes, en cas de chute, la mort certaine; tout cela compromettait la retraite des soldats et enchaînait la résolution de leur chef.

Enfin, sur le conseil d'Olivier de Termes, Joinville commande une marche oblique dans la direction de Damas, afin de laisser croire aux ennemis qu'il les veut prendre en flanc. Ce stratagème réussit. Une fois en plaine, les croisés mettent le feu aux gerbes éparses, et un ardent nuage de fumée dérobe tous leurs mouvements aux Sarrasins. Les différents corps de troupes se réunissent alors, et gagnent Sidon sans de nouveaux combats.

Là, les croisés furent douloureusement surpris par la vue de leurs frères immolés.

Épars et sans sépulture, les cadavres gisaient à terre comme un irrécusable témoignage de la barbarie musulmane. L'odeur pestilentielle de ces débris humains inspirait à chacun une vive répulsion. Le roi se chargea donc de donner l'exemple. De ses mains augustes il ensevelit un de ces cadavres. « Allons, mes amis, disait-il, allons, donnez un peu de terre aux martyrs de Jésus-Christ. » Ce royal exemple, cet héroïsme, plus difficile peut-être que celui des champs de bataille, ranimèrent le courage et le bon vouloir des chevaliers. Ce puissant de la terre, ce révérent monarque en usait familièrement avec la mort sans orgueil ni dégoût; il ne craignait pas de toucher à ces enveloppes humaines abandonnées à la putréfaction.

Aussitôt tous se mettent à l'œuvre, heureux de donner les derniers honneurs à cette argile qu'avait sanctifiée la vie. En quelques heures, les restes

de leurs frères étaient confiés à une terre bénie par la main du légat, et le théâtre du carnage devenait un cimetière.

Au sortir de ces soins pieux, une douloureuse nouvelle attendait Louis. De funèbres images de mort le poursuivaient en changeant de forme. Tout à l'heure c'était un tableau sinistre, aujourd'hui le plus lamentable des messages. Il apprit à Sidon la mort de la reine Blanche sa mère. Le légat en avait d'abord été instruit, et pour ménager au roi la vérité douloureuse, il se rendit auprès de lui avec son confesseur, Geoffroy de Beaulieu. Après avoir fait de la régente un éloge, qui n'était plus qu'une oraison funèbre, il lui annonça qu'elle avait quitté ce monde.

Le roi poussa un cri et fondit en larmes. En même temps il adressait une fervente prière à Dieu pour le bénir encore dans cette souffrance qu'il sanctifiait en la lui offrant. Puis il congédia le légat et resta dans son oratoire « son arsenal contre

toutes les traverses du monde », récitant les prières des morts avec son confesseur, et se consolant des peines de la terre par les espérances du ciel.

Après deux jours entiers de désespoir et de recueillement, il fit appeler Joinville. « Ha, sénéchal, dit-il en le voyant, j'ai perdu ma mère. »

— Sire, répliqua le futur historien, je ne m'en esbahis pas, car vous savez qu'elle avoit une fois à mourir ; mais je m'esmerveille de grant et outrageux deuil que vous en menez, vous qui estes tant sage prince tenu. Et vous sçavez bien que le messaize que le vaillant homme a dans le cœur ne lui doit apparoir au visage, ny le donner à cognoistre. Car celuy qui le fait donne grant joye au cuer à ses ennemis, et en donne grant malaise à ses amis. »

Louis ne pouvait dès lors prolonger son séjour en Orient. Les soins du gouvernement, les inté-

rêts de son royaume le rappelaient en France. En toute hâte il ramène l'armée à Saint-Jean-d'Acre.

Messire Geoffroy de Sargines reste en Terre Sainte avec cent chevaliers, et la veille de la Saint-Marc l'embarquement s'effectue.

La flotte se composait de treize bâtiments, nef ou galères. La traversée, au commencement, fut heureuse. Mais comme la flotte approchait des côtes de Chypre, un vent terrible vint à s'élever, et le vaisseau royal alla s'engager dans un banc de sable.

Tous pensaient périr; tous adressaient au ciel de ferventes prières. La reine éplorée tremblait pour les jours de son époux qui, lui-même, avec une inquiète résignation, implorait la miséricorde du Seigneur en adorant sa toute-puissance. C'était une mêlée plus terrible que les mêlées humaines, car ici, le péril se dressait invisible, insaisis-

sable. La force et la valeur étaient imprissantes à le combattre, à le dominer.

Cependant, les mariniers se mirent à l'œuvre, et, non sans effort, parvinrent à remettre le bâtiment à flot. Alors parut dans tout son éclat la faveur divine. Ce qui paraissait une épreuve devint aux yeux de tous une grâce manifeste. Tout autour du banc de sable se dressaient des rochers en pointe, et une sorte de miracle avait amené la galère royale dans le danger moindre, pour la soustraire au danger plus grave.

Pourtant la délivrance n'était pas complète. Trois toises de la cale avaient été enlevées. Le dommage fut réparé tant bien que mal, mais à chaque instant les flots pouvaient reconquérir leur proie. On citait même l'exemple d'un vaisseau qui, ayant subi pareille avarie au départ de l'expédition, s'était englouti plus tard en pleine mer sans qu'il en échappât autres qu'une femme et un enfant.

Aussi tout l'équipage conjurait le roi de passer avec sa famille sur un autre navire. Mais lui : « Si ce vaisseau vous portait avec des objets précieux, l'abandonneriez-vous? — Non, car nous aimerions mieux courir les chances du naufrage que de perdre sûrement notre cargaison. — Je resterai donc, reprit-il, car j'aime mieux m'exposer, moi et les miens, que de mettre toute l'armée en telle défiance de cette galère que beaucoup resteraient sans doute en ces contrées, et ne reverraient peut-être jamais la terre de France.

Cette résolution était aussi bien fondée que généreuse, car un des plus braves chevaliers de la croisade, messire Olivier de Termes, aima mieux rester à Chypre que de courir les hasards de la traversée sur une galère *des rompue*. Le roi la quittant, nul n'eût voulu y rester, et alors que de malheureux pèlerins délaissés sans ressources sur un sol lointain.

La flotte relâcha quelque temps à Chypre.

Quelques mariniérs étaient descendus à terre pour visiter la cote. L'un d'eux ne revint pas. On pensa qu'entraîné par une pieuse inspiration, il était resté dans quelque grotte pour s'y vouer à la méditation solitaire. Nul ne voulait s'en dissuader, chacun faisant passer avant le service du roi le service de Dieu. Nicolas de Soisy, son sergent d'armes, laissa quelques provisions sur le rivage à l'intention du nouvel ermite.

La flotte gagna la France sans autres traverses. C'est à Aigues-Mortes que le roi voulait débarquer, mais les vents contraires le forcèrent d'aborder à Hyères, et sur l'avis de ses fidèles, il résolut d'achever son voyage par terre. Un prédicateur nommé frère Hugues l'accueillit par un éloquent sermon où il attaqua la vie des cours, et reprocha aux gens d'Église le séjour qu'ils y faisaient.

Ensuite, on s'achemina vers Paris par Aix et Beaucaire. Dans cette dernière ville, le séné-

chal de Champagne, le fidèle historien et l'un des brillants héros de la croisade, prit congé du roi pour retourner directement dans sa terre de Joinville. Louis gagna l'Auvergne, et traversant la plus grande partie de son royaume, se rendit à Vincennes.

A peine arrivé, il s'en fut à Saint-Denis remercier Dieu des grâces qu'il lui avait faites et des tribulations auxquelles il l'avait soumis, bénissant, dans les fortunes diverses de son entreprise, l'immuable volonté du Seigneur. Le lendemain, 6 septembre 1254, il fit son entrée à Paris au milieu d'un immense concours de peuple acclamant le retour de son roi.

## CHAPITRE ONZIÈME



## CHAPITRE XI

### LA HUITIÈME CROISADE .

La France fut unanime à déplorer l'issue d'une sainte expédition inspirée par le plus noble enthousiasme, animée de sa foi la plus vive, et signalée par tant d'illustres faits d'armes et de trépas généreux. Ceux-là dans l'intérêt de qui s'étaient accomplis tous ces sacrifices n'en recueillirent aucun profit. Loin de s'en améliorer, la condition des chrétiens d'Orient en devint pire, et l'insuccès de la croisade précipita leur ruine.

L'ennemi connaissait maintenant sa force. Plus

sûr de lui-même, il craignait moins d'attirer sur lui les efforts de l'Occident récemment vaincu. Les colonies chrétiennes n'étaient donc plus protégées par ce juste effroi qu'inspirait naguère ces avalanches d'hommes secouées par l'indignation de l'Europe. Réduites à leurs seules ressources, elles ne pouvaient faire qu'une courte et faible résistance.

Les musulmans ne tardèrent pas à profiter de cette situation. Chaque année, ce furent des agressions nouvelles; chaque année, quelques châteaux tombèrent aux mains de l'ennemi.

Enfin, Bibars Bondockars, que des révolutions diverses avaient fini par élever au trône d'Égypte, résolut de frapper un grand coup; et l'Europe apprit un jour avec stupeur qu'Antioche, la première conquête des compagnons de Pierre l'Hermitte, Antioche, qui depuis deux siècles n'avait cessé d'appartenir à l'Église, Antioche, la capitale chrétienne de l'Orient, était prise d'assaut (1268).

La nouvelle de cet événement sinistre fut apportée en Europe par l'archevêque de Tyr, et les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital. Mais le cri de douleur qu'ils jetaient à l'Occident ne trouva que peu d'échos.

L'Europe devenait sourde à des maux si difficiles à soulager, et d'autres intérêts semblaient absorber l'attention des peuples et la politique des rois.

Un seul souverain s'émut au douloureux récit de ce qui se passait en Terre Sainte; un seul conçut la généreuse pensée d'aller porter secours à ses frères en détresse. Ce fut saint Louis. Ni les amertumes, ni les tribulations, ni l'insuccès de la précédente croisade n'avaient amorti dans cette âme fervente l'enthousiasme des jeunes années.

Inaccessible aux périls, infatigable dans les travaux, supérieur aux rebuts, il résolut de recommencer l'œuvre dans laquelle avaient échoué ses

premiers efforts. Ce fut d'abord au pape qu'il annonça son généreux dessein.

Le chef de la chrétienté, rempli d'incertitude et d'hésitations, chercha, dans une première lettre, à dissuader Louis. Mais bientôt, n'écoutant que l'intérêt de l'Église, il n'envoya plus au roi de France que des félicitations et des encouragements.

Plus de doutes désormais. Une assemblée des prélats et des seigneurs est convoquée à Paris pour le 23 mars; Louis y fait son entrée portant à la main la couronne d'épines du Sauveur. C'était la plus éloquente annonce qu'il pût faire de ses intentions. Dans un discours pathétique, il peignit les malheurs de la Terre Sainte, la douleur dont son âme était remplie; il parla de la nécessité de prêter secours aux soldats de Jésus-Christ, et prenant la croix lui-même des mains du cardinal-légat, exhorta ses fidèles à l'imiter.

Son exemple fut suivi par Jean, comte de Bre-

tagne, Alphonse de Brienne, le roi de Navarre, Thibaut, le comte d'Artois, le duc de Bourgogne, les comtes de Flandres, de Saint-Pol, de La Marche, de Soissons, les seigneurs de Montmorency, de Rennes et de Nemours.

Deux années se passèrent en levées d'impôts et en armements, le départ ne devant avoir lieu qu'en 1270.

Enfin, tous les préparatifs étant faits, Louis se rendit à l'église Saint-Denis pour y reprendre les insignes de la croisade, et appeler sur son royaume la protection des apôtres de la France. Le lendemain, il revint entendre la messe à Paris, et se rendit dès le soir même à Vincennes, où il prit congé de la reine Marguerite.

Ensuite il s'achemina vers Aigues-Mortes, où, cette fois encore, l'embarquement allait avoir lieu. La flotte génoise qui devait transporter les chrétiens en Orient n'était pas encore arrivée.

Quant aux barons des diverses provinces, ils arrivèrent lentement et les uns après les autres au lieu du rendez-vous.

Plusieurs villes envoyèrent aussi leur contingent à l'expédition, et le tiers état qui, depuis Bouvines, avait conquis un rang dans les batailles, tint à honneur, en cette circonstance, de rivaliser avec la chevalerie du royaume.

Enfin, le 4 juillet 1270, tout était prêt pour le départ, et la croisade mettait à la voile. Après quatre jours de navigation, on fut en vue de Cagliari, soumise alors à la domination des Pisans, qui étaient en guerre avec les Génois. Cette circonstance prévenait la possibilité d'un débarquement, et la flotte attendit à l'ancre les bâtiments dispersés ou retardataires.

C'est dans ces conjonctures que se tint le conseil où l'on devait fixer la direction définitive de la croisade.

Dans l'origine, il n'y avait de guerre sainte que celle entreprise pour la délivrance des lieux sanctifiés par la vie et la mort du Christ. Lorsque l'Europe entière s'ébranlait à la voix de Pierre l'Ermite, c'était pour marcher vers Jérusalem, centre et but de toutes les espérances et de toutes les volontés. Peuple et barons, tous marchaient à la divine lueur de cette étoile d'Orient, qui semblait les appeler et les guider à la fois. Point d'obstacle, point de traverse qui les pût faire dévier de leur route, et point de sollicitation qui les déterminât à s'en écarter.

Plus tard, les conseils de la tactique avaient succédé aux inspirations de l'enthousiasme. On pensa qu'il pourrait être bon de ne pas heurter de front la puissance musulmane et de se créer des points d'appui, pour plus facilement enlever ce bloc énorme de résistances.

C'est ainsi que la cinquième croisade s'arrête à Constantinople, que la sixième va se perdre en

Égypte, sur ces mêmes bords du Nil qui devaient être si funestes à la septième.

Cette fois, l'expédition se détourna davantage encore du but qu'elle se proposait. Il fut en effet décidé qu'on ferait voile vers Tunis, et le 18 juillet, saint Louis, avec ses fidèles, débarquait en face d'une multitude innombrable d'ennemis, dans une sorte d'île, fort étroite, séparée du continent par un canal peu profond.

A l'une des extrémités de l'île s'élevait une tour, poste fort important, car il défendait les approches d'une citerne, la seule où, parmi ces sables arides, on pût trouver un peu d'eau douce. C'est là qu'eut lieu la première escarmouche.

Les croisés, repoussés d'abord avec perte, ne tardèrent pas à s'en emparer.

A cette vue, une troupe de cavaliers maures traversa le canal à la nage et cerna les vainqueurs

dans la position conquise. D'autres chevaliers voulèrent au secours de leurs frères d'armes et les dégagèrent immédiatement.

Au bout de trois jours, l'armée quitta ses premiers campements pour aller occuper les ruines de Carthage que commandait un château fort, seul débris resté debout de cette opulente cité. Les musulmans, dans leur mouvement de retraite, y avaient jeté une faible garnison. Sans cesse, d'ailleurs, ils harcelèrent les troupes chrétiennes, venant les défier sur leurs chevaux rapides, leur décochant des flèches et leur lançant des traits, et se mettant ensuite à l'abri par une fuite précipitée.

Pour avoir raison de pareils ennemis, Louis ordonna aux escadrons de Carcassonne, de Châlons, de Périgueux et de Beauvais de marcher en avant et de refouler ainsi les hordes musulmanes; en même temps, avec le reste de ses troupes, il enlevait le château fort et plantait sur ses murs

antiques l'étendard de la Croix (24 juillet 1270).

Pour éviter les continuelles attaques des musulmans, le roi fit ceindre le camp d'un fossé; mais ce travail avança lentement. Les ouvriers, sans cesse harcelés par un insaisissable ennemi, n'avaient pas la sécurité nécessaire pour accomplir leur tâche; ils se trouvaient les premiers en butte au péril qu'il s'agissait de prévenir et succombaient en grand nombre pour le salut commun.

Rien ne fut épargné par le roi de Tunis pour échapper aux menaces de l'invasion; la trahison même fut mise en œuvre. Un jour, trois Sarrasins se présentèrent aux avant-postes de l'armée, annonçant l'intention de se convertir au christianisme. Ils furent accueillis avec transports par les croisés, trop sincères pour n'être pas confiants. S'il est désirable et beau de conquérir le territoire des infidèles, combien n'est-il pas encore plus avantageux pour la foi de conquérir les infidèles

eux-mêmes à la vérité ! C'était d'ailleurs le vœu le plus cher du roi, de persuader ses ennemis plutôt que de les vaincre, et de remporter de pacifiques victoires pour la cause de Dieu.

Toutes les espérances de Louis semblaient donc au moment de se réaliser, quand soudain on vit arriver une autre troupe de cent Sarrasins, prenant les mêmes dehors, et donnant les mêmes promesses que leurs devanciers.

L'illusion ne fut pas de longue durée. A peine introduits dans le camp, les nouveaux venus tirent leurs cimenterres recourbés et fondent sur ceux qu'ils venaient d'appeler du nom de frères. L'imprévu de cette traîtreuse attaque jeta pour un moment le trouble parmi les soldats du Christ ; mais bientôt l'ordre se rétablit et ils taillèrent en pièces leurs perfides agresseurs.

Cependant Louis avait résolu d'attendre, avant d'agir, les renforts que devait lui amener son frère,

le roi de Sicile, instigateur, peut-être intéressé de l'expédition contre Tunis.

Cette résolution avait tout à la fois ses avantages et ses inconvénients, car, d'une part, s'il était utile et bon pour l'armée chrétienne de ne livrer bataille qu'une fois complète, il était funeste d'autre part de laisser aux musulmans d'Égypte et de Syrie le temps de lever des troupes et de les jeter à travers la Cyrénaïque jusqu'à Tunis.

En effet, à la nouvelle du débarquement des croisés, Bibars s'était ému. Il avait écrit au prince de Tunis pour lui annoncer de prochains renforts. Toute la côte africaine jusqu'au Maroc courait aux armes, et même les tribus nomades répandues sur l'un et l'autre versant de l'Atlas étaient prêtes à marcher.

En même temps, tous les fléaux semblaient se conjurer contre les guerriers de la foi. La chaleur était accablante et l'eau manquait.

Pour mettre le comble à ces maux, l'ennemi, non content d'avoir des auxiliaires dans les éléments, leur vint à son tour en aide. Des hordes africaines étaient sans cesse occupées à soulever le sable des montagnes voisines pour le faire retomber sur la plaine en nuages tourbillonnants et chauds. Cette poussière ardente aveuglait tout à la fois les croisés et enflammait encore leur soif, dont l'apaisement déjà ne leur était point possible.

Bientôt l'armée entière fut en proie à la dysenterie et à la peste. La contagion frappa d'abord d'illustres victimes, Bouchard, comte de Vendôme, le comte de La Marche, Gauthier de Nemours, les seigneurs de Montmorency, de Piennes, de Brissac, Guy d'Apremont, Raoul de Soissons.

Au moment où le fléau frappait ces premiers coups, survint messire Olivier de Termes, envoyé par le roi Charles pour annoncer son arrivée prochaine. Cette bonne nouvelle, en de si lamentables circonstances, ne pouvait suffire à relever les

esprits abattus, car l'infortune, poussée en ses limites extrêmes, devient inaccessible à l'espérance.

Le roi lui-même tomba malade de la dyssenté-rie. Le mal atteignit également les princes Philippe et Tristan, et fit de rapides progrès chez ce dernier qui partageait la tente de son auguste père.

Enfin, tout espoir fut perdu, et pour épargner à Louis le douloureux spectacle de cette agonie, on transporta le duc de Nevers sur un vaisseau. Là, il rendit le dernier soupir. Cette jeune existence finit ainsi comme elle avait commencé. Tristan, duc de Nevers, était né à Damiette pendant la captivité du roi ; sa naissance et sa mort se rattachent également aux désastres des guerres saintes, et la terre africaine, deux fois inhospitalière, ménageait une cruelle agonie à celui qu'elle avait enfanté dans les larmes.

Il fallut annoncer la mort du fils au père mou-

rant, et ce cœur généreux, poigné de tant d'angoisses, et qui allait cesser de battre, encore une dernière fois saigna.

Vers le même temps mourut le légat du pape, car il semblait que les têtes les plus hautes fussent désignées entre toutes aux coups du fléau.

Le roi n'avait déjà plus la force de vaquer aux soins du commandement; bientôt même la parole s'éteignit, et ne pouvant plus parler à haute voix, il fit placer devant lui un crucifix vers lequel il élevait les mains, implorant en silence le souverain dispensateur des souffrances et des joies.

Puis, il se préoccupait des destinées de son royaume, et c'est de son lit de douleur qu'il légua à son fils aîné, Philippe, ces dernières instructions, dignes préceptes que toute sa vie avait traduits en exemples.

« A justice tenir sois roide et loyal sans tourner

à dextre ni à senestre, et soutiens la querelle au pauvre jusques à tant que la querelle soit éclaircie: Si aucun a à faire à toi, sois toujours pour lui; et contre toi, jusques à tant qu'on sache la vérité: Car ainsi le jugeront tes conseillers plus hardiment selon droiture. Garde de motvoir guerre sans grand conseil mesmement contre chrétiens; et s'il te convient le faire, garde sainte Eglise et ceux qui n'y ont rien méfait de tous dommages. Guerres et contentions quels qu'ils soient appaise le plus tôt que tu pourras. Sois soigneux et diligent d'avoir bons baillis et bons prévots et enquiers souvent d'eux et de ceux de ton hôtel comment ils se maintiennent. Fais prendre garde souvent que les dépenses de ton hôtel soient raisonnables. En la fin donc, fils, je te conjure et te requiers que si je meurs avant toi, tu fasses secourir mon âme par messes et par oraisons par tout le royaume de France. Au dernier, cher-fils, je te donne toutes les bénédictions que bon père et piteux peut donner à fils. »

Dès que fut achevé ce testament du monarque et du père, le chrétien ne songea plus qu'à Dieu. Il s'entretint longuement avec son confesseur et reçut le saint viatique et l'extrême-onction.

Le dimanche 24 août, commença la royale agonie : râles entrecoupés de prières, cris d'espérance mêlés aux cris de douleur.

Le 25 au matin, et comme l'heure fatale approchait, le saint moribond fit signe qu'on le plaçât sur un lit de cendre le corps couvert d'un cilice. Ce fut ainsi qu'il expira vers huit heures du soir.

Le même jour, la flotte de Charles d'Anjou entrant en rade à pleines voiles, et ces secours si fatalement attendus arrivaient au moment où ils ne pouvaient plus être profitables. Saint Louis n'était plus, l'âme de la croisade était au ciel; rien désormais ne pouvait animer la pieuse entreprise.

Dès lors, les hostilités languirent ; la saison mauvaise approchait d'ailleurs. Philippe à peine rétabli, mais le cœur brisé par tant de douloureuses funérailles avait hâte d'aller recevoir en son royaume la divine consécration de son autorité.

Dans ces circonstances, une trêve fut conclue avec le roi de Tunis qui s'engagea à respecter la vie et les biens de ceux de ses sujets professant la religion chrétienne, et se reconnut tributaire du roi de Sicile ; il dut payer de plus deux cent dix mille onces d'or qui représentaient les frais de la guerre, et que se partagèrent les seigneurs de l'armée.

Puis, le jeune roi s'embarqua avec ses troupes pour la Sicile et regagna lentement son royaume à travers l'Italie.

## CHAPITRE DOUZIÈME



## CHAPITRE XII

### CONCLUSION

Nous avons dit la triste fin de la dernière des croisades, lueur suprême de cette héroïque flamme qui, pendant un siècle et demi, avait échauffé les cœurs et conduit les volontés.

Saint Louis n'est plus, et les caveaux de Saint-Denis, où reposent ses cendres, semblent aussi couvrir de leur ombre la pensée généreuse de son règne et de toute sa vie. Saint-Denis, c'est là que par deux fois il était venu saisir d'une main con-

fiant l'oriflamme, gage éclatant de la protection divine dans une guerre entreprise pour la cause de Dieu. C'est là aussi que par deux fois il était venu s'agenouiller à l'heure du départ pour appeler sur ses armes les bénédictions du ciel.

Et voici que l'oriflamme reprend sa place sous les voûtes antiques, flottant cette fois sur un cercueil... Était-ce à ce royal cadavre, à ces sanglots retentissant dans la foule, à ce chant des morts qui s'élève, à ce deuil public enfin que devait aboutir tant de dévouement, d'héroïsme et de foi? Un aussi navrant spectacle n'était-il pas fait pour désenchanter la France, et désormais la détourner de ces guerres lointaines où s'écoulait infécond le plus pur de son sang?

Oui, sans doute, les deux croisades auxquelles le roi martyr attacha son nom n'ont semblé produire que des calamités pour le pays. C'est là part la plus désolante et la plus lugubre de cette grande épopée chevaleresque et religieuse qui

commence au concile de Clermont pour finir sur la plage de Tunis. Chacune d'elles eut pour couronnement un désastre : l'une, la captivité du roi ; l'autre, sa mort.

Et jamais, sur le trône de Clovis, un prince n'avait paru qui résumât plus fidèlement et plus énergiquement les forces intellectuelles et morales d'un grand peuple. Jamais la nation nes'était sentie si bien vivre et respirer dans un homme ; jamais roi mieux que lui n'avait été la France. Aussi, du plus humble au plus élevé des sujets, chacun fut frappé douloureusement dans la personne du souverain. Ses malheurs furent les malheurs de tous, et le souvenir s'en conserva plus profondément dans les âmes. Il ne faut donc pas s'étonner si l'enthousiasme des guerres saintes, après avoir été sans cesse en faiblissant jusqu'à saint Louis, un instant ravivé par sa royale initiative, s'éteignit à sa mort pour ne plus renaître. Trop d'afflictions avaient payé tant d'héroïsme, et le sacrifice était devenu trop amer en demeurant infructueux.

Aussi bien, plus d'un auteur est parti de là pour condamner dans l'histoire le noble mouvement des croisades, pour lui refuser toute efficacité, pour en démontrer en quelque sorte le néant. Plus d'un n'a vu dans ces sublimes efforts de la chrétienté que de lointaines aventures couronnées par des triomphes éphémères ou des désastres multipliés.

De toutes les injustices, la plus facilement accréditée et la plus dangereuse est celle qui s'appuie sur les apparences, et colore ses sophismes de la logique impérieuse des faits. C'est donc celle qu'il importe de réfuter surtout, en restituant leur véritable physionomie aux événements, en opposant aux préventions d'une critique superficielle le sens profond et caché des choses.

Le monde physique a ses lois dont pas une ne reste étrangère à l'universelle harmonie. Toutes les forces de la nature ont leur mission par fois impénétrable en ses causes, mais toujours assurée

en ses effets. Lorsque le vent d'hiver chasse, rassemble et conduit les nuages, c'est pour qu'ils aillent au loin se résoudre en une pluie salutaire ; et le sol s'enrichit de ces tributs de l'espace.

A plus forte raison, ce n'est pas en vain que l'Europe entière s'est émue au souffle d'une parole ardente ; ce n'est pas en vain que des générations d'hommes emportées par un même élan, ont marché dans les mêmes routes en poursuivant un même but ; ce n'est pas en vain que s'est établi ce magnifique courant de sentiments et d'idées qui ramène tant de dévouements et d'espérances vers la ville sainte d'où vint le salut du monde.

Une aussi violente secousse eut un contre-coup nécessaire. Les nations en furent remuées jusque dans leurs racines, et de ce moment une ère nouvelle commença. Il fallait cette commotion pour déterminer la marche de l'humanité, comme les tremblements de terre impriment une direction aux courants de l'Atlantique.

Les résultats directs des croisades furent sans doute des résultats secondaires qu'il ne faudrait point dédaigner cependant.

La guerre portée au pays des infidèles, la chrétienté reprenant l'offensive, la croix planant victorieuse dans mainte circonstance au-dessus du croissant terrassé, la Terre Sainte, même temporairement conquise, tout cela certes a son importance et sa haute signification.

L'islamisme, arrêté dans ses débordements par le génie de Charles Martel, n'était pas encore maîtrisé pourtant. Contenu, non refoulé, toujours il menaçait, et les incursions des pirates d'Afrique ne cessaient jusqu'alors de désoler l'Italie et le midi de la France. L'Espagne luttait héroïquement pour se reconquérir elle-même. Byzance déjà tremblait, et sa chute prématurée eût découvert l'Europe orientale trop mal constituée encore pour résister avec succès.

Ainsi se comportent les choses avant les croisades.

Un siècle et demi s'écoule, et le monde chrétien a repris le dessus. La piraterie infeste encore les mers, mais respecte les côtes. Les Mores d'Espagne sont repoussés vers le sud de la péninsule ; et à l'autre extrémité de l'Europe, la généreuse Pologne et la Hongrie héroïque sont debout pour opposer aux futurs conquérants de Byzance une barrière infranchissable.

De tels faits parlent d'eux-mêmes. C'est qu'en réalité toute une révolution s'était faite ; c'est que la terreur du nom musulman s'était amoindrie en de continuelles rencontres ; c'est qu'une diversion puissante avait lieu, et qu'en s'accoutumant à vaincre les infidèles sur leur propre territoire, on avait également appris à suspendre leur élan victorieux : après avoir été si souvent chercher ses ennemis au siège même de leur puissance, la chrétienté les pouvait attendre de pied ferme, et

l'Orient, théâtre de tant de triomphes pour les soldats du Christ, n'avait plus pour lui, dans les luttes à venir, le mystérieux prestige de l'inconnu.

Quand les guerres saintes n'auraient fait qu'établir cet heureux équilibre entre deux forces rivales, l'une intelligente, l'autre aveugle, l'une salutaire, l'autre pernicieuse, l'une procédant de la lumière, l'autre des ténèbres, il faudrait encore les en glorifier. Mais ce n'est pas là leur œuvre tout entière, et l'Europe se ressentit surtout de ses croisades comme le nuage se ressent de la foudre qu'il a lancée par le repoussement et la réaction.

Le mémorable appel de Pierre l'Hermité avait trouvé les nations indécises et comme en suspens. Rien n'était encore fixé sur un sol incessamment labouré par des révolutions; les restes palpitants de l'empire romain n'avaient repris qu'une forme imparfaite, et la vie y circulait comme au hasard.

Les guerres, les partages, les démembrements continuels interrompaient l'œuvre sourde et mystérieuse des nationalités.

Après six siècles écoulés, l'invasion se perpétuait, en s'immobilisant, dans la féodalité. Or, qu'était la féodalité, sinon la négation absolue et systématique de l'individualité des peuples? C'était le fractionnement même et la confusion dans le fractionnement.

Les fiefs se formaient, se réunissaient, se superposaient au mépris de toutes les convenances politiques et morales; les populations se trouvaient rapprochées l'une de l'autre non par la communauté d'origine et de langue, par des sympathies de caractère, par la configuration des lieux, mais par des conventions de famille, par des alliances, par des héritages. En un mot, toutes les attractions qui viennent du sang ou du climat restaient paralysées et les groupes naturels de contrées et de populations disloqués par le caprice

des maîtres gisaient pour ainsi dire épars l'un dans l'autre.

Comment un tel ordre de choses fut-il amené vers sa ruine? comment, sapé dans ses bases, dut-il un jour disparaître pour laisser le champ libre à de légitimes tendances? comment les tronçons de l'ancien monde parvinrent-ils à se dissoudre pour se rattacher d'une façon plus logique et plus conforme à l'affinité des races comme aux accidents du sol? Là, se manifeste encore et paraît la salutaire influence des croisades.

C'est en France surtout que ce fait trouve son plus éclatant témoignage. Née au milieu de l'invasion barbare, à travers l'agonie immense de l'empire romain, la nationalité française, combinant dans son unité grandiose les éléments nouveaux de la conquête germanique avec ce qui restait de l'ancienne Gaule, avait insensiblement grandi sous les premiers descendants de Clovis; mais bientôt

la prédominance austrasienne vint arrêter ses heureux développements.

De nouveau noyée après Charlemagne en une immense agglomération de peuples, elle suspendit le travail involontaire qui se faisait en elle et la devait conduire à l'unité. C'est alors que monta sur le trône Hugues Capet, véritable fondateur de notre monarchie et représentant providentiel de l'idée nationale. A lui, comme à ses successeurs, appartiendra la tâche glorieuse de faire reconnaître au loin l'autorité royale, de briser la puissance des grands feudataires et de les ranger sous une même loi.

Pour l'accomplissement de cette tâche, les rois de France initieront le peuple au sentiment de son existence et de son individualité. Ils combattront sans cesse et sans merci cette aristocratie territoriale qui, pesant sur ce sol, y comprime toute sève et toute fécondité. Ce pesant réseau de pierre une fois déchaussé, la circulation des idées et des intérêts se

rétablira ; la vie avec le mouvement se répandra dans toutes ces belles provinces dont l'ensemble forme la France ; toutes se grouperont autour de la royauté comme la chair autour de l'étincelle divine ; car le principe monarchique est l'âme de la nation ; c'est en lui qu'elle respire, qu'elle pense et qu'elle existe. Il se répand en elle et la pénètre comme le levain fait du froment. Il la personnifie en se l'assimilant et la résume pour la compléter. Une couronne au-dessus d'un peuple, c'est la coupole dominant l'édifice et, de par les lois d'un heureux équilibre, consolidant les bases mêmes qui la supportent.

Aussi, les premiers Capétiens s'attachent-ils, autant qu'il est en eux, à protéger la classe asservie, à prendre en main la cause des faibles, à faire cesser l'abus des péages féodaux qu'exigeaient, aux portes mêmes de Paris, les seigneurs des environs. Ils rendent à tous une impartiale justice, renversent quelques-uns de ces menaçants donjons, refuge ouvert à plus d'un coupable, et

foyers permanents de résistance à l'autorité royale, ils répandent les chartes, les franchises, les privilèges ; ils fondent les communes.

Mais la féodalité, battue ainsi doublement en brèche, est encore de force à lutter et à lutter victorieusement. La féodalité, c'est toujours la conquête, mais la conquête immobilisée, et pour ainsi dire pétrifiée et se cramponnant à la terre par mille attaches pesantes. Chaque jour resserre les liens dont elle étreint la société d'alors. Plus elle a duré, plus elle devient durable, trouvant dans sa permanence sa meilleure raison d'être.

Ainsi placée entre le monarque et le peuple, entre ce principe et cette force, entre cette âme et ce corps, elle est l'obstacle intermédiaire et commun qui les empêche de se rejoindre pour être la France !

Eh bien ! grâce aux croisades, l'obstacle va tomber de lui-même. Il va même servir l'œuvre

qu'il entravait naguère, comme ces grands arbres qu'on abat en frayant les routes, puis qu'on jette en travers des torrents pour les franchir. La féodalité ne va point périr, mais se transformer. Elle s'absorbe dans la chevalerie, elle sera plus tard la noblesse.

Grâce aux expéditions d'outre-mer, elle perd son caractère de fixité, d'oppression. Elle se détache de la terre, et commence à voir dans le trône de nos rois un centre naturel et un point d'appui. D'absorbante elle devient expansive, et tend au rapprochement de ceux qu'elle isolait.

Tous ces puissants barons qui naguère vivaient ignorés l'un de l'autre, se réunissent autour de la bannière sainte. A leur suite marchent de nombreux vassaux, et dans ces masses d'hommes qu'une pensée unanime précipitait sur des plages lointaines il se fait un échange de sympathies, de services et de dévouements; à ce contact incessant, les préjugés s'effacent, les esprits et les cœurs se

confondent dans une communauté d'idées et de sentiments. L'inégalité des rangs tend même à disparaître ou du moins à se faire oublier.

Quand les braves soldats de la croisade rentrent dans leurs chaumières, ils reviennent rehaussés par les périls, par les travaux, par les souffrances. Ils se sont unis à leurs seigneurs par la fraternité des batailles et du martyre, et rapportent au pays natal je ne sais quoi de large et de vivifiant. Ils ont vu beaucoup et peut-être beaucoup appris, ils se sont trouvés en communication directe avec des gens qui parlaient leur langue et sentaient comme eux.

Les rapports des hommes ne sont plus bornés par un taillis ou par un cours d'eau. Ils franchissent les montagnes et les mers. Par-dessus le donjon féodal ils embrassent l'immense voûte du ciel; les horizons s'agrandissent en se confondant.

Et maintenant, voici le haut baron, le puissant

maître de la terre qui revient couvert de gloire. Son sang répandu dans mainte bataille est à jamais illustre, et l'on dira de ses descendants qu'ils avaient un aïeul aux croisades.

Mais tant d'honneur coûta cher à son autorité. Il lui fallut équiper et transporter à ses frais les hommes d'armes levés sur ses domaines, les solder pendant ces longues lutttes dont la durée dépassait de beaucoup le temps du service féodal, et de pareils efforts ont bientôt amené l'épuisement. Il a donc engagé ses fiefs, démembré son patrimoine. Aux bourgeois de ses villes, il a conféré des franchises à prix d'argent. Pour une somme une fois payée, il a tenu ses paysans quittées de leurs redevances. La liberté, marchandise précieuse, a facilement trouvé des acheteurs.

Ainsi va l'aristocratie territoriale, en s'amoin-  
drissant au profit de la royauté qui trouve en elle des serviteurs au lieu d'adversaires ; et ce bien-  
fait, c'est aux croisades qu'il est dû. Les temps

nouveaux peuvent donc commencer. Quelque chose a secoué les brumes immobiles qui pesaient sur les âmes ; la glèbe semble se mouvoir et s'animer aux souffles venus d'Orient.

L'espace s'est fait et la lumière a pénétré l'espace, et la chaleur a suivi la lumière.

L'Europe assurée au dehors, a devant elle les libres voies de l'avenir, où la France, sous une dynastie aimée et glorieuse, marchera longtemps encore à la tête des nations.

FIN.



# TABLE

	Pages
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Le Vœu du roi.....	3
— II. — La Traversée.....	35
— III. — Damiette.....	51
— IV. — L'Ashmounn.....	73
— V. — Mansourah.....	91
— VI. — Dernière victoire.....	123
— VII. — Désastres.....	144
— VIII. — La Captivité.....	167
— IX. — Le Départ.....	207
— X. — La Guerre en Terre Sainte.....	235
— XI. — La Huitième Croisade.....	285
— XII. — Conclusion.....	305



